



# CONSEIL DÉPARTEMENTAL de la CORRÈZE RAPPORT D'ACTIVITÉ

**CORRÈZE**  
LE DÉPARTEMENT

# 2018





CONSEIL DÉPARTEMENTAL de la CORRÈZE  
RAPPORT D'ACTIVITÉ  
2018

## SOMMAIRE

Le mot du **président** ..... p. **4**

### LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET SON FONCTIONNEMENT

Fonctionnement et chiffres-clés ..... p. **5**

La Commission Permanente ..... p. **6**

Les Commissions du Conseil départemental ..... p. **7**

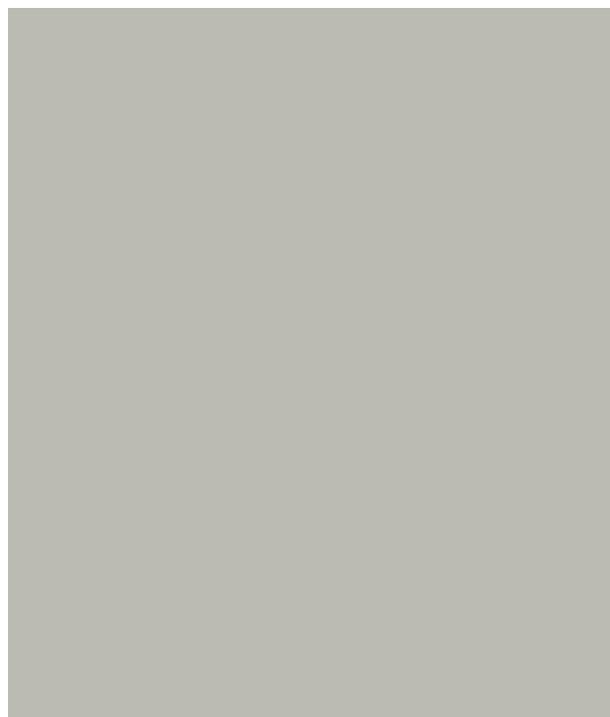
L'organigramme ..... p. **8-9**

**COHÉSION TERRITORIALE** ..... p. **10**

**COHÉSION SOCIALE** ..... p. **32**

**DIRECTIONS FONCTIONNELLES** ..... p. **64**

**DIRECTIONS** ..... p. **88**



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018



## Edito

### Le mot du **président**

Une action de proximité au service des Corrégiens

La publication du rapport d'activité permet de présenter aux Corrégiens les actions mises en œuvre chaque année par le Département.

Collectivité de proximité, le Département est le garant de la cohésion territoriale et la cohésion sociale.

Pour remplir ces missions, ce sont près de 1300 agents qui s'investissent chaque jour dans leurs différentes fonctions, avec le souci constant de la proximité et de la qualité du service rendu aux usagers.

En 2018, malgré un contexte financier toujours contraint pour les collectivités, nous avons poursuivi notre action dans la continuité des engagements pris auprès des Corrégiens.

Pas d'augmentation de la fiscalité, poursuite de la baisse des dépenses de fonctionnement et désendettement de la collectivité : tous ces efforts nous ont permis de maintenir un niveau d'investissement élevé pour continuer à aménager et développer la Corrèze, tout en garantissant une égalité entre tous les Corrégiens sur l'ensemble du territoire.

Garant de la cohésion territoriale, le Département assure un développement équilibré et une égalité d'accès des Corrégiens à tous les services, à commencer par le numérique.

En 2018, notre programme "Corrèze 100% fibre 2021" est entré pleinement dans sa phase opérationnelle afin de raccorder l'ensemble des foyers corréziens au Très Haut Débit d'ici 2021.

La cohésion territoriale, c'est aussi nos investissements sur les territoires avec notamment les aides aux communes d'un montant de 40 millions d'euros pour la période 2018-2020 afin d'améliorer le cadre de vie des Corrégiens.

Également garant de la cohésion sociale, le Département veille au bien vivre ensemble et à la solidarité entre les Corrégiens.

Première de leurs préoccupations : la santé est au cœur d'un plan départemental "Ambitions Santé Corrèze", bâti en concertation avec tous nos partenaires, pour garantir à tous les Corrégiens un accès à des soins de qualité et de proximité.

Par ailleurs, notre politique de l'emploi et de l'insertion, active et volontariste, porte ses fruits avec une baisse de 15.3 % du nombre de bénéficiaires du RSA entre 2015 et 2018 contre 5.3% au niveau national sur la même période.

Pour l'autonomie des personnes âgées ou handicapées, 2018 a été marquée par l'élaboration et la mise en place de notre nouveau schéma départemental, véritable plan stratégique pour les 5 ans à venir.

Fidèles à nos engagements, l'écoute et la concertation demeurent au cœur de notre action, avec une volonté d'associer les Corrégiens à nos décisions, que ce soit avec des consultations en ligne, le budget participatif ou les réunions cantonales.

Année après année, le Département continue d'agir en garantissant une action publique de qualité et de proximité au plus près des besoins des Corrégiens, grâce à la mobilisation de l'ensemble de ses élus et de ses agents sur tout le territoire.

Pascal **COSTE**

Président du Conseil Départemental de la Corrèze

### Le Conseil départemental : fonctionnement et chiffres-clés

#### Le président du Conseil départemental

Détermine les grandes orientations de la politique départementale ;

Prépare et exécute les délibérations du Conseil départemental ;

Préside les débats de l'Assemblée départementale ;

Assume la responsabilité des services départementaux et représente le Conseil départemental ;

Dirige l'ordonnancement des dépenses et prescrit l'exécution des recettes du Conseil départemental ;

Gère le domaine départemental.

#### La Commission permanente

Délibère sur les affaires déléguées à son attention par le Conseil départemental. Instituée par la loi du 6 février 1992 sur l'administration territoriale, elle comprend 30 membres.

#### Chiffres clés

**241 871** habitants

*(date de référence statistique : 1<sup>er</sup> janvier 2015)*

- Superficie : **5 860** km<sup>2</sup>
- Densité : **41** habitants / km<sup>2</sup>
- Point culminant : Mt Bessou (977 m)
- **3** arrondissements
- **19** cantons
- **283** communes
- **160 km** d'autoroutes
- **4 700 km** de routes départementales
- **10 000 km** de voies communales et de chemins ruraux
- **335 km** de voies ferrées
- **1** aéroport à Brive,
- **2** aérodromes (Ussel-Thalamy, Égletons).

## Le Conseil départemental et son fonctionnement

### La Commission Permanente

**Président** : Pascal **Coste**

**Vice-présidents** : Christophe **Arfeuillère** : Développement territorial ; attractivité du territoire ; développement et maintien des services publics ; tout domaine lié à l'administration générale de la collectivité.

Sandrine **Maurin** : Tout domaine lié à la solidarité ; tout domaine lié à l'autonomie et aux personnes âgées, à la domotique et au handicap.

Christophe **Petit** : Aides aux communes ; fonds européens ; vie associative ; forêt.

Hélène **Rome** : Politique agricole ; aménagement numérique ; transports et déplacements ; intermodalité ; prospective et évaluation des politiques publiques.

Francis **Comby** : Affaires financières ; commandes publiques ; préparation, suivi et exécution du budget principal et des budgets annexes de la collectivité ; budget participatif de la collectivité ; systèmes d'information et de télécommunication de la collectivité ; totalité des traitements de données à caractère personnel mises en service au sein de la collectivité ; logistique et moyens généraux des services.

Lilith **Pittman** : Dispositifs relevant du champ éducatif ; bourses départementales ; fonctionnement, équipements et travaux dans les collèges ; patrimoine.

Jean-Marie **Taguet** : Infrastructures dont réseau routier départemental ; construction et rénovation des bâtiments départementaux ; domanialité ; environnement et développement durable

### Membres avec délégation :

Gérard **Soler** : Tout domaine lié à l'action sociale, à la cohésion sociale et à l'insertion

Danielle **Coulaud** : Tout domaine lié à l'Agenda 21

Jean-Claude **Leygnac** : Tout domaine lié au tourisme

Agnès **Audeguil** : Tout domaine lié à l'enfance, la petite enfance, la protection maternelle et infantile

Gilbert **Rouhaud** : Tout domaine lié au sport et à la jeunesse

Florence **Duclos** : Tout domaine lié au logement et à l'habitat ; attractivité du territoire

Francis **Colasson** : Tout domaine lié à la culture et à la santé

Ghislaine **Dubost** : Tout domaine lié aux ressources humaines

### Autres membres :

Franck **Peyret**, Nicole **Taurisson**, Jean **Stöhr**, Nelly **Simandoux**, Marilou **Padilla-Ratelade**, Bernard **Combes**, Emilie **Boucheteil**, Pascale **Boissières**, Hayat **Tamimi**, Gilbert **Fronty**, Annick **Taysse**, Cédric **Lachaud**, Michèle **Reliat**, Roger **Chassagnard**.

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

### Le Conseil départemental et son fonctionnement

Les Commissions du Conseil départemental

Commission de la Cohésion Sociale

Présidente : Marilou **Padilla-Ratelade**

Vice-Président : Francis **Colasson**

Membres : Agnès **Audeguil**  
Sandrine **Maurin**  
Christophe **Petit**  
Lilith **Pittman**  
Annie **Queyrel-Peyramaure**  
Gilbert **Rouhaud**  
Gérard **Soler**  
Jean **Stöhr**  
Pascale **Boissiéras**  
Cédric **Lachaud**  
Hayat **Tamimi**  
Annick **Taysse**

Commission de la Cohésion Territoriale

Présidente : Laurence **Dumas**

Vice-Présidente : Nelly **Simandoux**

Membres : Christophe **Arfeuillère**  
Danielle **Coulaud**  
Najat **Deldouli**  
Jean-Claude **Leygnac**  
Florence **Duclos**  
Christophe **Petit**  
Hélène **Rome**  
Jean-Marie **Taguet**  
Roger **Chassagnard**  
Jean-Claude **Peyramard**  
Michèle **Reliat**  
Stéphanie **Vallée**

Commission des Affaires Générales

Président : Franck **Peyret**

Vice-Président : Jean-Jacques **Lauga**

Membres : Francis **Comby**  
Jean-Jacques **Delpech**  
Ghislaine **Dubost**  
Laurence **Dumas**  
Marilou **Padilla-Ratelade**  
Annie **Queyrel-Peyramaure**  
Nelly **Simandoux**  
Nicole **Taurisson**  
Christian **Bouzon**  
Emilie **Boucheteil**  
Bernard **Combes**  
Gilbert **Fronty**

# Le Conseil départemental

## Organigramme



**Pascal Coste**  
Président du Conseil départemental  
Canton du Midi Corrèzien



**Christophe Arfeuille**  
Vice-président  
Canton d'Ussel



**Sandrine Maurin**  
Vice-présidente  
Canton de  
Brive-la-Gaillarde 3



**Christophe Petit**  
Vice-président  
Canton du  
Plateau de Millevaches



**Hélène Rome**  
Vice-présidente  
Canton de  
Seilhac-Monédières



**Francis Comby**  
Vice-président  
Canton d'Uzerche



**Jean-Claude Leygnac**  
Conseiller délégué  
Canton d'Argentan



**Gilbert Rouhaud**  
Conseiller délégué  
Canton de  
Malemort-sur-Corrèze



**Gérard Soler**  
Conseiller délégué  
Canton de  
Brive-la-Gaillarde 3



**Najat Deldouli**  
Canton de  
Brive-la-Gaillarde 4



**Jean-Jacques Delpech**  
Canton de Saint-  
Pantaléon-de-Larche



**Nicole Taurisson**  
Canton de Saint-  
Pantaléon-de-Larche



**Pascale Boissiéras**  
Canton de  
l'Yssandonnais



**Christian Bouzon**  
Canton de  
l'Yssandonnais



**Emilie Boucheteil**  
Canton de Naves



**Roger Chassagnard**  
Canton de  
Sainte-Fortunade



**Stéphanie Vallée**  
Canton de  
Sainte-Fortunade



**Hayat Tamimi**  
Canton de  
Brive-la-Gaillarde 1



**Annick Taysse**  
Canton de Tulle

# CONSEIL DÉPARTEMENTAL de la CORRÈZE

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018



**Lilith Pittman**  
Vice-présidente  
Canton de  
Brive-la-Gaillarde 2



**Jean-Marie Taguet**  
Vice-président  
Canton d'Egletons



**Agnès Audeguil**  
Conseillère déléguée  
Canton d'Egletons



**Francis Colasson**  
Conseiller délégué  
Canton de  
Brive-la-Gaillarde 2



**Danielle Coulaud**  
Conseillère déléguée  
Canton de  
Haute-Dordogne



**Ghislaine Dubost**  
Conseillère déléguée  
Canton du  
Midi Corrèzien



**Florence Duclos**  
Conseillère déléguée  
Canton de  
Malemort-sur-Corrèze



**Laurence Dumas**  
Canton d'Argentat



**Jean-Jacques Lauga**  
Canton de  
Seilhac-Monédières



**Marilou  
Padilla-Ratelade**  
Canton d'Ussel



**Franck Peyret**  
Canton de  
Brive-la-Gaillarde 4



**Annie  
Queyrel-Peyramaure**  
Canton d'Uzerche



**Nelly Simandoux**  
Canton du  
Plateau de Millevaches



**Jean Stöhr**  
Canton de  
Haute-Dordogne



**Bernard Combes**  
Canton de Tulle



**Cédric Lachaud**  
Canton de  
Brive-la-Gaillarde 1



**Gilbert Fronty**  
Canton d'Allasac



**Jean-Claude  
Peyramard**  
Canton de Naves



**Michèle Reliat**  
Canton d'Allasac





# COHÉSION TERRITORIALE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL de la CORRÈZE  
RAPPORT D'ACTIVITÉ

# 2018





# COHÉSION TERRITORIALE

## DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

### CORRÈZE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Nouvelle démarche de partenariat entre l'État et les collectivités locales, associant notamment les entreprises, les Contrats de Transition Écologique (CTE) ont vocation à contribuer, au niveau des territoires, à la traduction, de l'ambition écologique que la France s'est fixée aux niveaux national et international. L'objectif est d'accompagner la réalisation de projets concrets contribuant à la mutation écologique et économique des territoires et de constituer un réseau de collectivités en transition qui font la preuve de leur engagement écologique et jouent le rôle de démonstrateurs.

Le Conseil Départemental de la Corrèze a souhaité s'engager dans cette démarche pour fédérer l'ensemble des acteurs de son territoire et co-construire le contrat Corrèze Transition Écologique. Une transition écologique pour et avec les Corrèziens, pour renouveler les façons de produire, de consommer, de travailler, de se déplacer et de vivre ensemble.

Pour répondre à l'ambition du CTE, le Département a fixé quatre orientations stratégiques pour fédérer l'ensemble des acteurs de son territoire :

Orientation 1 : Faire de la Corrèze un territoire exemplaire sur les énergies renouvelables ;

Orientation 2 : Faire de la sobriété et de l'efficacité énergétique un atout d'attractivité et de compétitivité du territoire ;

Orientation 3 : Promouvoir de nouvelles mobilités choisies et durables en milieu rural ;

Orientation 4 : Maintenir et créer des emplois par une gestion plus durable et solidaire des ressources locales.

#### Les actions & faits marquants

##### Entre février et avril 2018 :

Travail collaboratif des différents services pour établir 170 fiches actions. Le travail de synthèse et de consolidation a permis de réaliser, une première présentation lors d'un colloque le 6 avril 2018. A cette occasion, 200 personnes ont participé à la présentation de M. Philippe VASSEUR sur le projet Rev3, la 3<sup>ème</sup> révolution industrielle dans les Hauts de France, et aux groupes de travail.

##### Le 6 juillet 2018 :

Le Conseil Départemental a délibéré favorablement à l'unanimité pour la mise en œuvre du CTE qui fixe 4 grands objectifs pour la transition écologique en Corrèze (26 actions prioritaires, 60 projets et de très nombreux «projets en chantier»).

##### Le 11 juillet 2018 :

Signature de la charte d'engagement avec Sébastien LECORNU, Secrétaire d'État en charge de la transition écologique et solidaire, comme 4 autres territoires « pilotes ».



# COHÉSION TERRITORIALE

## DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

### SERVICE HABITAT

Le service Habitat est chargé de la mise en œuvre de la politique habitat du Département, il assure les missions liées :

- au **Guichet Habitat** : dispositifs d'aides aux propriétaires privés, publics et aux communes notamment pour l'amélioration du bâti, l'accession à la propriété, la construction de logements... ;
- au **Plan d'Actions pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées** : interventions sociales en faveur du logement et l'hébergement, et plus particulièrement le Département assure la gestion des aides du Fonds de Solidarité pour le Logement (aides aux personnes) et du Fonds Commun Logement (aides à l'amélioration des logements) ;
- à **l'Urbanisme** : instruction des certificats et des autorisations d'urbanisme avec les communes conventionnées et mission d'appui et de conseil sur le territoire.

#### Les actions & faits marquants

##### Poursuite et développement de l'ensemble des actions déjà en place :

- Aides à la rénovation de l'habitat, à l'adaptation pour le maintien à domicile des personnes âgées, et à l'accession à la propriété,
- Gestion des dispositifs sociaux pour le maintien et/ou l'accès dans un logement (aides aux personnes et à l'amélioration des logements),
- Instruction urbanisme et conseil.

##### Évolution des aides du Guichet Habitat :

- Fin de l'aide pour les constructions d'habitation,
- Aide à l'acquisition recentrée sur les bâtis construits avant le 01/01/1980 et dont le dossier est déposé avant conclusion de la vente.

##### Plan d'actions pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées 2017-2021, travail réalisé sur les axes suivants :

- Améliorer la connaissance des publics,
- Mobiliser et/ou développer l'offre d'hébergement et de logement en faveur des différents publics du plan,
- Prévenir les impayés de loyer et les expulsions,
- Lutter contre la précarité énergétique et l'habitat indigne,
- Coordonner et fluidifier les parcours et les dispositifs.

##### Année complète d'exercice de la cellule urbanisme.

#### Chiffres clés

##### GUICHET HABITAT

- **1094** demandes
- **693** aides attribuées, représentant :
  - **65 163 515 €** de travaux
  - **2 374 679 €** de subventions engagées

##### FOND SOLIDARITÉ LOGEMENT

- **2199** prestations accordées (accès au logement et dépenses d'énergie essentiellement).
- **675 974 €** engagés

##### FOND COMMUN LOGEMENT

- **107** demandes
- **77** dossiers financés
- **108 470 €** engagés

##### CELLULE URBANISME

- **76** conseils aux collectivités
- **579** dossiers instruits
- **27** suivis de documents de planification

## SERVICE HABITAT

### Témoignage

**Thomas MAURY**, Technicien Habitat

J'interviens sur l'instruction technique des demandes de subventions déposées au Guichet Habitat du Conseil Départemental. Pour cela, je réalise des visites sur l'ensemble du Département.

Je suis également amené à intervenir en amont du dépôt de dossiers pour proposer des conseils techniques ou réaliser des préconisations d'amélioration de l'habitat, pour les travaux d'économies d'énergie, d'adaptation du logement, de rénovation de bâti ancien, permettant de valoriser les caractéristiques de l'architecture traditionnelle Corrèzienne.

Ainsi, et en lien étroit avec l'ensemble des organismes partenaires du Guichet Habitat, je m'efforce de fournir aux usagers porteurs d'un projet en Corrèze un accompagnement le plus complet possible.

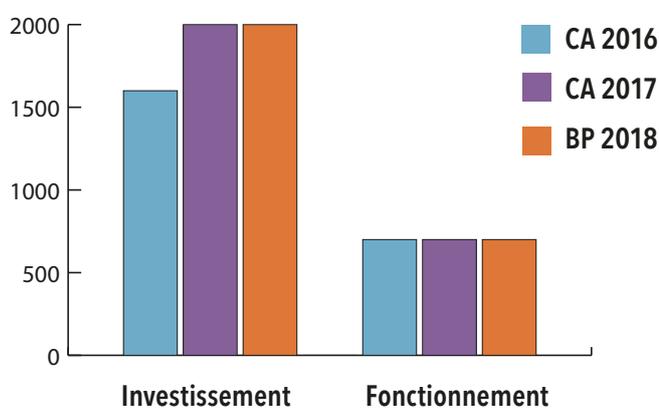
## Les finances & ressources humaines

**16 agents**, soit 15, 5 ETP, accompagnent et favorisent l'amélioration des conditions de logement des Corrèziens.

Ils sont ainsi répartis :

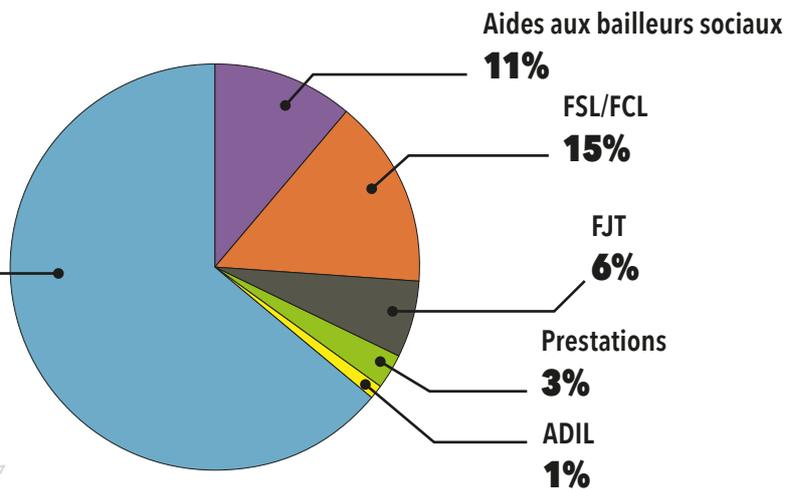
- 1 chef de service
- 4 agents au sein du guichet habitat
- 8 agents au sein du pole social
- 2 agents au sein de la cellule urbanisme
- 1 agent pour le secrétariat.

Répartition des engagements financiers :  
Investissement « Guichet habitat » 2 000 000 €  
Fonctionnement « Aides sociales » 771 000 €



### Comparaison des dépenses

Aides aux particuliers  
**64%**



# COHÉSION TERRITORIALE

## DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

### SERVICE AIDES AUX COMMUNES

Le Service Aides aux Communes regroupe l'ensemble des interventions départementales en direction des communes et de leurs groupements. L'objectif de ce service centralisateur des aides aux collectivités est de faciliter les démarches des maîtres d'ouvrages publics et de gérer de manière optimale le budget départemental d'investissement indirect. Par ailleurs, le service apporte en lien avec les chefs de projet, une assistance à maîtrise d'ouvrage financière et administrative aux maîtres d'ouvrages publics pour le montage de leurs dossiers de demandes de subventions. Le Département a ainsi souhaité inscrire sa politique des «aides aux collectivités» de manière à ce qu'elle soit porteuse d'une plus grande solidarité et cohérence territoriale, incitatrice à un développement économique local et pérenne.

#### Les actions & faits marquants

- En 2018, le Département a renouvelé sa politique des aides aux collectivités afin de l'adapter encore mieux aux besoins des territoires.
- Il s'agit d'une politique ambitieuse en termes d'investissement pour redynamiser l'économie, encourager l'innovation, répondre aux besoins des Corréziens et faciliter leur vie au quotidien.
- Ces nouvelles aides aux collectivités se déclinent en 4 dispositifs :
  - le dispositif contractuel 2018-2020 (Contrat de Solidarité Communale et Contrat de Cohésion des Territoires),
  - le dispositif des dotations voirie 2018-2020,
  - le dispositif d'aide à l'adressage 2018-2020,
  - le dispositif eau et assainissement 2018-2020

#### Chiffres clés

Le Département s'est engagé sur un effort financier de :

- **40 M€** sur 3 ans
- **1 860** projets accompagnés par le Département dont **390** participent à la Transition Écologique.

Ce sont ainsi **25 M€** de travaux qui vont être accompagnés financièrement et profiter à l'emploi en Corrèze.

#### Témoignage

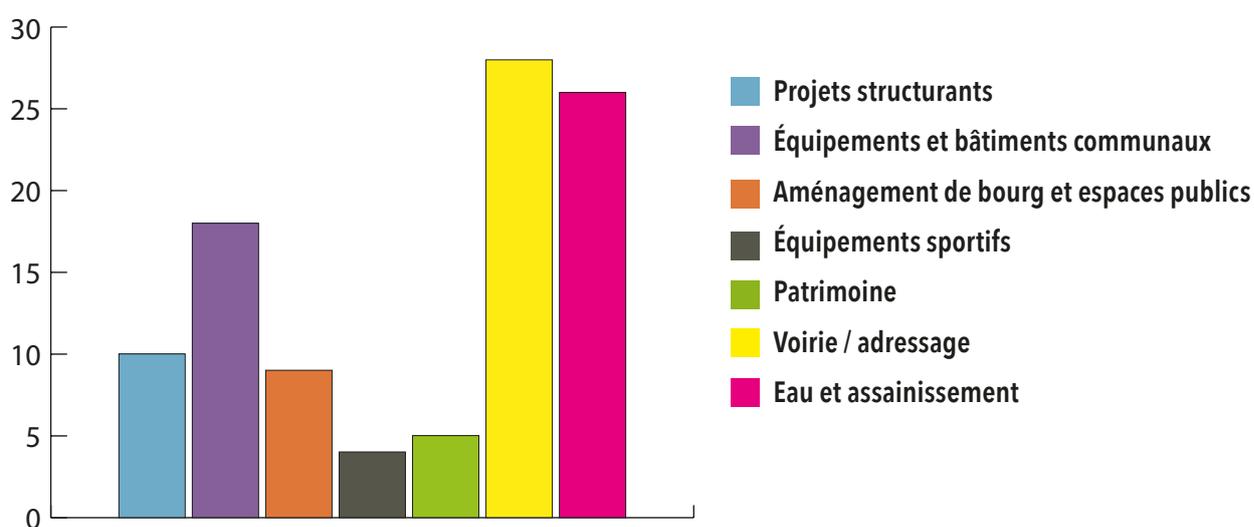
**Cécile RIVIERE**, Chargée du Développement Territorial.

Arrivée dans un contexte en plein renouvellement du dispositif des aides aux collectivités, j'ai pour mission de coordonner la déclinaison de la nouvelle politique départementale contractuelle 2018/2020, en appui au chef de service et en lien avec les chefs de projets des territoires, par l'instruction et l'exécution des subventions, le suivi du dispositif contractuel. J'ai notamment en charge le suivi des projets des EPCI et des projets structurants des communes ainsi que le suivi des financements croisés. C'est un travail d'écoute, d'analyse et de conseil au service des communes et de leurs groupements, visant à les accompagner pour une réalisation optimale de leurs projets.

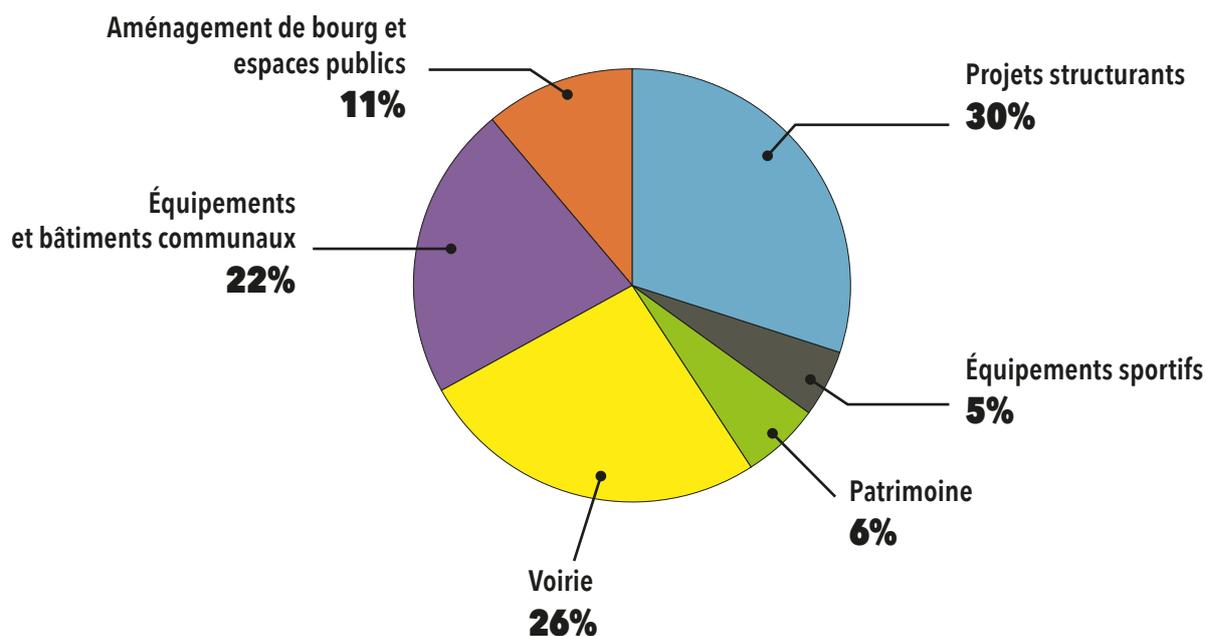
## SERVICE AIDES AUX COMMUNES

### Les finances & ressources humaines

Répartition du budget 2018 par programme



Répartition des contrats par catégories d'aides



# COHÉSION TERRITORIALE

## DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

### CELLULE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La cellule a pour mission l'animation de la politique environnementale du Département regroupant les domaines de l'eau, la protection des espaces naturels, du paysage ainsi que l'environnement et le cadre de vie. Elle accompagne et suit les actions portées par l'ensemble des acteurs du territoire (collectivités, associations, exploitations agricoles...) afin de préserver les atouts environnementaux de la Corrèze et ainsi conforter l'attractivité du territoire.



#### Les actions & faits marquants

- Assistance et conseil des collectivités locales dans les domaines de l'eau potable, de l'assainissement et des milieux aquatiques.
- Accompagnement des collectivités vers le transfert de la compétence «eau potable» aux nouveaux EPCI.
- Poursuite de l'élaboration du SAGE Vézère Corrèze.
- Poursuite du soutien à la Fédération de Pêche pour la réalisation de travaux piscicoles.
- Mise en place de mai à novembre de la phase de lutte antivectorielle contre le moustique tigre.
- Surveillance et lutte contre les espèces invasives (animales et végétales).
- Animation de label lié au cadre de vie et au patrimoine : label départemental des villes et villages fleuris (VVF).
- Démarrage de la démarche de valorisation de la réserve départementale de biodiversité à Argentat sur Dordogne.

#### Chiffres clés

- Plus de **300** acteurs et partenaires du SAGE.
- **38** opérations d'abreuvement et **30** d'irrigation aidées
- **12** mises en conformité d'étangs privés subventionnés pour **116 000 €** d'aides.
- **36** communes participent au label VVF.

#### Les finances & ressources humaines

La cellule se compose de 11 agents : 1 responsable de Cellule, 3 agents en charge de la politique de l'eau, 3 agents au SATESE, 1 agent en charge des espaces naturels et des paysages, 1 agent en charge de l'alimentation bio et locale, 1 agent en mutualisation et 1 agent en charge des subventions.

## CELLULE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Favoriser une alimentation durable, locale et de qualité dans la restauration collective, particulièrement des collèges.

### Les actions & faits marquants

- L'aide à l'introduction d'aliments bio et locaux de 11 € par an et par collégien.
- Une subvention départementale de 79 820 € pour les collèges pour aider à l'introduction d'aliments bio et locaux.
- 232 140 € d'achats de produits bio et locaux via les plateformes agrilocal 19 et Manger Bio Limousin.
- Une action de réduction du gaspillage alimentaire.  
Cette opération a permis de baisser le gaspillage de 80 kg/jours et d'économiser 158 euros par jours (sur la base des prix moyens fictifs).

### Chiffres clés

- Progression du chiffre d'affaires de la plate-forme Agrilocal19 de **26%** sans augmentation de la subvention départementale.
- Une baisse du gaspillage de **15%** pour 13 collèges.

### Témoignage

**Floriane LEMOINE**, Chargée de mission.

L'année 2018 a permis de confirmer l'usage des plates-formes existantes d'approvisionnement bio et local, et de poursuivre une action d'envergure de lutte contre le gaspillage dans les 22 collèges du Département.

# COHÉSION TERRITORIALE

## DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

### SERVICE ENVIRONNEMENT

La Cellule d'Assistance Technique à l'Exploitation des Stations d'Épuration (SATESE) a pour mission d'accompagner les collectivités dans le domaine de l'assainissement collectif, depuis l'assistance à l'élaboration des projets jusqu'à l'assistance technique au fonctionnement des ouvrages de traitement. Il apprécie les performances épuratoires de la station d'épuration grâce aux données de l'auto-surveillance réglementaire et évalue la possibilité de recevoir de la pollution supplémentaire. Il aide à l'optimisation du fonctionnement des ouvrages au travers de conseils d'exploitation (réglages, entretien, équipements à prévoir, etc.). Le SATESE propose d'apporter aux exploitants les conseils en vue d'améliorer et d'optimiser le fonctionnement des installations d'assainissement dont ils ont la charge. Cela se traduit par des visites tout au long de l'année.

#### Les actions & faits marquants



- La formation technique et administrative des agents communaux.
- L'inspection caméra et la détection des réseaux d'assainissement.
- Le développement de projets innovants avec les lycéens et les étudiants des filières de traitement des eaux.

#### Chiffres clés

- **99%** de communes ou EPCI adhérentes au SATESE
- **20 000** Corrèziens concernés
- **5 000** entreprises concernées
- **380** interventions sur site
- **120** contrôles de bon fonctionnement

#### Témoignages

Entre nouvelles technologies, évolutions de la législation et réforme territoriale, le métier est en perpétuel mouvement où les capacités d'adaptation sont les qualités nécessaires pour répondre aux besoins.

**Laurent DIOT**, technicien de service d'assistance technique, précise qu'il a été important, depuis 2015, de proposer un accompagnement réglementaire pour les collectivités lors de la mise en place du nouvel arrêté. Aujourd'hui, chaque commune ou EPCI bénéficie de ce suivi.

**Christophe CASTILLAN**, technicien de service d'assistance technique, note aussi une évolution du champ d'intervention. Ma mission ne consiste plus uniquement à contrôler et régler la STEP, mais de m'assurer aussi du bon état et du bon fonctionnement de réseaux de collecte des eaux usées.

Depuis ces deux dernières années, le SATESE a donc développé un autre champ d'intervention axé sur le réseau avec des technicités particulières comme l'inspection télévisuelle ou la détection des réseaux enterrés nécessitant une formation complète.

**Alain MERPILLAT**, cadre technique, technicien de service d'assistance technique

Ce qui nous semble important, c'est la vision globale du territoire tout en ayant un regard précis des problématiques de chaque commune pour répondre rapidement aux besoins.

L'échange et la transmission, les compétences de chacun et la cohésion de l'équipe sont les points clés du bon fonctionnement d'un service d'assistance technique tel que le SATESE.



## Bilan 2014 - 2018

Évolution 2014 - 2018	2014	2015	2016	2017	2018
<b>Prestations terrains</b>					
Visites conseil avec analyses	313	347	340	339	333
Visites bilan 24 heures			53	59	57
Visites autosurveillance sans analyse	19	18	16	19	19
<b>Total</b>	<b>332</b>	<b>365</b>	<b>409</b>	<b>417</b>	<b>409</b>
<b>Coût Analyses en euros</b>					
Analyses	26 060	30 134	28 312	31 411	38 818
<b>Recettes collectivités en euros</b>					
Recettes conventions	28 068	54 149	56 556	59 875	62 397
<b>Recettes Aides Agence de l'eau en euros</b>					
Aides Agence de l'eau	43 672	55 254	70 816	91 340	98 064

## DIRECTION MODERNISATION & MOYENS

La Direction de la Modernisation et des Moyens définit et décline les orientations de la collectivité en matière de moyens généraux dans une démarche de modernisation, d'optimisation et de cohésion, tout en planifiant, coordonnant et contrôlant l'ensemble des moyens.

Pour cela, elle est composée de trois services : le Service Affaires Juridiques et Achats - le Service Bâtiments - le Service Systèmes d'Information, et compte 56 agents.

L'année 2018 a permis la mise en œuvre opérationnelle d'actions significatives concernant le :

- **Service Affaires Juridiques et Achats** : la dématérialisation des marchés publics avec la mise à disposition d'une plateforme de dématérialisation à plus de 250 entités et collectivités du département de la Corrèze.
- **Service Bâtiments** : l'étude et la réalisation d'un Centre Opérationnel Routier à Tulle, dans le cadre de la nouvelle organisation de la Direction des Routes.
- **Service Systèmes d'Information** : la mise en œuvre d'une plateforme de télégestion et d'échanges des flux avec les services d'aide à domicile ainsi que la mise en conformité des applications du Règlement Général de la Protection des Données.

A cela s'est bien entendu ajouté la gestion des opérations, des affaires et des projets présents au sein de chaque service.

## SERVICE AFFAIRES JURIDIQUES & ACHATS

Les missions du service Affaires Juridiques et Achats sont les suivantes :

- Elaborer la politique d'achat de la Collectivité et planifier la commande publique,
- Mettre en œuvre une commande publique responsable par l'insertion de clauses sociales et environnementales dans les marchés de la Collectivité et l'accompagnement de maîtres d'ouvrages externes,
- Gérer les procédures d'achats et le suivi des marchés en lien avec les services concernés,
- Assister et conseiller la Direction Générale, les élus et services dans tous les domaines du droit,
- Gérer les précontentieux et contentieux en lien avec les services concernés,
- Participer à l'élaboration et gérer les contrats d'assurances ; gérer les sinistres,
- Gérer les acquisitions et cessions (terrains, surplus d'emprises, délaissés de voirie et bâtiments) de la Collectivité, ainsi que les conventions de servitude.

### Les actions & faits marquants

- Dématérialisation des marchés publics : mutualisation de la plateforme de dématérialisation du Conseil départemental avec différentes entités du Département (communes, EPCI, EPHAD, syndicats, etc.) ; formation des 246 entités adhérentes.
- Montée en puissance du volume d'heures d'insertion sociale liée au chantier de déploiement de la fibre optique.
- Forte augmentation des sollicitations au titre du conseil juridique.
- Rattachement des affaires foncières au service Affaires Juridiques et Achats.
- Quelques acquisitions significatives : gravières d'Argentat, atelier communal de Beynat, terrains pour la liaison, RD1089/921 à Malemort.
- Quelques cessions significatives : gendarmeries de Mercoeur et La Roche-Canillac.

## SERVICE AFFAIRES JURIDIQUES & ACHATS

### Témoignage

**Sébastien SALLES**, Acheteur public

Depuis 2016, chaque année sont identifiés, en lien avec la Direction Générale, des achats pour lesquels une étude de l'acheteur est nécessaire. Le but est de satisfaire le besoin d'un ou plusieurs services au meilleur coût, tout en ouvrant, autant que possible et dans le respect de la réglementation, les consultations aux TPE/PME.

Ainsi, je suis amené à rencontrer les services et des entreprises. Je travaille également avec un réseau d'acheteurs d'autres collectivités avec lesquels nous échangeons des bonnes pratiques.

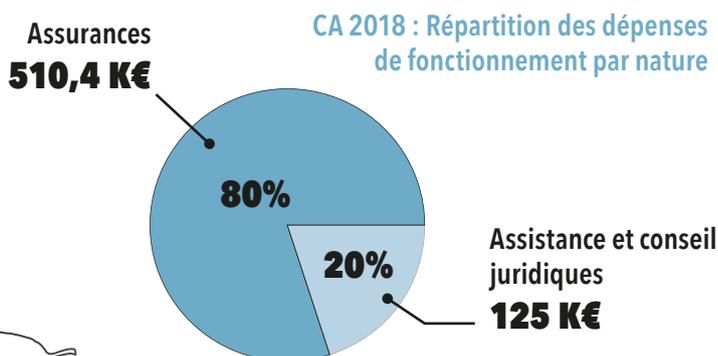
Au quotidien, mon métier consiste principalement à dialoguer avec les services pour mieux connaître leurs attentes, à faire du «sourcing» soit en contactant des entreprises afin de comprendre comment elles fonctionnent (modes d'approvisionnement, confection des prix, contraintes...), soit en réalisant des recherches sur internet pour identifier des entreprises potentielles ou connaître les solutions proposées. Au final, cela permet de définir le juste besoin pour la Collectivité et d'adapter nos exigences au monde économique. C'est un métier très riche tant une Collectivité comme la nôtre achète dans des domaines très variés (routes, bâtiments, moyens généraux, transports, informatique...) et aussi très motivant avec la recherche permanente de résultats.

### Chiffres clés

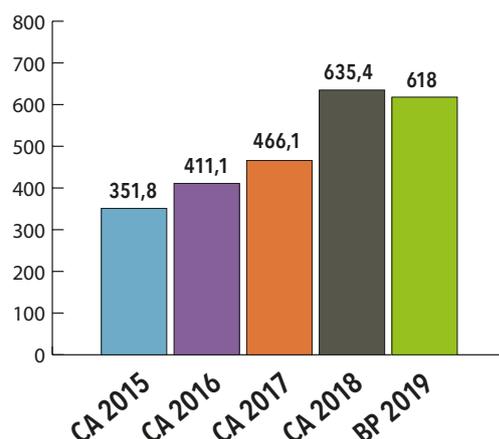
- **55** consultations lancées en 2018 qui ont permis de conclure 112 marchés
- **198** marchés subséquents conclus sur accords cadre
- Plus de **35 000** heures d'insertion générées par la commande publique (marchés du Conseil départemental et des **10** maîtres d'ouvrage accompagnés)  
*Pour mémoire : 25 000 heures en 2017*
- **53** dossiers de consultation ont été examinés par la Commission Commande Publique Responsable ; **18** ont intégré des clauses sociales et /ou environnementales
- **239** dossiers de sinistre assurance (102 en 2017)
- **344** demandes de conseils juridiques (102 en 2017)
- **123 000 €** encaissés par le Conseil départemental au titre des cessions réalisées.
- **1 140 000 €** dépensés par la Collectivité au titre des acquisitions.

### Les finances & ressources humaines

**12 agents** sont affectés au service Affaires Juridiques et Achats :  
**7 personnes** pour la fonction achats ; **4 personnes** pour les fonctions juridique/assurance/affaire et **1 chef de service**.



### Comparaison des dépenses de fonctionnement par année



### SERVICE DES SYSTEMES D'INFORMATION

La politique départementale des systèmes d'information s'inscrit dans la continuité de la modernisation des systèmes d'information, en investissant dans des projets technologiques innovants et en assurant les missions suivantes :

- Aligner le système d'information aux objectifs stratégiques de la collectivité,
- Mettre à la disposition des «clients» de la collectivité les moyens et ressources nécessaires,
- Former, conseiller et assister les utilisateurs,
- Piloter et mettre en œuvre des projets,
- Accompagner les directions dans le changement,
- Assurer la cohérence, la sécurité et la continuité du système d'information,
- Assurer la veille technologique et proposer des solutions innovantes et pérennes,
- Maîtriser les dépenses informatiques et téléphoniques.

Le Conseil Départemental désire également exploiter le potentiel du numérique pour transformer et moderniser son administration et souhaite mener une réflexion de construction de sa feuille de route digitale.

#### Les actions & faits marquants

##### Modernisation du système d'information

La modernisation du système d'information passe par la mise en œuvre de projets structurants et innovants axés sur la dématérialisation, les services aux usagers, tout en intégrant les évolutions réglementaires et fonctionnelles des logiciels métiers dans les domaines des finances, du social, des ressources humaines mais aussi dans tous les domaines de compétences métiers du Conseil Départemental.

Les projets métiers les plus significatifs réalisés en 2018 concernent :

- Le Système d'Information Routier et le projet Routes 4.0 ;
- L'application Web portant sur la gestion de l'élagage ;

- La conformité des applications et outils au RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) ;
- La mise en œuvre d'une plateforme de télégestion et d'échanges des flux avec les services d'aide à domicile ;
- La dématérialisation des marchés publics ;
- La poursuite de la numérisation du cadastre des communes corréziennes ;
- Le prélèvement de l'impôt à la source ;
- La gestion de la bourse pour l'emploi.

Le renouvellement des équipements informatiques centraux les plus critiques est réalisé périodiquement :

- La mise en œuvre d'une sauvegarde centralisée des serveurs informatiques et des bases de données axées sur la déduplication des données ;
- La mise en place d'un cœur de réseau à l'Hôtel du département «Marbot», avec une vitesse de commutation à 40Gb ;
- La migration progressive des postes de travail vers Microsoft Windows 10 ;
- L'achèvement de la migration de la téléphonie IP des sites déportés sur le central téléphonique de l'Hôtel du département «Marbot».

## La mise en œuvre d'une plateforme de télégestion et d'échanges des flux avec les Services d'aide à domicile et de dotation d'équipement mobile aux Instances de Coordination de l'Autonomie (ICA)

Le Département s'est engagé dans une démarche de standardisation des échanges dématérialisés avec les prestataires de services au domicile pour la transmission du plan d'aide, la facturation des services et la télégestion.

Cette démarche, soutenue par la CNSA, a permis la mise en œuvre d'une plateforme de télégestion et d'échanges de flux qui automatise les échanges de données entre les outils métiers des Services d'aide à domicile et le Conseil Départemental.

Par ailleurs, le Département a doté les ICA d'équipements mobiles leur permettant de saisir aux domiciles des bénéficiaires un cahier de coordination, document d'échanges d'informations, envoyé de manière sécurisée aux services sociaux du Département.



## Chiffres clés

- **102** sites gérés
- **3 250** micro-ordinateurs
- **8 650** tablettes ecollege19
- **240** serveurs virtuels
- **9 800** demandes traitées
- **90** marchés de maintenance
- **23** Services d'aide à domicile dont :
  - **20** équipés en télégestion
- **29** Instances de Coordination de l'Autonomie.

## Témoignage

**Denis PASSOUNAUD** Responsable de projet technique des systèmes d'information

En tant que responsable de projet technique des systèmes d'information ma mission s'articule autour de 3 axes principaux :

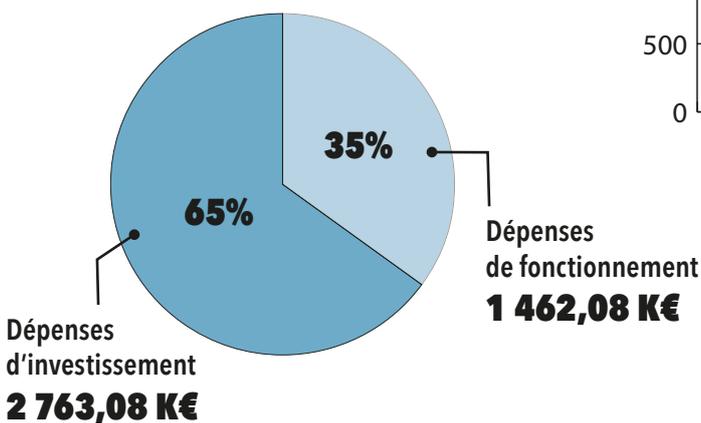
- 1) L'identification des besoins en infrastructures informatiques
  - Définir les architectures des infrastructures à mettre en place, en fonction des critères de disponibilité et de coût définis dans le projet.
  - Rédiger les cahiers des clauses techniques particulières lorsque le projet nécessite le déploiement de nouvelles technologies et choisir la solution la mieux adaptée.
  - Assurer le déploiement des infrastructures informatiques (pilotage des ressources internes et des sous-traitants).
  - Rédiger les documents qui permettront d'exploiter correctement les ressources informatiques déployées pour ce projet.
- 2) L'amélioration continue des infrastructures du système d'information
  - Auditer régulièrement des éléments d'infrastructures (systèmes, réseaux, sécurité).
  - Corriger les écarts relevés par rapport aux bonnes pratiques d'usage fournis par les éditeurs/constructeurs des éléments d'infrastructure.
  - Assurer la veille technologique afin d'observer les tendances et trouver les technologies les mieux adaptées aux usages de notre système d'information.
- 3) Le maintien en conditions opérationnelles des infrastructures systèmes
  - Mettre en œuvre les moyens de supervisions des éléments d'infrastructures et d'alertes afin d'anticiper d'éventuels problèmes (maintenance prédictive) et de cibler les éléments défectueux en cas d'incident.
  - Définir et appliquer les politiques de sauvegardes des différents éléments d'infrastructure du SI.
  - Définir les procédures à appliquer en cas d'incident (procédures de reprise d'activité).

### SERVICE DES SYSTEMES D'INFORMATION

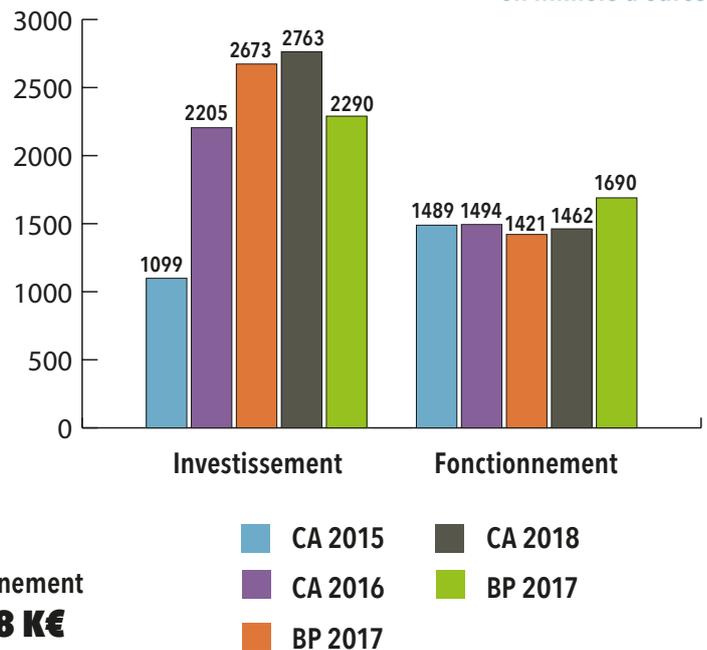
#### Les finances & ressources humaines

Le service Systèmes d'Information comprend **30 agents** dont **12 responsables de projet études** et développement et **4 responsables** de projet technique des systèmes d'information

#### Comparaison des dépenses par section



#### Répartition des dépenses par section en milliers d'euros



## SERVICE BÂTIMENTS

Le service Bâtiments compte 13 agents pour un périmètre d'intervention de 111 sites départementaux soit une Surface Hors d'Œuvre Nette d'environ 240 000 m<sup>2</sup>.

Afin de répondre aux besoins des usagers et des territoires, le service Bâtiments doit poursuivre l'entretien du patrimoine départemental à un niveau élevé d'investissement et maintenir les efforts de maîtrise des dépenses de fonctionnement. Ses missions principales consistent à :

- Assurer la maîtrise d'ouvrage des opérations d'investissement sur l'ensemble des bâtiments départementaux ;
- Assurer la gestion technique, administrative et financière de (des) :
  - l'entretien préventif et correctif des bâtiments, leurs équipements techniques, espaces verts,
  - l'exploitation et la maintenance des installations techniques,
  - baux, conventions et loyers,
  - marchés de gardiennage et nettoyage,
  - procédures amiables ou précontentieuses sur bâtiments ;
- Assurer une expertise, un conseil technique auprès des EPDA (Etablissement Public Départemental Autonome) et autres maîtres d'ouvrage externes, dans le cadre notamment de compétences liées à l'énergie.

## SERVICE BÂTIMENTS

### Les actions & faits marquants

Les principales actions mises en œuvre par le service Bâtiments ont porté sur les domaines suivants :

#### Amélioration énergétique

- Archives Départementales : remplacement groupe froid (27 K€)
- ODCV CHAMONIX : optimisation et remplacement chaudière (131 K€)

#### Clos et couvert

- Collège J. Lurçat de BRIVE : réfection étanchéité (75 K€)
- Collège Cabanis de BRIVE : réfection chéneaux zinc - Tranche 1 (75 K€)
- ODCV La Martière : remplacement volets (65 K€)

#### Modernisation

- Collège Arsonval de BRIVE : participation financière à la restructuration (344 K€)
- Collège d'ALLASSAC : extension préau (72 K€)
- Collège de BEYNAT : restructuration salles techno (37 K€)
- Marbot à TULLE : Centre Opérationnel Routier (142 K€)
- CERB de BEYNAT : restructuration des locaux (380 K€)
- SEDIERES : rénovation électrique partielle (26 K€)

#### Réglementaire

- Collège d'EGLETONS : mise en accessibilité externat (204 K€)

#### Sécurisation

- Collège Rollinat de BRIVE : sécurisation des accès - Tranche 1 (75 K€)
- Collège de TREIGNAC : Plan Particulier de Mise en Sécurité (13 K€)
- Collège Clémenceau de TULLE : Plan Particulier de Mise en Sécurité (34 K€)
- Collège d'UZERCHE : sécurisation des accès (65 K€)
- MSD BRIVE Centre : sécurisation et réorganisation (50 K€)

#### Equipements de cuisine dans les collèges dont :

- Collège Victor Hugo de TULLE (51 K€)
- Collège Clémenceau de TULLE (18 K€)
- Collège d'USSEL (5 K€)
- Collège J. Lurçat de BRIVE (17 K€)
- Collège d'ARGENTAT (9 K€)



## Chiffres clés

Le service Bâtiments assure la gestion de :

- **110** baux et/ou conventions d'occupation
- **5** marchés de logistique
- **19** marchés de maintenance
- **36** marchés de chauffage, énergie
- **603** demandes d'interventions de maintenance bâtiments

L'activité du service Bâtiments représente :

- **22 %** des marchés publics gérés par la collectivité > **25 k€**
- **22 %** des accords-cadres gérés par la collectivité.
- **29 %** des marchés publics publiés par la collectivité.
- **17 %** des affaires présentées par la collectivité en Commission d'Appel d'Offres ou CCMAPA.

L'année 2018 a également été marquée par le lancement d'études de faisabilité :

- Relocalisation du Centre Opérationnel Routier à TULLE
- Création d'un Centre Départemental de Santé à EGLETONS
- Restructuration du Collège d'ARGENTAT
- Restructuration des Archives Départementales

# COHÉSION TERRITORIALE

## DIRECTION MODERNISATION & MOYENS

### Témoignage

**Bruno FAYET**, Gestionnaire technique des Bâtiments

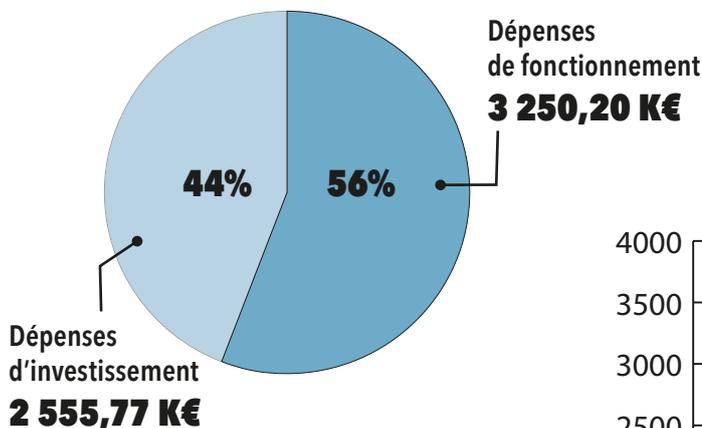
Après avoir occupé plusieurs postes au sein de la Collectivité depuis 1995, j'exerce le métier de technicien gestionnaire de la maintenance et de l'exploitation d'une partie du patrimoine bâti départemental. Ces missions ou attributions, exécutées auparavant de façon aléatoire, m'ont été confiées depuis 2008.

Mes tâches sont très diverses, mais la principale consiste à répondre le plus rapidement possible aux demandes des différents utilisateurs de nos immeubles lors de la survenue de désordres, pannes techniques, sinistres, défauts d'acheminement d'énergie, etc. Pour permettre le traitement de ces requêtes, je suis amené à préparer le cadre contractuel et la passation de commandes de prestations de service de maintenance et l'achat ponctuel de travaux de réparation ou de rénovation.

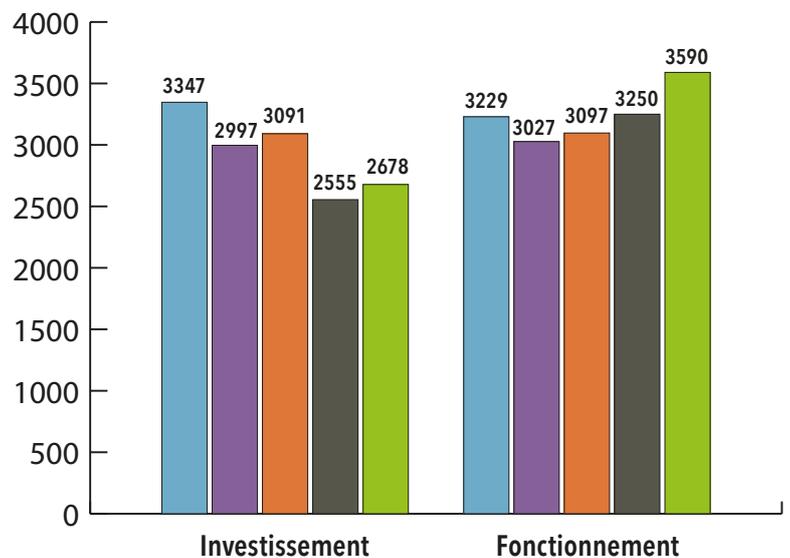
En 2018, cinq marchés de service «multi-techniques» sont arrivés à échéance. Ils ont été renouvelés avec un souci d'adaptation aux besoins et d'optimisation pour la réduction de nos charges financières de fonctionnement. Pour illustrer mon propos, le regroupement des sites et des équipements, dans le domaine technique des portes et portails ou autres ouvrages de fermeture électrique, a permis une diminution du prix des prestations récurrentes de 21 %.

### Les finances & ressources humaines

CA 2018 : Répartition des dépenses par section



Composition des dépenses par section en milliers d'euros





# COHÉSION TERRITORIALE

## DIRECTION DES ROUTES

La mission principale de la direction des Routes est de faciliter l'utilisation quotidienne des 4 697 km du réseau routier départemental. Pour cela, elle assure les aménagements nécessaires qui vont permettre d'améliorer la sécurité des usagers et d'entretenir les infrastructures dans le but de prolonger leur conservation.

La direction des Routes offre un service qui mobilise en permanence les moyens nécessaires pour favoriser tant la mobilité que l'activité socio-économique du Département.

### Les actions & faits marquants

- Mise en place de la réorganisation lancée avec Routes 4.0
- Poursuite d'opérations structurantes (contournement de Noailles, Lubersac, Malemort...)
- Lancement des marchés de la campagne d'élagage
- Mise en place marchés de fauchage/débroussaillage externalisés sur 1/3 du réseau
- Renouvellement marché enrobés et enduits
- Limitation de la vitesse maximale autorisée à 80 km/h au 1er juillet
- Une période hivernale longue et consommatrice de sel (5 480 T) et 1 626 T de pouzzolane.

### Pourquoi la réorganisation Routes 4.0 ?

La direction des routes du Conseil Départemental de la Corrèze fonctionnait depuis son transfert en 2007 avec des outils vétustes et éloignés des préoccupations actuelles. Le projet ambitieux qui a été mené a conduit à une réorganisation complète pendant l'année 2018. Ce travail a dégagé de grands objectifs : replacer l'usager au cœur des préoccupations du département, améliorer les services rendus aux élus locaux (traçabilité, suivi des demandes...), valoriser les métiers et les actions du département et améliorer la performance opérationnelle des équipes.

Cette démarche a misé sur la concertation. Plus d'un tiers des agents de la direction ont participé aux groupes de travail et un travail en profondeur de repositionnement des activités a été mené. Plusieurs rencontres avec les représentants du personnel ont aussi permis d'enrichir les propositions. A la sortie de l'été 2018, une bourse aux postes a été organisée et 75 % des agents ont pu obtenir leur vœu n°1. Les travaux d'aménagement du Centre Opérationnel Routier ont été réalisés dans un temps très court. Les consultations pour l'achat des applications numériques ont été passées. Au 16 novembre, la nouvelle organisation était mise en place. De nouveaux métiers sont apparus (ordonnanceurs, chefs de secteur, référents, inspecteurs du domaine public...) et un

### Chiffres clés

- **13,8 M€** en investissements
- **235 km** de chaussées rénovées
- **12** ouvrages d'art réhabilités
- **16** aménagements de bourg
- Nombre de morts sur nos RD équivalent à 2016.

programme d'accompagnement a été mis en place. Le déploiement des outils numériques a commencé en 2018 et se poursuivra en 2019.

Ce projet extrêmement ambitieux ne connaît pas à ce jour d'équivalent dans d'autres départements ou d'autres collectivités. Mais les changements nécessitent du temps pour que l'organisation se consolide et que la nouvelle culture au service des usagers soit bien en place.

# COHÉSION TERRITORIALE

## DIRECTION DES ROUTES

### Témoignage

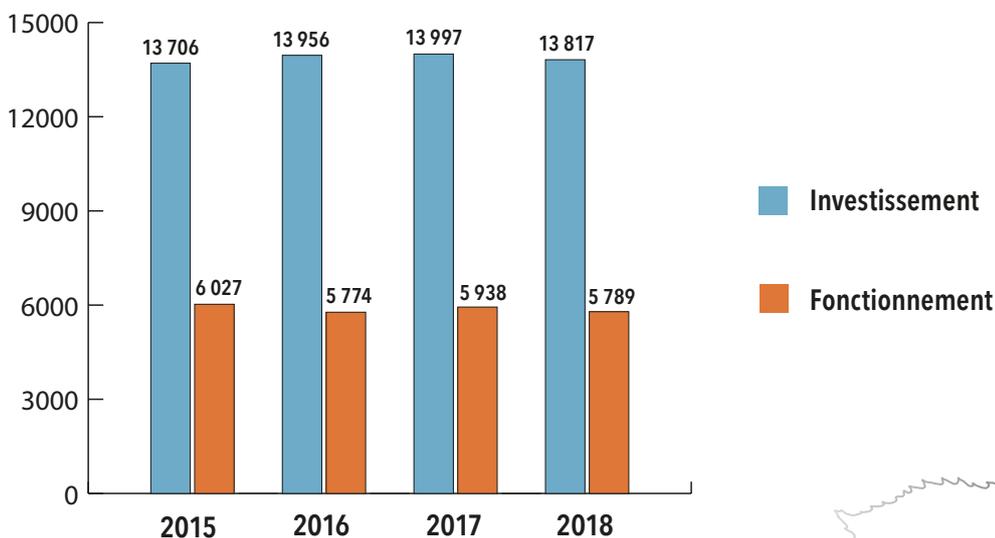
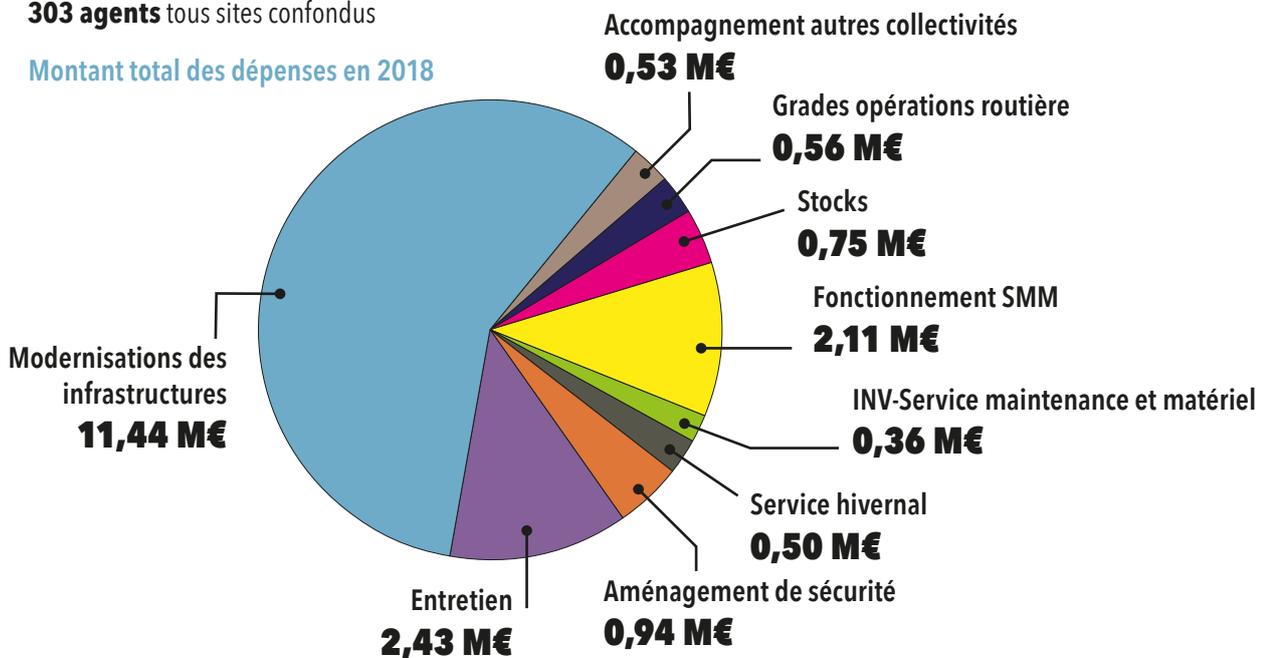
**Jilian JABELOT**, Ordonnanceur

Avant la réorganisation, j'étais agent de terrain dans un centre d'entretien. En novembre 2018, j'ai rejoint le centre opérationnel mis en place à la Direction des Routes, le COR. Aujourd'hui j'occupe le poste d'ordonnanceur. Je travaille sur un secteur au nord du département qui diffère de mon ancien centre, notamment du point de vue du Service Hivernal. J'occupe un poste qui m'intéresse davantage avec plus de responsabilités. Mon activité consiste à envoyer les bons moyens au bon endroit et cela demande une grande réactivité.

### Les finances & ressources humaines

**303 agents** tous sites confondus

Montant total des dépenses en 2018





## CELLULE TRÈS HAUT DÉBIT

La Cellule Très Haut débit est en charge des déploiements Haut / Très Haut débit et téléphonie mobile sur le Département. Elle est composée aujourd'hui de quatre agents en relation étroite avec le Directeur Général Adjoint.

La cellule assure le suivi techno/administratifs des différents travaux réalisés dans le cadre du programme 100% fibre 2021 et des programmes de développement de la téléphonie mobile. Elle se doit également d'être force de proposition et le relai entre le terrain et les élus départementaux/communaux. En parallèle, la cellule oriente et conseille l'ensemble des particuliers/entreprises sur les questions en rapport avec le numérique.

### Les actions & faits marquants

- Attribution des marchés du programme 100% fibre 2021 et lancement des premiers travaux
- Fin des travaux Fibre de la phase pilote du 100% fibre
- Mise en œuvre et ouverture commerciale des premiers pylônes du programme « Zones Blanches Centres Bourgs »

### Chiffres clés

#### 100% Fibre 2021 :

- **28 M€** d'investissement CD19
- **234** communes
- **+ de 90 000** prises à déployer en 3 ans.

#### Téléphone mobile :

- **280 000 €** d'investissement
- **5** communes traitées sur **11**

### Témoignage

**Christèle STECHENKO**, Cellule Très Haut Débit

Arrivée au sein de la « Cellule Très Haut Débit » en Août 2017, j'ai immédiatement intégré les missions liées au programme départemental d'élagage, tout en restant une interlocutrice du programme 100 % fibre. Même si je connaissais les enjeux de ces 2 programmes, étant la priorité de la majorité départementale, je me suis rapidement intégrée à mes nouvelles attributions qui nécessitent une rigueur et un sens de l'écoute au quotidien.

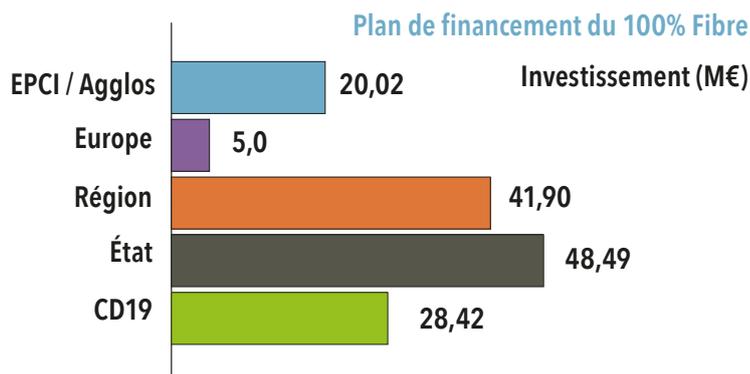
### Les finances & ressources humaines

**1 référent technique par lot**

**Lot 1 :** Groupement EHTP /Scopelec

**Lot 2 :** Axione

**Lot 3 :** Axione



CONSEIL DÉPARTEMENTAL de la CORRÈZE  
RAPPORT D'ACTIVITÉ  
2018



# COHÉSION SOCIALE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL de la CORRÈZE  
RAPPORT D'ACTIVITÉ

# 2018



## DIRECTION DE L'AUTONOMIE & MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

La Direction de l'Autonomie et MDPH est une double direction chargée de la mise en œuvre des actions en faveur du parcours de vie des personnes âgées (PA) et personnes handicapées (PH) sur le Département, au titre des compétences du Conseil Départemental et de celles relevant de la MDPH (GIP). L'activité se décline ainsi autour de trois services :

- 1 - L'Instruction et le versement de prestations financières pour les personnes âgées et personnes handicapées tant à domicile qu'en établissement. En parallèle, l'instruction de l'ensemble des demandes au titre de la MDPH en vue de l'ouverture d'un droit ou d'une orientation vers un établissement ou service : Service Gestion des Allocations,
- 2 - L'évaluation du niveau de dépendance, du besoin de compensation, ou d'orientation sur la base d'éléments médico-sociaux pour tous les usagers ayant déposé une demande soit au titre de la Direction de l'Autonomie ou de la MDPH : Service Évaluation,
- 3 - L'organisation et le suivi de l'offre d'accueil et de service sur le département nécessaires à la prise en charge des publics PA et PH. En particulier, l'octroi d'autorisation de création de service ou d'agrément avec le suivi et l'évaluation de ces structures : Cellule Coordination de l'Offre d'Autonomie.

### Les actions & faits marquants

- Travaux d'élaboration du Schéma Départemental de l'Autonomie 2019-2023 : une construction ouverte, participative et contributive (36 réunions partenariales et une enquête menée auprès des PA et PH corréziennes).
- Plan de modernisation des SAAD et mise en œuvre des feuilles de route des ICA dans le cadre de leurs nouvelles missions.
- Mise en place de l'outil Via Trajectoire avec les ESMS pour la gestion des listes d'attente en établissements et préparation de la mise en place du SI MDPH.

### Chiffres clés

- **78** agents et **26** mis à disposition auprès de la MDPH :
- **14 281** demandes au titre de la MDPH
- **7 630** au titre de l'Autonomie
- Budget **91 078 000 €**

## Témoignage

**Oriane CANTAU**, Service Gestion des Allocations

Positionnée comme «Coordonnateur actions de prévention autonomie» au sein de la Direction de l'Autonomie et MDPH, je suis en charge de la mise en œuvre et du suivi des dispositifs départementaux relatifs aux actions de prévention pour les personnes âgées.

Ma mission principale est d'assurer la mise en œuvre, l'animation et le suivi de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie (CFPPA).

Je travaille en étroite collaboration avec les partenaires locaux et institutionnels, membres de la Conférence des Financeurs, sur l'analyse des besoins et le partage de diagnostic et d'informations, la recherche de nouveaux modes d'accompagnement adaptés aux besoins spécifiques sur les territoires. A ce titre, je travaille activement au déploiement d'actions de prévention structurantes, adaptées, déterminantes et innovantes pour le bien vieillir.

Parallèlement, je participe à la réalisation d'actions propres du Conseil Départemental dans le domaine de la prévention et de l'animation des personnes âgées en risque de perte d'autonomie, notamment dans le cadre des travaux du Schéma Départemental de l'Autonomie 2019-2023 en lien étroit aussi avec les Instances de Coordination de l'Autonomie (ICA).

J'apporte un appui technique, financier, organisationnel relevant de mon domaine d'intervention aux partenaires.

A ce titre, je suis donc identifiée comme personne ressource auprès des services de la Direction, des partenaires mais également auprès de la CNSA (Caisse Nationale pour la Solidarité et l'Autonomie), avec laquelle je collabore à la réalisation d'enquêtes, de bilans, seule ou en équipe avec les services de la Direction de l'Autonomie et MDPH, obligatoires pour le reversement des concours de l'Etat.

### SERVICE ÉVALUATION

Les différentes équipes pluridisciplinaires vont réaliser une évaluation des besoins suite à des demandes d'APA ou MDPH déposées par les usagers auprès de la Maison Départementale de l'Autonomie. Ces évaluations se font en lien avec les projets de vie et aboutiront à des propositions de plans d'aide ou de plans personnalisés de compensation. Elles sont réalisées en faveur de tous les publics fragilisés : personnes âgées de plus de 60 ans, enfants et adultes handicapés. Ceci avec l'appui d'un secrétariat médico-social.

#### Les actions & faits marquants

- Elaboration du Schéma de l'Autonomie en faveur des personnes Âgées et handicapées
- Début de la mise en place du nouveau formulaire de demande générique pour les demandes auprès de la MDPH et projet du SI-MDPH
- Mise en place de l'outil Via trajectoire avec les ESMS
- Orientation CDAPH vers de nouveaux dispositifs comme le PCPE (Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées) pour les adultes et enfants présentant des troubles du spectre autistique
- Déploiement du dispositif RAPT (Réponse Accompagnée Pour Tous) au 1er janvier 2018 sur tout le territoire national. Mais la MDPH de la Corrèze a fait partie des départements pionniers et a mis en place le dispositif pour un public cible de 0 à 20 ans dès mars 2016 et un an plus tard pour tout le public (enfant et adulte).

#### Chiffres clés

- **30** agents sont mobilisés sur ce service

##### APA à domicile :

- **3 167** demandes d'APA déposées
- **48** Équipes Pluridisciplinaires d'Évaluation APA ont eu lieu
- **au 31/12/2018 : 3 686** usagers corréziens sont bénéficiaires de l'APA à domicile

##### MDPH :

- **8 895** demandes déposées
- **40** EPE PCH
- **29** EPE insertion professionnelle et 3 EPE 16/25 ans
- **54** EPE Enfance
- **21** CDAPH ont eu lieu avec **14 541** décisions prises dont **1 024** sur la PCH
- **au 31/12/2018 : on retrouve 1 006** bénéficiaires de PCH-ACTP

#### Témoignage

**Anne Lise GABLE**, Infirmière, Coordonnatrice de la Réponse Accompagnée pour Tous

En tant que coordonnatrice réponse accompagnée pour tous, j'interviens auprès des personnes handicapées, enfants ou adultes, qui se trouvent en situation complexe voire critique en risque de rupture de parcours, en organisant et animant les groupes opérationnels de synthèse. Ces derniers réunissent la personne en situation de handicap, son représentant légal, des professionnels de la MDPH, ainsi que différents partenaires et institutions qui interviennent ou pourraient intervenir auprès de cette personne. Le but est d'éviter les ruptures de parcours en apportant une réponse adaptée, formalisée dans un plan d'accompagnement global. Ce document est signé par la personne elle-même (ou son représentant légal) et les partenaires engagés, et présenté en CDAPH. Je suis donc en contact régulier avec la personne en situation de handicap, et les différents partenaires institutionnels. Je travaille en étroite collaboration avec les différentes équipes de la MDPH et le coordonnateur de parcours «Personnes Handicapées» de la Direction Autonomie/MDPH.

## SERVICE ÉVALUATION

### Les finances & ressources humaines

Le Service compte **30 agents** dont 1 chef de service et 3 secrétaires médico-sociales.

10 agents pour l'évaluation APA à domicile

16 agents évaluateurs pour la MDPH

#### ÉQUIPE ÉVALUATION APA

- 1 médecin
- 3 infirmières
- 6 travailleurs sociaux

#### ÉQUIPE ÉVALUATION MDPH

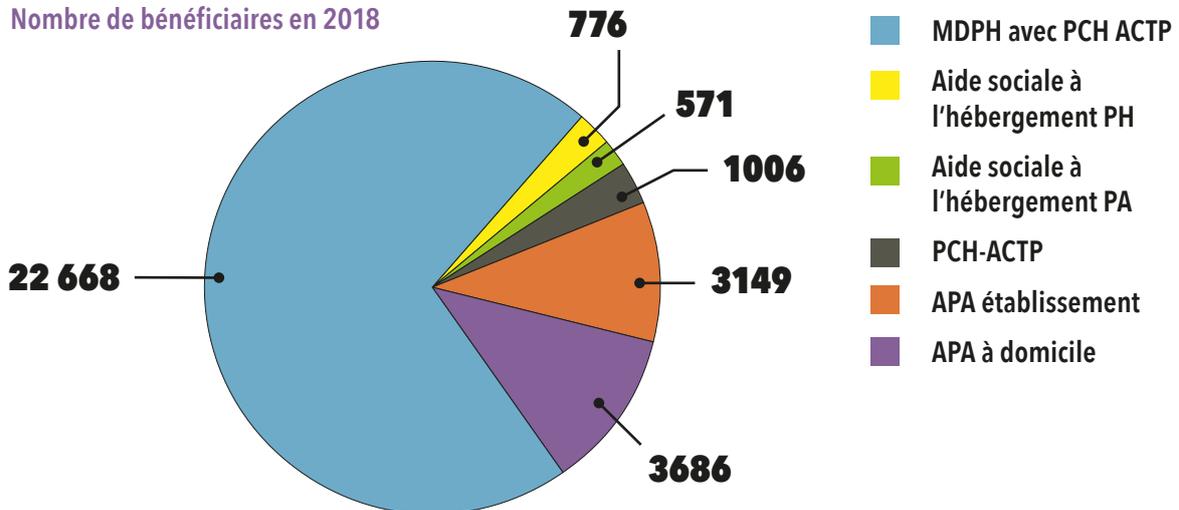
- 3 médecins dont 1 pour l'équipe enfance et 2 pour les adultes
- 1 ergothérapeute
- 1 coordonnatrice du RAPT (réponse accompagnée pour tous)
- 1 référente insertion professionnelle
- 1 infirmière coordonnatrice
- 1 référente surdité
- 1 animatrice en déficience visuelle

- 1 référent scolarité (enseignant mis à disposition par l'Éducation Nationale)

- 5 travailleurs sociaux (dont 1 mise à disposition par l'Éducation Nationale)

**1 ÉQUIPE ENFANCE** à reconstruire après le départ de l'enseignant référent et du travailleur social et l'arrivée de nouvelles collègues.

Nombre de bénéficiaires en 2018



3 686 corréziens sont bénéficiaires de l'APA à domicile dont :

- 2% en GIR 1
- 15,4% en GIR 2
- 21,5% en GIR 3
- 61,1% en GIR 4

Au 31/12/2018, 3 686 Corréziens sont bénéficiaires de l'APA à domicile dont :

On compte moins de bénéficiaires qu'en 2017, ils étaient alors 4 264. Le montant moyen d'un plan d'aide APA varie de 306 € pour un GIR 4 à 818 € pour un GIR1.

Concernant la PCH, la Corrèze compte 774 bénéficiaires fin 2018, chiffre stable par rapport à l'an passé.

Le montant mensuel moyen versé pour cette prestation s'élève à 630 €.

### SERVICE GESTION DES ALLOCATIONS

Le service gestion des allocations assure l'instruction, la notification et le paiement d'aides relatives au maintien à domicile ou à l'hébergement de personnes âgées ou personnes handicapées relevant des compétences du Département. Au-delà et au titre de la MDPH, ce service instruit, propose à la CDAPH et notifie l'ensemble des droits et orientations des personnes handicapées quel que soit l'organisme financeur.

#### Les actions & faits marquants

- Élaboration d'un projet de modernisation des outils métier des SAAD incluant l'équipement d'outils de télégestion ainsi que l'automatisation des échanges avec le service et début de mise en œuvre.
- Amélioration continue du processus MDPH visant la labellisation du Système d'Information courant 2019, conformément au référentiel CNSA.
- Mise en place de l'outil de gestion des listes d'attente : Via Trajectoire

#### Chiffres clés

- **15 568** personnes ont effectués une demande
- **9 186** bénéficiaires d'une aide financière
- **22 668** bénéficiaires d'une décision MDPH
- **28** agents mobilisés

#### Témoignage

**Catherine ROCHE**, Référent logiciel métier

L'année 2018 a été consacrée à la formation de l'équipe d'instructeurs MDPH, en vue de fiabiliser la saisie des données à des fins d'échanges dématérialisés avec les établissements et services et dès 2019, avec la CAF.

Ainsi l'outil Via Trajectoire a pu être déployé dès fin 2018, et permet dès à présent d'assurer un suivi des prises en charge post notification d'orientation. Cet outil permet au service évaluation un réel accompagnement des bénéficiaires dans la mise en œuvre de leur parcours en informant à tout moment des entrées/sorties d'établissement. Au-delà, de par l'accès aux listes d'attente en continu, cet outil permettra un calibrage de l'offre plus affiné.

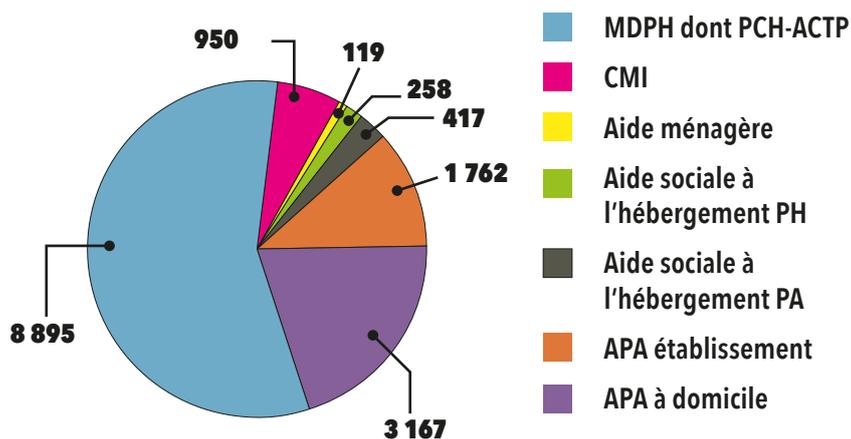
## SERVICE GESTION DES ALLOCATIONS

### Les finances & ressources humaines

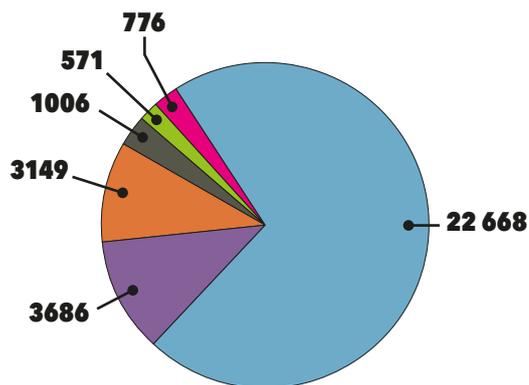
#### Nombre de demandes traitées

Au total 15 568 bénéficiaires ont effectué une demande en 2018 : 8895 à la MDPH et 5 723 au Département, 957 bénéficiaires ont effectué une demande de PCH.

Ce chiffre est relativement stable par rapport à 2017 même si le nombre de demandes MDPH a légèrement baissé en 2018 (-2%) quand le nombre de demandes d'aides du Département a légèrement augmenté.



- MDPH avec PCH-ACTP
- APA à domicile
- APA établissement
- PCH-ACTP
- Aide sociale à l'hébergement PA
- Aide sociale à l'hébergement PH



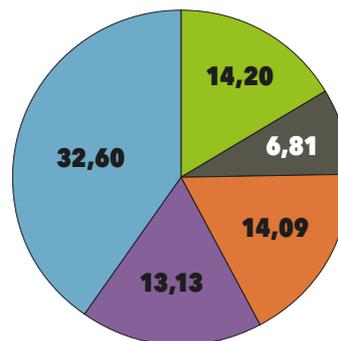
#### Nombre de bénéficiaires en 2018

Le nombre de bénéficiaires est globalement stable : en légère augmentation (+1%) pour la MDPH et en baisse pour le Département (-5%), en particulier concernant la prestation APA.

#### Budget 2018 en M€

Le budget mobilisé par le service gestion des allocations pour servir les aides légales s'établit à près de 81 M€.

- APA à domicile
- APA établissement
- PCH-ACTP
- Aide sociale à l'hébergement PA



#### Montant en € / bénéficiaire / mois

Le plus gros poste de dépenses est affecté à l'aide sociale aux personnes handicapées, aide également la plus élevée en €/bénéficiaire.

#### Instructeurs

4 équipes distinctes répondent aux besoins des bénéficiaires par grand type d'aide :

- 6 ( APA à domicile )
- 8 ( APA établissement - aide sociale hébergement )
- 4 ( PCH - ACTP )
- 6 ( MDPH )

En 2018, la polyvalence a permis de pallier l'absence d'un instructeur aide sociale sur 6 mois ainsi que de former sur cette même équipe, 2 nouveaux agents en remplacement de départs et pallier l'absence d'un instructeur MDPH sur 6 mois en remplacement.

### CELLULE COORDINATION DE L'OFFRE D'AUTONOMIE

#### Les actions & faits marquants

- Elaboration du Schéma départemental de l'Autonomie selon 4 phases (État des lieux, diagnostic, orientations, projet de plan d'action, recueil des données pour l'état des lieux, bilan du schéma précédent, animation des groupes de travail)
- Mise en œuvre des feuilles de route des ICA dans le cadre de leurs missions renouvelées : Information-Orientation, Repérage des fragilités, Prévention et Coordination du parcours. Équipements pour les visites à domicile.
- Mise en œuvre du nouveau référentiel d'évaluation dans le cadre de la procédure d'Agrément des Accueillants Familiaux - Mise à jour des procédures en lien avec nouvelle réglementation issue de la Loi ASV.
- Plan de Modernisation des SAAD - mise en œuvre de la télégestion et de la télétransmission via une plate-forme départementale d'échanges de données informatisées pour conforter le pilotage et la structuration des services d'aide à domicile dans le département. Ingénierie du CD mobilisée via une équipe projet, transversale entre les services de la Direction autonomie MPDH (Direction/ Cellule / service gestion des allocations) et les services informatiques.
- Procédure CPOM PH engagée Fondation Jacques Chirac et ADAPEI.
- Procédure CPOM PA engagée avec les EHPAD de Mansac, Arnac Pompadour, Beaulieu et Pays de Brive-Rivet. Des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens posant à cinq les engagements réciproques entre le CD, l'ARS et le gestionnaire du/des établissements.

#### Chiffres clés

- **29 ICA = 3 600** suivis de parcours ; **6 300** visites à domicile (+ de **30 000** contacts téléphoniques et + de **8 000** personnes reçues) ; + de **2 500** personnes bénéficiaires d'une action de prévention ; + **700** personnes bénéficiaires d'une action numérique ; **923** aidants repérés.
- **23** réseaux de bénévoles pour lutter contre l'isolement
- **45** Accueillants Familiaux (AF) agréés pour 93 places PA/PH
- **13** AF formés par les services du CD en formation initiale
- **26** AF ont bénéficié d'une formation continue
- **15** services de portage de repas conventionnés avec le CD
- **385 700** repas servis à **2 349** personnes
- **23** services prestataires d'aide à domicile autorisés par le CD
- **1 385** personnes employées dont **1 278** aides à domicile
- + **1 241 000** heures d'intervention
- **28** services mandataire (**24** ICA faisant intervenir **1 400** aides à domicile et **4** SAAD) services agréés pour près de **671 000** heures réalisées.

Nombre de places PA = **4 403**  
(EHPAD/MADO/USLD/Résidences autonomes)

Nombre de places PH = **3 648** dont **2 746** Adultes dont **660** places de SAVS SAMSAH.

## SERVICE CELLULE COORDINATION DE L'OFFRE D'AUTONOMIE

### Témoignage

**Elisabeth LEYRIS**, Coordinnatrice de parcours

J'ai pris mes fonctions de coordonnateur parcours autonomie en novembre 2017. Mes missions consistent d'une part, à assurer la mise en œuvre et le suivi départemental des dispositifs relatifs aux parcours de la personne en perte d'autonomie qui se déclinent de la manière suivante :

- Participer à l'élaboration et mise en œuvre du Schéma Départemental de l'Autonomie,
- Suivre et accompagner les dispositifs traitant de ce sujet en lien avec les partenaires concernés,
- Positionner l'offre autonomie dans l'offre départementale notamment auprès des partenaires.

Et d'autre part, à piloter l'accueil familial :

- Assurer le suivi, le contrôle, la formation, des accueillants familiaux,
- Organiser la veille juridique,
- Mettre en place des procédures et outils conformément à la nouvelle réglementation.

Ces nouvelles missions nécessitent un travail partenarial avec l'ensemble des services de la Direction de l'Autonomie, de la MDPH, de la DASFI, organismes de tutelle, structures hospitalières, associations PH, ICA... afin d'apporter la réponse la plus adaptée à la personne.

### Les finances & ressources humaines

- Coordination - ICA + CLIC : **1 489 044 €**
- Aide aux Aidants : **140 000 €**
- Formation Accueil Familial : **8 100 €**
- Forfait Autonomie : **189 112 €**
- Portage de Repas : **224 713 €**
- Plan Modernisation de l'Aide à domicile :
  - **160 657 €** pour les SAAD
  - **47 186 €** pour les ICA
- Professionnalisation de l'Aide à domicile : **65 000 €**

Ressources humaines : **7 agents**

### SERVICE DE L'AIDE SOCIALE A L'ENFANCE

La loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfance vient renforcer celle du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance. Le Président du Conseil départemental est le chef de file de cette politique publique.

La politique de prévention et de protection de l'enfance vise à : apporter un soutien matériel, éducatif et psychologique aux mineurs, à leurs familles et aux majeurs âgés de moins de 21 ans ; mener des actions de prévention des mauvais traitements à l'égard des mineurs ; organiser des actions collectives visant à prévenir la marginalisation ; faciliter l'insertion et la promotion sociale des jeunes et des familles ; et pourvoir à l'ensemble des besoins des mineurs confiés au service en collaboration avec leurs familles ou leur représentant légal.

#### Les actions & faits marquants

##### Le Dispositif Placement Familial

Le Dispositif Placement Familial est en charge du recrutement, de la gestion statutaire, de la formation et de la professionnalisation des assistants familiaux.

Le placement de l'enfant en danger chez un assistant familial est une priorité pour le Conseil Départemental car il constitue une vraie réponse aux situations complexes et variées.

Au 31/12/2018 : 168 Assistants Familiaux accueillent environ 80% des enfants pris en charge par l'ASE, toutes mesures confondues (placement, AEMO 375-2 et AED 222-5).

##### La Cellule Plateforme Orientation Prévention

En 2018, la Plateforme Orientation Cellule (CRIP) a poursuivi ses missions de recueil et de traitement des informations préoccupantes sur l'ensemble du territoire corrézien :

1 084 Informations Préoccupantes comptabilisées,

9 CDIP tenues (25 enfants concernés)

175 signalements d'enfants en danger

110 Ordonnances Provisoires de Placement mises en œuvre

**MNA** : en 2018 une augmentation continue du nombre de MNA sur le territoire corrézien ; au 31 décembre, 114 jeunes MNA étaient confiés à l'ASE et 141 jeunes migrants ont été mis à l'abri dans le cadre des démarches d'évaluation.

##### Adoption :

- 3 enfants confiés dans le cadre de l'adoption nationale et 2 enfants en adoption internationale

- 2 enfants accueillis dès leur naissance dans le cadre de l'accouchement sous le secret

- 39 familles sont titulaires d'un agrément en cours de validité et 18 demandes d'agrément en vue d'adoption déposées.

#### Chiffres clés

- **484** enfants confiés à l'ASE (+5%)
- **80 %** des enfants en famille d'accueil
- **1 084** IP
- **9** CDIP
- **175** signalements d'enfants en danger
- **110** OPP mises en œuvre

##### Mesures ad hoc et tutelles

**aux biens** : l'administrateur ad hoc se charge de mettre en place la défense de mineurs victimes et la gestion des tutelles.

- mesures ad hoc : 27 mesures en cours au 31/12/2018 pour 45 mineurs.

- mesures de tutelles aux biens (gestion de fonds) : 63 dossiers actifs contre 61 en 2017.

##### Accueil parents/enfants :

19 parents et 17 enfants dont 17 parents et 13 enfants à l'accueil familial du CDEF (soit 83 % des accueils). familial du CAE La Providence.

## SERVICE DE L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

### Les actions & faits marquants

#### ■ Le Pôle Ressources et les cellules Projet pour l'Enfant

- Le Pôle Ressources assure le suivi et la gestion du dossier de l'enfant confié ou accompagné par le service de l'Aide Sociale à l'Enfance
- Le Dispositif Enfance Famille assure, dans le cadre de mesures de placement, la prise en charge éducative et financière de 431 enfants (contre 413 en 2017), qui sont confiés soit par leurs parents dans un cadre

administratif soit dans un cadre judiciaire au Président du Conseil départemental.

Dans le cadre des mesures éducatives à domicile, telles que l'AEMO sur décision judiciaire et/ou l'AED, sur décision administrative à la demande des parents : 666 mesures

Soit 241 AED/425 AEMO

- 484 enfants confiés à l'ASE au 31/12/2018, toutes mesures confondues :

- 431 enfants accueillis à l'ASE

(89 % enfants confiés à la suite de mesures administratives ou judiciaires)

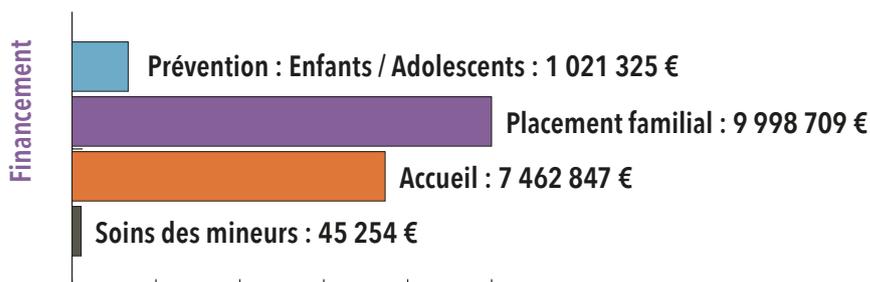
- 53 enfants en placement direct financé par le service de l'ASE (11 % enfants placés directement par le juge à un tiers ou un établissement) dont :
  - mineurs placés auprès d'un établissement : 34
  - mineurs placés auprès d'un tiers digne de confiance : 19

### Témoignage

**Magali COLLY**, Responsable Plateforme Orientation Cellule (POC) à l'Aide Sociale à l'Enfance

Mon rôle est d'organiser le recueil de toutes les informations Préoccupantes (IP) et d'assurer leur traitement et leur bonne orientation. Ce travail s'effectue en collaboration avec un travailleur social et une secrétaire. La finalité de la transmission des IP à la P.O.C est d'éviter d'engorger les tribunaux, en constituant l'interface avec les juridictions et plus particulièrement le parquet. Nous évaluons, de concert avec les différents professionnels, la situation du mineur et les options possibles pour l'enfant et sa famille, en privilégiant les différentes solutions administratives dans un premier temps. La «judiciarisation» de la situation est sollicitée lorsque l'intérêt de l'enfant l'impose. La cellule est également en charge de la mise en œuvre des ordonnances de placement provisoire (OPP) et de l'évaluation des situations jusqu'à audience. Ces mesures sont accompagnées par deux Travailleurs Sociaux Enfance. Ce travail implique un partenariat renforcé avec tous les professionnels issus du milieu médical, social, scolaire et judiciaire. Je participe actuellement au groupe de travail concernant la mise en place de la future CRIP (Cellule de Recueil et de traitement de l'Information Préoccupante) qui viendra en lieu et place de la P.O.C. Les missions seront recentrées sur le traitement des informations préoccupantes et les ordonnances de placement provisoire. Dans l'attente de la future organisation, mes missions comprennent également, l'évaluation des mineurs non accompagnés, en lien avec les travailleurs sociaux enfance, les accueils provisoires et les accueils provisoires jeunes majeurs. Le volume d'activité de la P.O.C. en 2018 est de 1 084 informations préoccupantes traitées et de 110 ordonnances de placement provisoire mises en œuvre.

### Les finances & ressources humaines



**228,5 agents**, ainsi répartis :

- 7 cadres
- 15 agents administratifs
- 20 TSE AEMO AED
- 13 TSE Placement
- 168 assistants familiaux
- 3,5 psychologues
- 1 TSE adoption
- 1 TSE ad'hoc

### SERVICE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE - SANTÉ

#### Les actions & faits marquants

- Déploiement des ateliers bien être auprès des bébés et parents.
- Campagne de recrutement des assistants familiaux sur la Corrèze.
- Action collective de prévention et de promotion de la santé :
  - Semaine européenne de la vaccination et mois sans tabac ;
  - Action d'information et de sensibilisation dans le cadre de la semaine européenne de la vaccination.
- Conférence sur le syndrome d'alcoolisation fœtale.
- 1 journée d'étude sur la prévention du syndrome du bébé secoué.

#### Chiffres clés

- Activités Prénatales : **32** entretiens prénataux (EPP), **716** visites à domicile des femmes enceintes
- Activités Post natales : **3 338** enfants vus en consultations
- **353** consultations de puéricultrices
- **851** visites à domiciles par les puéricultrices
- **1763** enfants vus en bilan de santé
- **25** agréments Assitants Maternelles
- **16** agréments Assitants Familiaux

#### Témoignages

**Véronique MASSIAS** et **Françoise HOSPITAL**, Sages femmes

Sage-Femme de PMI... ! Qu'est ce que c'est ? Sage-Femme, tout le monde voit à peu près... «La sagesse auprès de la femme qui met au monde », mais PMI... alors là ça devient plus mystérieux...

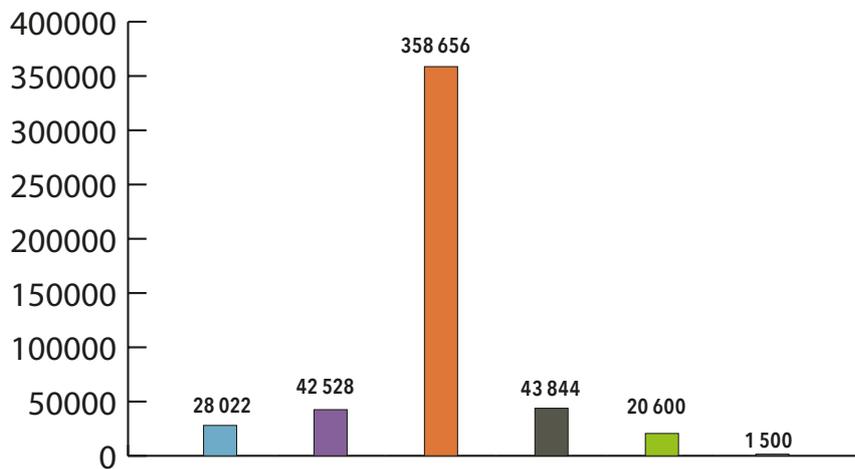
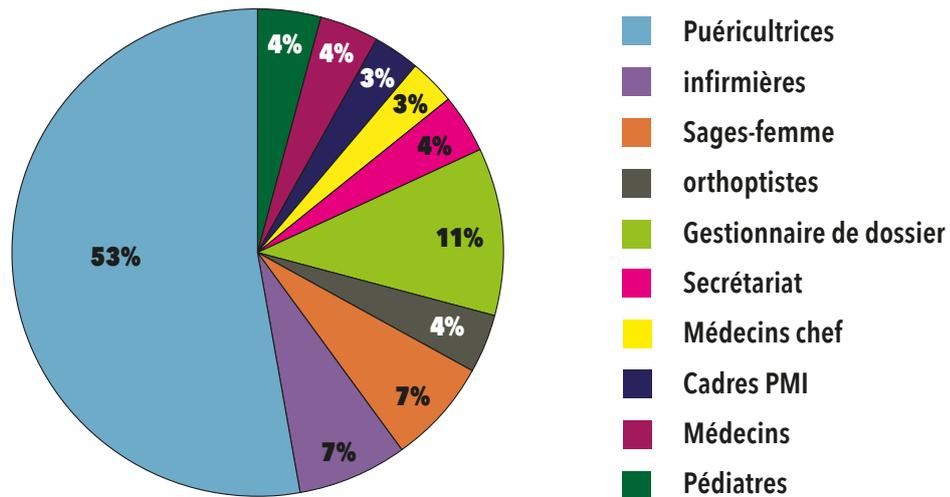
PMI : Protection Maternelle et Infantile, on aurait même envie de dire Protection Familiale et Infantile.

Les missions de la Sage Femme PMI ? Accompagner la femme enceinte ou en devenir de l'être, les futurs parents pour que la naissance se passe dans des conditions médicales, psychologiques et sociales optimales. Elle guide, conseille, rassure et oriente les futurs parents. Elle travaille toujours en équipe : Maternités, service de psychiatrie périnatale, médecins et puéricultrices de PMI, service social, ASE, dans le respect de la personne et pour un suivi plus harmonieux.

Elle propose des rencontres à domicile ou dans les MSD du département pour donner des réponses adaptées à chacun pour toutes les questions autour de la grossesse, de la naissance et du retour à la maison en prenant le temps de l'écoute indispensable à une relation de confiance. Dans cette optique, elle peut aussi proposer, un entretien prénatal précoce, des séances de préparation à la naissance et à la parentalité individuelles ou en petits groupes, des consultations prénatales en lien avec les professionnels de la maternité, des suivis monitoring fœtal sur prescription, un accompagnement au retour à domicile pour les patientes déjà suivies (PRADO) ainsi qu'un accompagnement à la contraception. Fortes de leur longue expérience professionnelle médicale hospitalière, les deux Sages-femmes PMI de la Corrèze sillonnent le département afin d'être à la disposition des demandes de toute femme enceinte et d'être au plus près des situations les plus fragiles pour soutenir les futurs parents mais aussi, avoir un œil sur le bien-être de l'enfant à naître. Avec tous les autres professionnels, c'est par ce travail de prévention sans cesse renouvelé et soutenu par tous que nous pourrions espérer faire de l'aventure de la naissance une expérience sécurisée dans un projet de vie responsable.

## SERVICE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE - SANTÉ

### Les finances & ressources humaines



- Accueil du jeune enfant
- Famille Enfance subvention
- Promotion de la santé : Participations
- Promotion de la santé : Fonctionnement
- Promotion de la santé : Subventions
- Moyen en Investissement

### SERVICE INSERTION

Le service Insertion est en charge de la gestion de l'allocation rSa, de l'accompagnement des bénéficiaires, de l'activation et du suivi de leurs parcours d'insertion.

Assurant la déclinaison et la mise en œuvre de la politique départementale d'insertion, il élabore et s'appuie sur deux programmes fondateurs : le Programme Départemental d'Insertion (PDI) et le Pacte Territorial d'Insertion (PTI).

Le PDI définit la politique départementale d'accompagnement des publics, recense les besoins et l'offre locale d'insertion et planifie les actions correspondantes. Le PTI définit et harmonise les modalités de coordination des actions entreprises avec les partenaires pour favoriser l'insertion des bénéficiaires du rSa.

Le service Insertion assure la gestion administrative des dossiers, organise l'information et la contractualisation systématique de toutes les personnes ouvrant un droit rSa, propose un accompagnement individualisé et adapté à chaque personne relevant du dispositif rSa, évalue chaque Contrat d'Engagement Réciproques.

Il a également la responsabilité du contrôle du droit, des réductions et suspensions, du contentieux, des recours ainsi que du volet fraudes et dette.

#### Les actions & faits marquants

- Evaluation de l'impact du PTI sur les politiques publiques d'insertion
- Reconstitution pour 2019/2021 de la politique départementale d'insertion et du PTI par avenant
- Renforcement de l'équipe d'accompagnement avec 2 coachs sociaux et une animatrice numérique
- Organisation du 1<sup>er</sup> Forum BOOST Emploi territorialisé à Egletons
- Démarrage des Clés de l'Emploi
- Démarrage des réunions d'information et de mobilisation portées par le service Insertion
- Un taux et des délais de contractualisation optimisés

#### Chiffres clés

- **3 187** foyers brSa (- 0,38 % sur un an)
- **6 374** brSa (- 1,41% sur un an)
- **7 492** CER réalisés
- **977** brSa suivis par l'équipe accompagnement du service Insertion au 31/12/2018.
- **4** Clés de l'Emploi
- **36** participants
- **29** sorties emploi/formation



## SERVICE INSERTION

### Témoignages

**Marie Agnès VERGNE et Élodie DESSOUDEIX**, Coachs professionnels

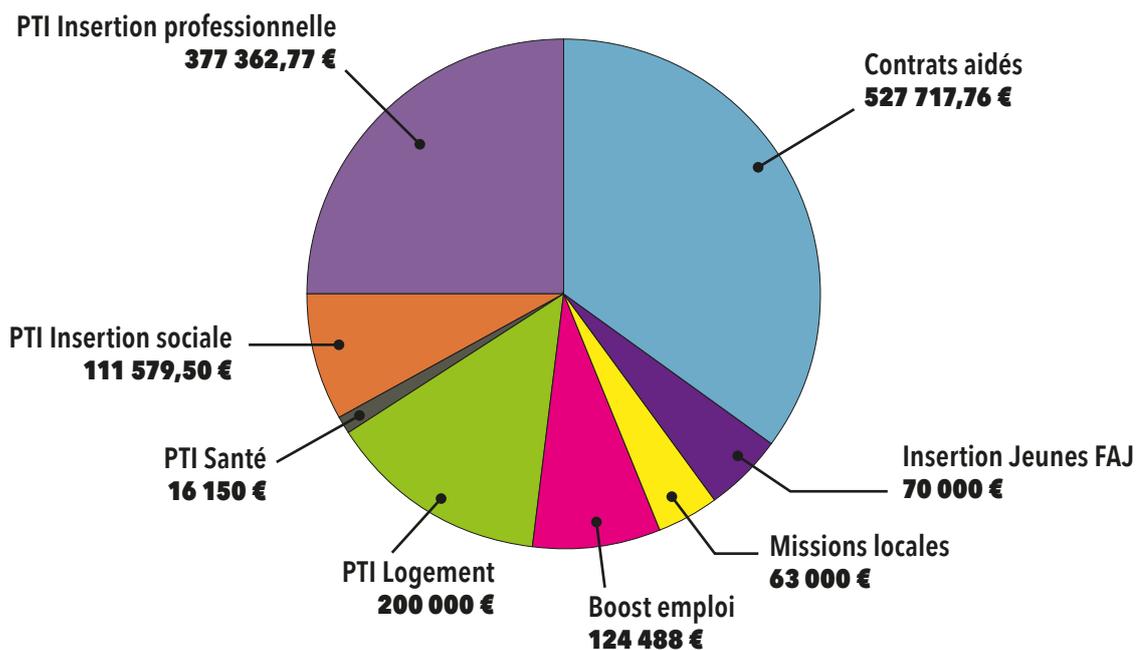
Nous proposons un accompagnement individualisé et renforcé pour sécuriser l'accès à l'emploi ou en formation des bénéficiaires du rSa. Notre intervention se fait sur un temps court (10 mois maximum) avec un suivi intensif. Nous intervenons aussi en ateliers collectifs -Les Clés de l'Emploi- pour aider les entreprises dans leurs recrutements avec une préparation personnalisée en amont des bénéficiaires du rSa. Nous participons aux forums BOOST Emploi afin de favoriser le lien entre le monde de l'entreprise et les bénéficiaires du rSa en recherche d'emploi.

### Les finances & ressources humaines

Un service composé de **35 agents**

avec :

- 1 chef de service
- 1 responsable de l'équipe dédiée à l'accompagnement
- 1 équipe administrative de 15 personnes
- 1 équipe d'accompagnement des publics de 18 personnes



# COHÉSION SOCIALE

## DIRECTION ACTION SOCIALE, FAMILLES, INSERTION

### MAISONS DE LA SOLIDARITE DEPARTEMENTALE

Réparties sur l'ensemble du territoire corrézien, 12 Maisons de la Solidarité Départementale regroupent des chefs de service, des encadrants de proximité, des travailleurs sociaux (polyvalents de secteur, chargés du budget), des référents Enfance ASE, des référents Insertion, des médecins et puéricultrices PMI, des agents chargés d'accueil pour offrir un service médico-socio-éducatif de proximité pour l'accès aux droits, la lutte contre les exclusions, la prévention et la protection des enfants et des adultes vulnérables.

#### Les actions & faits marquants

##### ■ Statistiques travailleurs sociaux et accueil

- Elaboration d'une procédure pour la mise à disposition d'indicateurs statistiques de pilotage à destination de la direction DASFI. Ils permettent d'évaluer les mesures et les moyens des politiques publiques, mises en place et d'observer les tendances et spécificités du Département de la Corrèze.

##### ■ Nouvelle organisation de l'accueil médico-social en MSD

- Au moins un agent d'accueil par MSD  
- Un service public de proximité départemental  
- Une garantie de l'équité d'accueil du public  
- La stabilisation de l'organisation en vue de la mise en œuvre de l'accueil social de premier niveau en 2019  
- Une formation interne dispensée à l'ensemble des agents d'accueil médico-social MSD

##### ■ Formation des cadres au référentiel d'évaluation en Protection de l'Enfance

- Une action du Schéma Départemental de l'Enfance  
- Huit cadres MSD formés  
- Sept cadres seront formateurs internes à destination des travailleurs médico-sociaux MSD/PMI/ASE

##### ■ Protection des données personnelles et archivage

- Mise en conformité avec la réglementation  
- 2 groupes de travail pluri professionnels transversaux DASFI  
- Coordination et mise en cohérence entre les groupes de travail

#### Chiffres clés

- **10 650** foyers corréziens accueillis et/ou accompagnés par les travailleurs sociaux dont **4 829** nouveaux entrants.
- **193 743** appels reçus en MSD (+ **35 000** appels/2017)

## MAISONS DE LA SOLIDARITÉ DÉPARTEMENTALE

### Témoignage

**Sylvie LACROIX**, Agent d'accueil médico-social à la MSD de Tulle

Une nouvelle organisation du secrétariat accueil a été mise en place en 2018 à la MSD de TULLE. Des travaux ont été réalisés pour permettre un accueil physique mieux adapté à la confidentialité et la discrétion (bureau vitré et fermé). Je suis positionnée sur le poste d'accueil physique du public et déchargée de l'accueil téléphonique. L'accueil est le 1<sup>er</sup> contact avec le service social, et pour certains, je suis la seule personne avec qui ils échangeront dans la journée. La personne accueillie plusieurs fois est toujours en relation avec moi. Je connais sa situation et elle n'a pas à redire ses difficultés sociales. Je peux constater qu'elle est plus en confiance, dialogue plus facilement.

Je prends le temps pour l'écouter, évaluer sa demande, la renseigne, l'oriente, l'aide à accomplir ses démarches administratives (papier en ligne). Je dois donc avoir une bonne connaissance de la législation, des dispositifs, des partenariats et fais le lien quotidiennement avec les travailleurs sociaux pour faciliter l'accompagnement social qui sera mis en place par la suite. L'intérêt que je porte à cette mission ne faiblit pas car, au-delà de l'aide administrative, mon sens relationnel et humaniste est mobilisé et m'apporte de la satisfaction professionnelle.

### Les finances & ressources humaines

Un service composé de **107,7 agents**

avec :

- **70,4** Travailleurs sociaux de polyvalence ETP
- **22,3** Agents chargés d'accueil médico social ETP
- **4** Chefs de services
- **5** Encadrants de proximité ETP
- **1** Apprenti
- **5** Travailleurs sociaux en charge du budget ETP

# COHÉSION SOCIALE

## DIRECTION ACTION SOCIALE, FAMILLES, INSERTION

### MISSION EUROPE FSE

La MISSION EUROPE FSE constitue l'organisme intermédiaire (OI) de gestion du FSE (Fonds Social Européen) créé à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, porté par le Département.

La mission Europe FSE assure dans son ensemble la gestion déléguée des 2 enveloppes de subventions globales FSE attribuées au territoire corrézien pour la période 2014-2020 (6M €).

Cette gestion inclut la reprise de la gestion de la convention 2015-2017 qui était réalisée par le GIP Corrèze Europe (organisme intermédiaire dissous en septembre 2018) et la gestion de l'enveloppe dédiée pour la période 2018-2020.

Le FSE mobilisé dans ce cadre vise le soutien de projets et d'actions d'insertion professionnelle & sociale, destinés aux publics les plus éloignés de l'emploi résidant en Corrèze.

L'ensemble des opérations soutenues s'inscrit dans le cadre du Programme opérationnel national FSE axe prioritaire 3 « Lutter contre la pauvreté, promouvoir l'insertion ».

Le FSE contribue ainsi au déploiement des actions développées au titre des politiques et programmes d'insertion du territoire, le Pacte territorial d'insertion (PTI) piloté par le Département, les PLIE (plan local d'insertion et d'emploi) et Contrat de Ville de la CABB.

### Les actions & faits marquants

- Une année de réorganisation et de transition de la gestion du FSE en Corrèze
- La création de l'organisme intermédiaire départemental « Mission Europe FSE »
- La dissolution et la liquidation du GIP Corrèze Europe

### Chiffres clés

- **2,5 M€** : FSE mobilisé entre 2015 et 2017 au bénéfice du territoire corrézien.
- **17** opérations cofinancées par le FSE.
- **2 250** participants inscrits aux actions soutenues.
- **2,6 M€** : enveloppe FSE pouvant être mobilisée sur la période 2018 à 2020.

## MISSION EUROPE FSE

### Témoignages

#### L'équipe de gestion de la Mission Europe FSE

Optimiser la mobilisation des fonds européens au profit de l'ensemble du territoire départemental est une démarche engagée en Corrèze dès 2015 année débutant l'actuelle programmation européenne, laquelle s'achèvera en 2020.

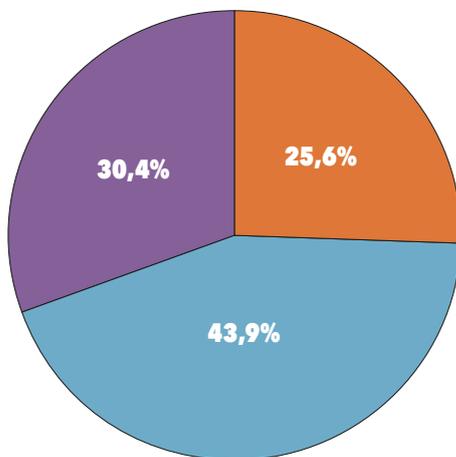
Le cofinancement FSE a permis le déploiement opérationnel de nombreuses actions d'insertion au bénéfice des participants qui s'y sont inscrits : 2250 personnes en ont bénéficié entre 2015 et 2017.

Le FSE constitue un levier financier efficace, concret, pouvant intervenir jusqu'à 60 % du coût total du projet.

Lever la complexité technique et faciliter le recours au FSE pour les porteurs de projets => En réponse, un appui constant apporté par la mission Europe FSE.

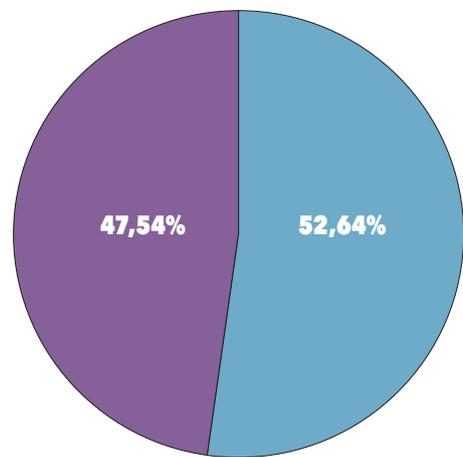
### Les apports du FSE sur le territoire entre 2015 et 2017 : 2,5 M€

Répartition par type de porteur



- CD19
- Autres porteurs
- CABB Ville de Brive

Répartition par territoire



- Territoire CD19 - PTI
- Territoire CABB PLIE et contrat de Ville

### SERVICE ÉDUCATION JEUNESSE

Notre collectivité est en charge de 25 collèges publics et de 5 collèges privés fréquentés par plus de 10 000 collégiens. Au quotidien, le Conseil Départemental met à disposition des collèges publics plus de 250 agents en charge de l'accueil, l'entretien, la restauration et l'hébergement.

La jeunesse est au cœur des priorités de la mandature. Aussi, le Département mène des actions concrètes adaptées aux jeunes et à leurs besoins en termes d'éducation, d'orientation ou encore d'épanouissement personnel.

Alors que les transports interurbains et scolaires sont désormais une compétence régionale, le transport, qui relève du champ du handicap, est resté dans le giron départemental. Le Conseil Départemental est soucieux d'apporter une réponse adaptée aux besoins de chaque famille présentant un handicap et de favoriser ainsi l'autonomie du jeune.

#### Les actions & faits marquants

##### ■ Référentiel des agents départementaux des collèges

Réalisé dans une dynamique de concertation, il a pour vocation d'améliorer le cadre de vie au travail, de développer une politique de gestion durable, d'optimiser les conditions de travail et d'harmoniser les pratiques professionnelles des agents départementaux des collèges.

##### ■ Réorganisation territoriale de la politique départementale en matière de restauration

Dans un souci d'efficacité, de proximité avec les agents et de valorisation des compétences, 4 chefs de bassin assurent la responsabilité du suivi des actions en faveur de la restauration scolaire dans les établissements situés sur leur territoire d'intervention autour de 4 grands axes : management, formation, éco-responsabilité et sécurité alimentaire.

##### ■ Renouvellement de la convention de partenariat avec l'ODCV : 2018-2019 / 2020-2021

Cette convention de partenariat est l'occasion de réaffirmer l'engagement de la collectivité départementale pour l'accès aux vacances et aux séjours éducatifs dont plusieurs générations de familles corréziennes ont bénéficié. Cette collaboration permet de proposer à tous des séjours de qualité à un coût accessible ainsi que d'optimiser la gestion des sites de Chamonix, l'Île d'Oléron et Bugeat.

##### ■ Dispositif École Entreprise - Convention cadre 2018-2019

En partenariat avec la CCI et la MEDEF de la Corrèze, ce dispositif vise à initier les collégiens aux métiers de l'entreprise et à leur donner une approche générale de son fonctionnement.

#### Chiffres clés

##### Rentrée 2018-2019 :

- **10 370** collégiens
- Collèges publics : dotation principale de fonctionnement de **2 413 888 €** et **240 068 €** de dotations complémentaires de fonctionnement
- Collèges privés : dotation principale de fonctionnement de **815 404 €**
- Bourses pour classes de découverte : **101** enfants - **4 162 €**
- Aide à l'internat : **293** bénéficiaires - **71 068 €**
- Aide à la restauration scolaire : **2 178** bénéficiaires - **288 893 €**
- Bourses enseignement supérieur : **479** étudiants corréziens - **140 993 €**
- Prime d'apprentissage : **41** apprentis - **8 969 €**
- Convention ODCV : **328 000 €**
- Convention École/Entreprise : **12 000 €**
- Prise en charge du transport des élèves handicapés : **1 770 788 €**

## SERVICE ÉDUCATION JEUNESSE

### Les actions & faits marquants

#### Renouvellement de l'accord-cadre pour l'attribution de lignes de transport scolaire pour les élèves handicapés en Corrèze

- Dans le cadre de sa compétence en matière de handicap et de

protection sociale et dans une volonté de solidarité et de soutien aux familles, le Département favorise la mobilité et donc l'autonomie des jeunes concernés. Il s'agit de contribuer à renforcer l'intégration scolaire des élèves handicapés en leur permettant de

bénéficier d'un transport adapté à leurs besoins, de leur domicile vers leur établissement scolaire ; la totalité du coût étant pris en charge par la collectivité. Plus de 350 élèves sont concernés par cette aide départementale.

### Témoignage

**Yannick PEYRAMAURE**, Chef de cuisine / Chef de bassin restauration - Bassin de Brive

Au sein du service Education Jeunesse depuis 2007, et actuellement chef de cuisine du Collège Rollinat à Brive, j'ai pris mes fonctions de Chef de Bassin Restauration sur Brive en août 2018 ainsi que 3 de mes collègues : Bertrand BRUGEILLE sur le bassin Vallée de la Vézère, Didier CHAUDIERES sur le bassin Vallée de la Dordogne, et Lionel JEAN sur celui de la Haute Corrèze.

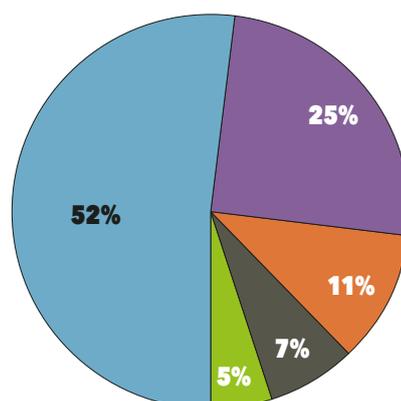
Nous avons conservé nos missions de chef de cuisine dans nos établissements respectifs à hauteur de 70% de notre temps de travail. Concernant nos responsabilités de chef de bassin restauration, nous avons 4 objectifs principaux qui sont : le management, la formation, l'éco-responsabilité et la sécurité alimentaire. C'est donc dans une démarche d'efficacité et d'un suivi plus proche de chaque établissement que nous avons débuté notre travail en rencontrant les principaux, les adjoints gestionnaires et les équipes de cuisine au sein de nos bassins d'affectation.

Nous avons l'objectif, pour la prochaine rentrée, d'organiser une refonte de notre plan de maîtrise sanitaire afin de répondre à l'évolution de notre activité. Un important travail est donc mené avec le laboratoire QUALYSE afin d'actualiser, d'améliorer et de rendre plus lisible les procédures règlementaires.

Notre démarche de proximité est donc l'un des axes prioritaires de notre mission. Nous souhaitons une collaboration de tous pour développer un réseau de connaissances et de partages.

### Les finances & ressources humaines

Le service Education Jeunesse est composé de 10 agents basés sur le site de Marbot, de 255 agents départementaux des collèges et de 7 agents itinérants (4 cuisiniers et 3 au service général) dont la mission est d'assurer des remplacements imprévisibles dans les collèges ayant des absences d'agents imprévues.



	Action en faveur des collèges	<b>3 641 723,18 €</b>
	Actions en faveur des familles et de l'éducation	<b>514 086,69 €</b>
	Action en faveur de la jeunesse	<b>345 122,18 €</b>
	Handimobile	<b>801 944,06 €</b>
	Scolaires handicapés	<b>1 770 788,35 €</b>

### SERVICE CULTURE PATRIMOINE

Permettre à chaque Corrèzien d'accéder à une offre variée, de qualité et de proximité et favoriser l'équilibre territorial, sont les enjeux qui ont guidé l'activité du service Culture et Patrimoine en 2018.

#### Les actions & faits marquants

##### ■ Animation culturelles estivales à Sédières

##### - Soirée 100% Corrèze gratuite

6 500 pers, 3 groupes corréziens : Singlar Blou, Chapitre V, Les trois Cafés gourmands. Des nouveautés appréciées par le public : Une restauration locale de qualité, des parkings et des navettes gratuits.

##### - Spectacles jeune public

4 spectacles - 930 personnes, musique pop, théâtre, contes, illusions clownesques.

##### - Apéros concerts gratuits

4 spectacles - 1 300 personnes, musiques actuelles, irlandaises, jazz/musette, tango argentin

##### - Concerts des partenaires

571 personnes, Festival de la Vézère / Gojats del porti / Chœur régale de la Vézère

##### - Exposition Pays et paysage

Henri Cueco - 6 111 entrées, exposition du 15 juin au 30 septembre 2018.

##### ■ Musée Henri Queuille, une fréquentation constante 2 500 visiteurs

Exposition photographique «Les camps de maquis AS des gorges de la Haute Dordogne» annoncée du 3 avril au 30 novembre 2018 et prolongée jusqu'à mi-avril 2019.

##### ■ Nouveauté en 2018 :

Expérimentation d'un « Apéro Art et Histoire » et mise en place d'animations pour les Journées du Patrimoine.

##### ■ Schéma Départemental de Développement des Enseignements Artistiques 2018-2021

##### 2018 : Année de structuration et d'expérimentation

L'année 2018 a été consacrée à la mise en œuvre des 1ères actions expérimentales du Schéma en collaboration avec les conservatoires et écoles de musiques, l'Education Nationale et les acteurs culturels.

■ Les conventionnements avec les conservatoires et écoles de musiques et le dispositif d'aide aux familles ont été repensés pour s'adapter aux besoins.

- Les montants ont été contractualisés sur 3 ans et le budget légèrement augmenté.

■ Ateliers et spectacles avec diffusion via les outils numériques

- Action autour des percussions avec les 3 écoles centres

Spectacle Marimba sur site ou par le biais d'une retransmission

#### Chiffres clés

- Montant total des aides : **1 567 800 €**
- **5** territoires de projets pour la Culture
- **387** dossiers de demandes de subventions instruits
- **16** conventions de partenariat d'un montant supérieur à **23 000 €** signées pour un montant total de **960 300 €**
- Schéma Départemental des Enseignements Artistiques :
  - Aides : **403 950 €** (11 structures)
  - Actions : **670** élèves
- **1 478** enfants ont participé aux ateliers d'éducation artistique
- **902** élèves ont bénéficié du dispositif des échanges internationaux
- **19 864** visiteurs au Domaine de Sédières dont **6 111** pour l'exposition
- **2 515** visiteurs au Musée Départemental de la Résistance Henri Queuille

## SERVICE CULTURE PATRIMOINE

### Les actions & faits marquants

7 établissements et près de 300 élèves

Ateliers percussions : 4 établissements et plus de 120 élèves.

- Action autour de la danse avec la compagnie Koubi
- 10 ateliers dansés + diffusion répétition + échanges en direct entre élèves et danseurs
- 7 établissements et près de 250 élèves.

#### Subventions aux associations : maintien et lisibilité

Comme en 2017, le Département maintient, en 2018, des aides aux associations culturelles. Il continue son effort pour donner aux associations, dès la fin de l'année 2018, une lisibilité sur les aides financières départementales 2019. Il répond ainsi aux souhaits des associations de sécuriser et faciliter leur fonctionnement et la mise en place de leurs projets.

#### Patrimoine : Conservation, restauration et valorisation

Le Département a renforcé l'expertise scientifique et technique apportée aux collectivités territoriales souhaitant engager des opérations de conservation, de restauration, de sécurisation et de valorisation de leur patrimoine comme, par exemple, la restauration complète du retable de l'église de Branceilles ou la valorisation du mobilier de la chapelle de Treignac.

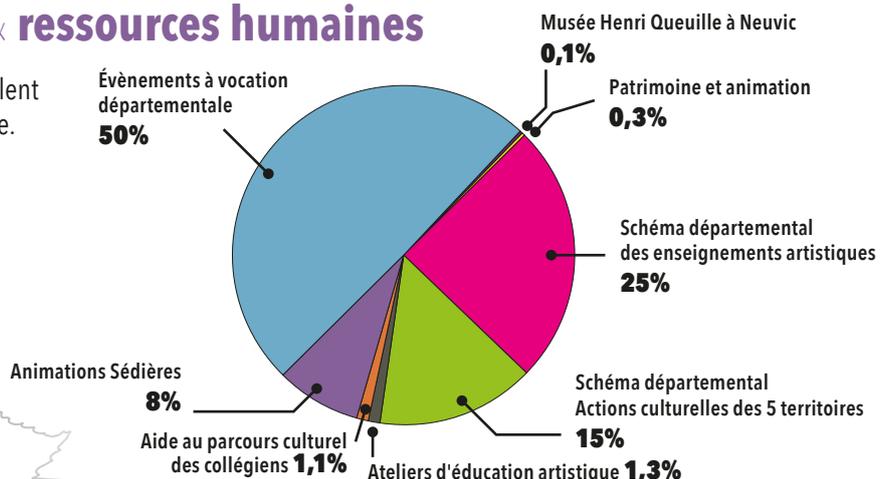
### Témoignage

**Emeline DUPUY**, Assistante de gestion comptable / gestionnaire administrative

Arrivée dans le service Culture et Patrimoine au mois de juin 2018, j'ai poursuivi le travail entamé sur la mise en place d'actions culturelles dans le cadre du Schéma Départemental de Développement des Enseignements Artistiques. Dans ce cadre, des ateliers percussions et danse ont notamment été proposés à des établissements scolaires du département. Après une période consacrée à l'organisation de ces ateliers et à la coordination entre les différents acteurs et intervenants, j'ai pu assister à plusieurs ateliers danse assurés par la Compagnie Hervé Koubi. Ces ateliers, tels qu'ils sont conçus, permettent aux élèves, de cycles différents, de découvrir l'univers de la danse, avec un côté théorique et un côté pratique. Les élèves ont ainsi pu échanger avec des danseurs professionnels ; ces derniers ont réussi à faire passer, avec des mots simples et beaucoup de bienveillance, de nombreux messages aux élèves (toujours attentifs, quel que soit leur âge) : leur expérience, leur vécu, leurs valeurs. J'ai d'ailleurs pu constater que, de ces ateliers, découlaient des liens forts ; liens renoués quelques semaines plus tard, lorsque les élèves ont assisté à une répétition en direct suivie d'échanges avec la compagnie, via les outils numériques. Cette expérience a été pour moi enrichissante, tant sur le plan de la connaissance des acteurs culturels, que sur celui de la découverte du travail en mode projet nécessitant une anticipation et une coordination permanente.

### Les finances & ressources humaines

**8 agents**, soit 7,8 (ETP) travaillent au Service Culture et Patrimoine.



### CELLULE SPORTS

En 2019, la cellule des sports a poursuivi ses actions de promotion de la Corrèze comme «Corrèze Destination Trail» et ce, auprès de la population locale comme des touristes.

#### Les actions & faits marquants

##### ■ 17 Juin : organisation des « Foulées Gourmandes de Sédières »

À l'occasion desquelles 200 coureurs, 350 marcheurs et 300 enfants et leurs parents venus profiter des animations gratuites (tyrolienne, exposition, ludothèque...) furent réunis autour du château de Sédières.

##### ■ Juillet et Août :

Les 19 « Balades en Corrèze » ont de nouveau rassemblé 2 000 personnes sur des parcours inédits de 8 à 10 km.

##### ■ Automne :

Participation à 2 salons spécialisés trail et course nature dans le cadre de notre opération de promotion « Corrèze Destination Trails » : « Les Templiers », à Millau (120 exposants - 45 000 visiteurs) et « La Saintélyon », à la Halle Tony Garnier de Lyon (120 exposants - 30 000 visiteurs).

##### ■ Balades en Corrèze

Chaque année les Balades en Corrèze permettent à plus de 2000 personnes de découvrir ou redécouvrir les sentiers insolites de

notre territoire. En 2018, nous avons fêté la 10<sup>ème</sup> année d'existence des Balades dont le succès ne se dément pas. Sur la période estivale, les communes accueillent les Balades avec plaisir et convivialité.

##### ■ Stations Sports Nature

Au Conseil Départemental d'avril 2018, les élus ont adopté la révision des critères pour le label Station Sports Nature avec une forte incitation à s'engager dans la démarche Qualité Tourisme pour le volet accueil de la structure. En parallèle, les élus ont souhaité que les prestataires commerciaux multi-activités sports nature puissent également bénéficier d'une reconnaissance et d'une meilleure visibilité sur le Département. A cet effet, il a été créé un nouveau label dénommé « Site Sports Nature ».

Une nouvelle campagne de labellisation a été réalisée. 7 structures ont postulé au label « Station Sports Nature » et 2 structures au label « Site Spots Nature ». La commission d'octroi des labels se réunira au premier semestre 2019.

#### Chiffres clés

- Soutien au Mouvement sportif corrézien : **1 231 829,61 €**
- Espace 1000 Sources (convention) : **180 000 €**
- Opération « Corrèze Destination Trails » : **23 044,80 €**
- Schéma Sports Nature :
  - 162 387 €** en fonctionnement
  - 28 923 €** en investissement
- **7** Stations Sports Nature accompagnées à hauteur de **92 535 €**

## CELLULE SPORTS

### Les actions & faits marquants

#### ■ CDESI :

Elle s'est réunie au mois de juin 2018. A cette occasion, les projets d'inscription des nouveaux sites au PDESI ont été présentés (un peu plus d'une trentaine concernant essentiellement les points d'embarquement et débarquement canoë kayak de la rivière Vézère). Les dossiers sont en cours d'instruction, notamment pour clarifier les situations juridiques et les éventuelles problématiques environnementales.

#### ■ Plan Départemental des Itinéraires Pédestres et de Randonnée :

La commission de suivi du PDIPR s'est réunie le 26 juin 2018. Lors de cette réunion il a été présenté les projets d'inscription des nouveaux circuits, soit 11 circuits. A ce jour le PDIPR comporte 249 circuits de petite randonnée, soit 2630 km de circuits balisés et entretenus, offerts aux randonneurs.

S'ajoutent à ces petites randonnées, 1 boucle multi-activités de 270 km (Circuit de la Xaintrie et Haute Vallée de la Dordogne) et des itinéraires identifiés par l'inscription des chemins ruraux les composant (GR 480 et 652) Saint-Jacques en Limousin, La Dordogne de Villages en Barrages, le GR de Pays des Villages du Midi Corrèzien).

### Témoignage

#### Sébastien DANOVARO, Chargé des sports

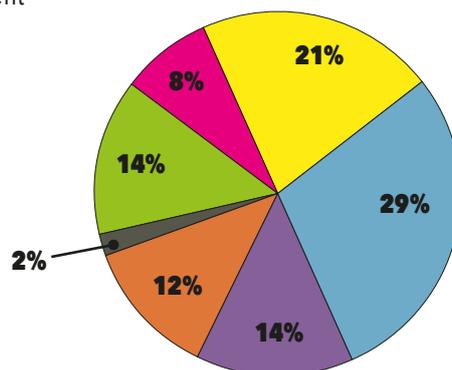
Dans le cadre de sa politique départementale le Conseil départemental a souhaité mettre en place un réseau d'itinéraires de randonnée de qualité concourant au développement d'un tourisme pleine nature.

Ma mission principale consiste à rencontrer et conseiller les élus et techniciens des collectivités désirant inscrire des circuits. Après avoir vérifié que les propositions soient bien conformes à la charte PDIPR (chemins ruraux à protéger, présence de patrimoine, cadre naturel...). J'assure l'instruction technique des dossiers jusqu'à leur passage en commission, puis le suivi de la réalisation et de l'implantation du balisage de départ offert par le Département.

La diversification de mes missions (instructions des aides, pose d'éco-compteurs, participation à l'organisation d'évènements sportifs), les déplacements et les rencontres avec différents acteurs du territoire rendent mon métier tout à fait passionnant.

### Les finances & ressources humaines

**4 agents**, soit 3,8 (ETP) travaillent au sein de la Cellule Sports.



- Clubs Élites
- Clubs Corrèze
- Grands évènements sportifs
- Comités sportifs départementaux
- Investissements dans les stations Sports Nature
- Fonctionnement des 7 stations Sports Nature
- Espace des 1000 Sources

### MUSEE DU PRÉSIDENT JACQUES CHIRAC

L'originalité du Musée du Président Jacques Chirac repose sur la collection des cadeaux que le Chef de l'État a reçus dans l'exercice de ses fonctions.

La variété des collections du musée en fait un site consacré à l'histoire de notre temps où les objets sont présentés comme autant de traces de rencontres et d'évènements internationaux marquants.

C'est un musée de questionnement, qui pratique une approche interdisciplinaire de ses collections pour une meilleure compréhension du monde contemporain dans sa complexité.

Le Musée du Président Jacques Chirac est labellisé « Musée de France ».

#### Les actions & faits marquants

##### ■ Médiation

Le musée se donne pour mission d'être accessible à tous à travers la médiation. Pour cela le musée dispose d'un atelier, espace d'animation. Cet espace vient nourrir la dimension pédagogique du musée, lieu de découverte et de rencontres, c'est un atelier d'actions éducatives et culturelles pour l'accueil des scolaires et de tous les enfants.

- Le musée propose différents ateliers :

- atelier « Le masque de l'opéra de l'Opéra de Pékin » qui permet aux enfants de découvrir la culture chinoise à travers l'Opéra, très populaire en Chine
- atelier « Vasarely » sur l'Art optique
- atelier « Voir le musée autrement » à destination des non-voyants
- atelier « l'initiation à la calligraphie japonaise »
- atelier « Le masque africain »
- atelier « L'objet talisman »

Le musée a accueilli 757 enfants en 2018.

##### ■ Les collections

Une importante opération de conservation préventive et de traitement a été conduite avec le Centre Régional de Restauration et de Conservation des œuvres d'Art basé à Vesoul.

Cette opération a été réalisée in situ. Elle concernait les objets et matériaux organiques (bois, cuir, textile...).

Après contrôle et examen sanitaire des objets, une enveloppe thermoscellée a été fabriquée au musée. Le traitement curatif par anoxie sous atmosphère inerte (traitement semi dynamique) a été retenu.

Une inspection sanitaire, expertise et bilan, sur des pièces métalliques et des matériaux organiques a été réalisée par le laboratoire Materia Viva de Toulouse.

#### Chiffres clés

- **15 128** c'est la fréquentation du musée sur 9 mois
- **757** scolaires ont visité le musée
- **914** visiteurs sont venus dans le cadre des Journées Européennes du patrimoine
- **686** primaires ont participé à la manifestation Coquelicot
- **135** visiteurs sont venus dans le cadre de la nuit des Musées



## MUSEE DU PRESIDENT JACQUES CHIRAC

### Les actions & faits marquants

#### EXPO TEMPORAIRE

**Portraits du président - Autour des collections / Du 2 juin au 30 novembre 2018**

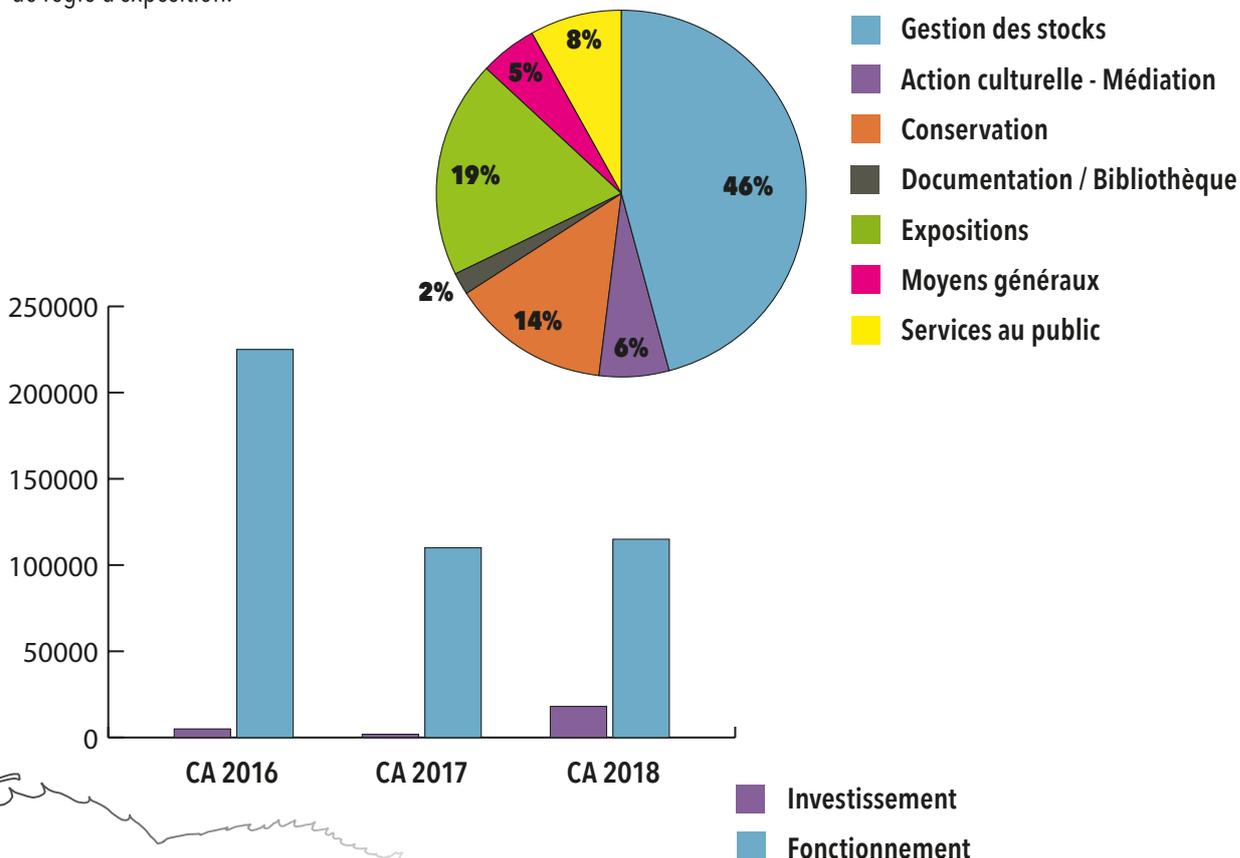
Le musée a proposé en 2018 la première exposition temporaire consacrée à la collection des cadeaux conservée dans les réserves non accessibles au public. Cette exposition rassemblait près de 70 objets sortis exceptionnellement

des réserves de conservation et proposait d'aborder un sujet largement traité dans les cadeaux officiels ou personnels offerts au Président de la République, celui du portrait présidentiel.

### Les finances & ressources humaines

**4 agents** temps plein assurent les fonctions de direction et de conservation, d'accueil, d'animation, de régie d'exposition.

Un renfort est organisé avec le recours à des emplois saisonniers.



## DIRECTION DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

La collecte, la conservation, la valorisation et la transmission des sources de la mémoire collective sont une des missions obligatoires du Conseil départemental, exercée par les Archives départementales.

Fin 2018, les Archives départementales conservaient 16 000 mètres linéaires (ml) de documents sur support papier et plus de cinq To de données électroniques (essentiellement des documents et images numérisés ainsi que la presse régionale).

### Les actions & faits marquants

■ L'année 2018 marquait la fin des commémorations nationales de la Première Guerre mondiale. Dans ce cadre, l'exposition annuelle, Mémoires 14-18, 19 portraits de Corrèziens, inaugurée peu avant le 11 novembre, a connu un succès certain (474 visiteurs en deux mois). La fréquentation du site internet a connu une forte augmentation (hausse de sept millions de pages vues), beaucoup de visiteurs souhaitant retracer le parcours militaire de leur ancêtre.

■ Parmi les archives nouvellement collectées d'importance historique pour le département, signalons le don d'un remarquable fonds de plaques de verre de Louis Antoine

Vialle, photographe lunetier à Lapleau au début du XXe siècle. Outre de nombreux portraits des habitants, on découvre surtout un reportage complet sur la construction du viaduc des Rochers noirs.

■ Suite à des programmes réguliers de formations et de visites des services producteurs, ceux-ci savent mieux traiter leurs arriérés de documents. Les services du Conseil départemental ont ainsi poursuivi leur gros travail de tri et d'élimination, éliminant 188 ml de documents sans utilité administrative en 2018.

### Chiffres clés

- Versements d'archives publiques : **206 ml**
- Éliminations contrôlées : **2 083 ml**
- Documents communiqués : **7 952**
- Nombre de pages vues sur internet : **43 639 566**

### Témoignage

**Emmanuel BOSCA**, Directeur-adjoint, chargé de mission archivage électronique

Agent de l'Etat mis à disposition aux Archives Départementales de la Corrèze depuis novembre 2017, j'ai pu, en un an de service, constater la place centrale qu'occupent les archives dans le fonctionnement de l'administration publique. Engagés auprès de l'ensemble des services du CD19, les archivistes ont aujourd'hui la lourde tâche, en étroite collaboration avec les services informatiques et la déléguée à la protection des données, d'accompagner les projets de dématérialisation et le changement de paradigme induit par des processus de plus en plus informatisés, avec des enjeux tant juridiques que patrimoniaux.

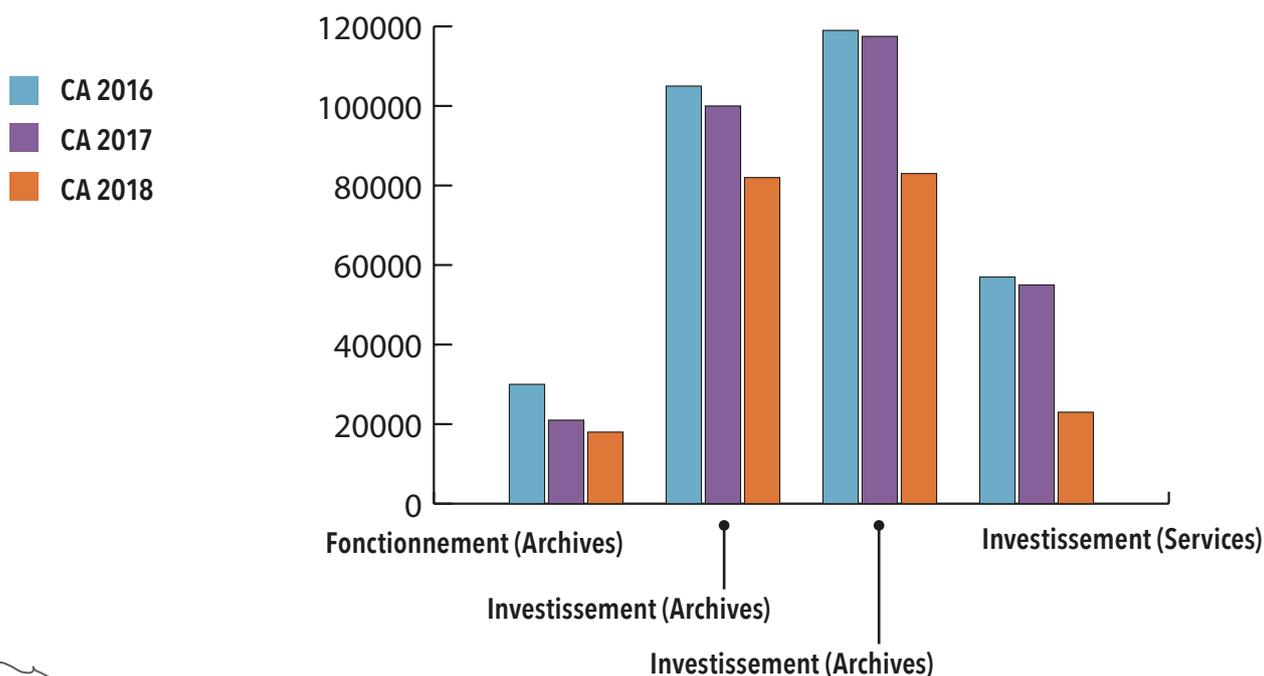
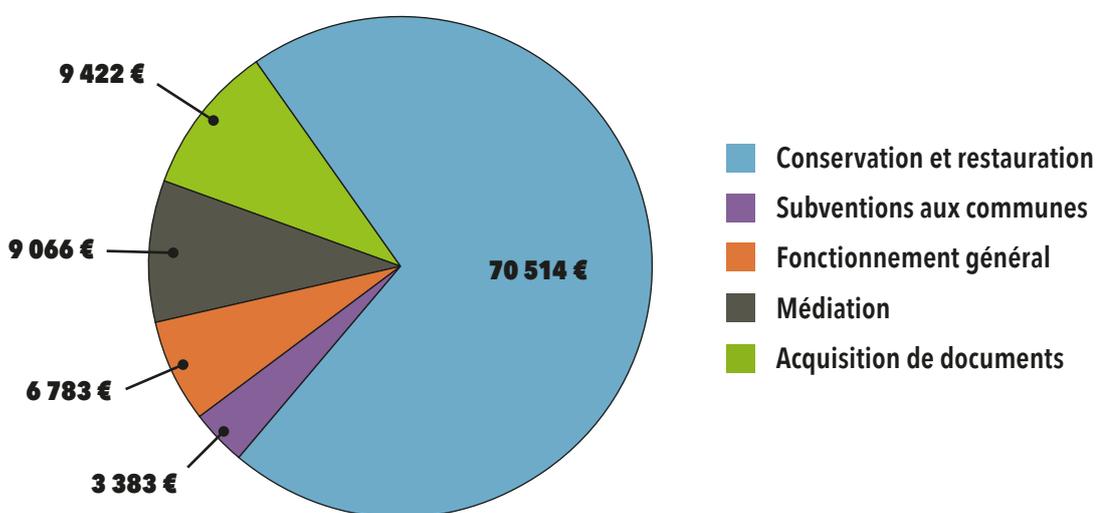
Cette année me permet aussi de témoigner de l'importance de la relation usagers au sein des Archives Départementales que ce soit en salle de lecture ou par les demandes de recherches par correspondance. Les usagers sont au cœur de nos missions et les agents des Archives Départementales font preuve d'une haute idée du service public.



## DIRECTION DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

### Les finances & ressources humaines

**22 agents** correspondant à 21,1 ETP, dont 2 cadres mis à disposition par le ministère de la Culture.



## BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE

La Bibliothèque Départementale de la Corrèze a été créée en 1967. Alors service extérieur de l'État, elle s'appelait Bibliothèque Centrale de Prêt. Comme ses semblables, elle est devenue service départemental en 1987. La lecture publique reste une des compétences obligatoires du Département.

A côté de ses missions traditionnelles de prêt de documents aux bibliothèques situées dans des communes de moins de 10 000 habitants, la BD intervient également dans les domaines suivants :

- Formation en direction des personnels bénévoles et des salariés des bibliothèques de son réseau.
- Animations culturelles en lien avec les bibliothèques du département.
- Expertise conseil auprès des élus et du personnel des bibliothèques de son réseau en matière de construction et d'aménagement des locaux, de gestion, d'équipement en mobilier professionnel et de services informatiques à destination des usagers.
- Evaluation du réseau de la lecture publique de la Corrèze.

### Les actions & faits marquants

■ Reconstitution des principaux dispositifs du Plan départemental de développement de la lecture et des bibliothèques 2015-2019 fixant, notamment, les conditions pour pouvoir bénéficier des services de la BD et des aides financières du Département.

■ Mise en place d'un Service à destination des publics empêchés de lire du fait de leur handicap (moteur, visuel, cognitif, psychique) ou d'un trouble cognitif (dyslexie, dyspraxie, dysphasie,...)

Afin de rendre la lecture accessible à tous les corréziens quel que soit leur handicap la Bibliothèque départementale va proposer, courant 2019, aux usagers des bibliothèques de son réseau l'accès, via un partenariat avec l'association Valentin Haüy, à l'intégralité des collections de livres numériques présents sur la plateforme EOLE, ([eole.avh.asso.fr](http://eole.avh.asso.fr)).

### Chiffres clés

- **123** bibliothèques et dépôts relais desservis
- **43** dépôts scolaires
- **174 803** documents déposés
- **34 900** documents réservés et livrés par navettes

### Témoignages

**Cécile JUILLARD-CONDAT** et **Ovidio VALLES**, Bibliothécaire - médiathécaire

Développer des collections et des outils à destination des publics empêchés de lire a été l'occasion de formations, rencontres et collaborations, notamment avec la Plateforme des Déficiences Sensorielles de la Corrèze (PDS 19), pour mieux connaître le monde du handicap.

Nous avons ainsi réalisé que nombre de documents pouvaient être utiles dans plusieurs situations. Nous avons hâte de pouvoir sensibiliser les responsables des bibliothèques du réseau pour leur faire partager notre enthousiasme.

## BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE

### Les finances & ressources humaines

La BD c'est aussi :

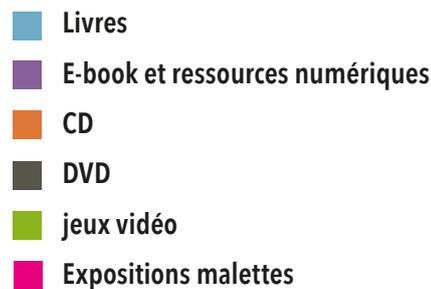
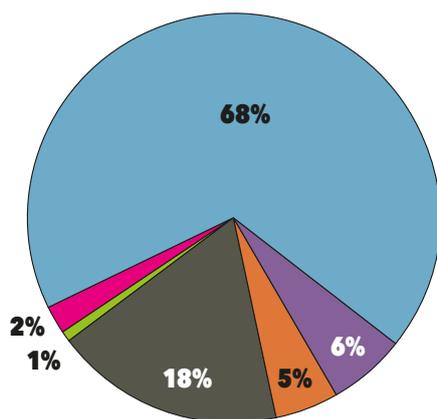
- **17 personnes** au service du réseau de la lecture publique de la Corrèze

- Un budget de 208 995 € pour les acquisitions des ressources matérielles et les abonnements aux ressources numériques qui a permis :

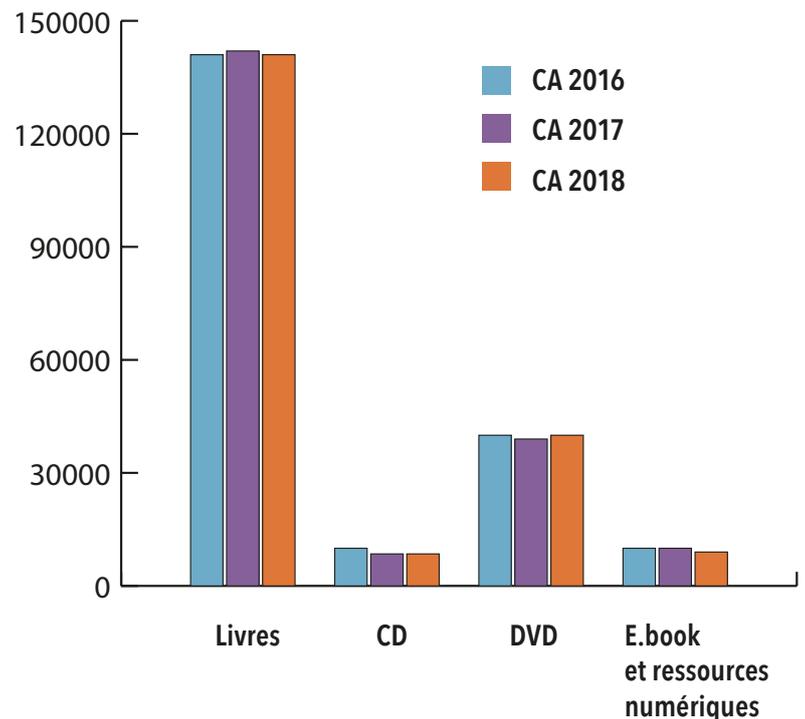
- d'acquérir 9 656 livres, 72 ebooks, 966 DVD, 567 CD, 47 jeux vidéos, 3 malles-exposition

- s'abonner à des ressources numériques pour un montant de 11 014,82 €

Les budgets d'acquisition par type de ressources acquise en 2018



L'évolution des budgets d'acquisition 2016-2018 en €



CONSEIL DÉPARTEMENTAL de la CORRÈZE  
RAPPORT D'ACTIVITÉ  
2018

# DIRECTIONS FONCTIONNELLES

CONSEIL DÉPARTEMENTAL de la CORRÈZE  
RAPPORT D'ACTIVITÉ

# 2018



## DIRECTION DES FINANCES

La Direction des Finances participe à la définition et à la mise en œuvre de la stratégie budgétaire et financière de la collectivité.

Elle est chargée de la programmation, de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi de la politique budgétaire et financière de la collectivité.

Elle est le garant de la fiabilité et de la sécurité des procédures budgétaires et comptables, de la préparation jusqu'à l'exécution.

Elle pilote la réalisation d'analyses financières et fiscales prospectives et propose des stratégies de pilotage.

Elle assure la gestion de la dette, des garanties d'emprunts, du suivi de la fiscalité et des ressources.

La Direction des Finances réalise des analyses et/ou des études financières.

Elle constitue une aide au pilotage interne et au contrôle externe des satellites.

Elle contribue à l'évaluation et à la conception des procédures.

Elle réalise des études conjoncturelles d'aide à la décision stratégique et d'analyse des coûts.

Elle assure la tarification des Établissements et Services Sociaux et Médico-sociaux (ESSMS) et fixe les dotations.

Elle effectue la veille juridique relative aux évolutions réglementaires et les met en application.

Elle veille à l'efficacité de la fonction « Finance ».

### Les actions & faits marquants

Préparation et participation à la Contractualisation avec l'Etat (« Contrat de Cahors ») pour la période 2018/2020 et suivi des objectifs

Réalisation de simulations relatives à la nouvelle péréquation horizontale «Fonds de soutien interdépartemental (FSID) dans le cadre du Projet de Loi de Finances (PLF) 2019

Numérique : participation à la mise en place des financements du projet 100% Fibre en Corrèze 2021 et rédaction des conventions

Gestion de la tarification des Établissements Services Sociaux et Médico-Sociaux (ESSMS) : Lancement de la contractualisation pour les EHPAD et poursuite du renouvellement des CPOM PH

Poursuite des chantiers de dématérialisation

Cycle annuel budgétaire : étapes budgétaires (CA BP DM), dialogues budgétaires avec les directions/ services

### Chiffres clés

Épargne brute : **51,6 M€**

Produit de l'emprunt : **25 M€**

Désendettement : **- 7 M€**

Encours de la dette : **336,77 M€**

Dépenses d'Équipement : **45,3 M€**

## DIRECTION DE FINANCES

### Les finances & ressources humaines

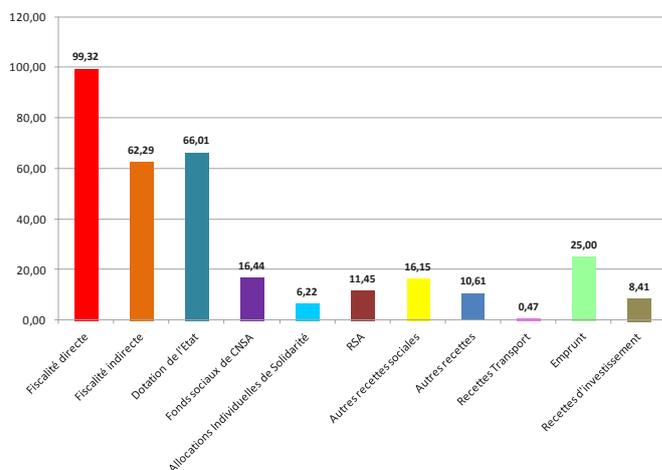
21 agents (20,8 ETP), affectés à la Direction des Finances

- 12 agents (11 ETP) Service Budget Comptabilité
- 8 agents (7,4 ETP) Service Contrôle de Gestion Qualité
- 3 agents (2,2 ETP) Direction des Finances

Résultat de clôture est le suivant

Solde cumulé de fonctionnement	48 160 557 €
Besoin de financement en investissement	12 791 089 €
<b>Résultat de fonctionnement à reporter</b>	<b>35 369 468 €</b>

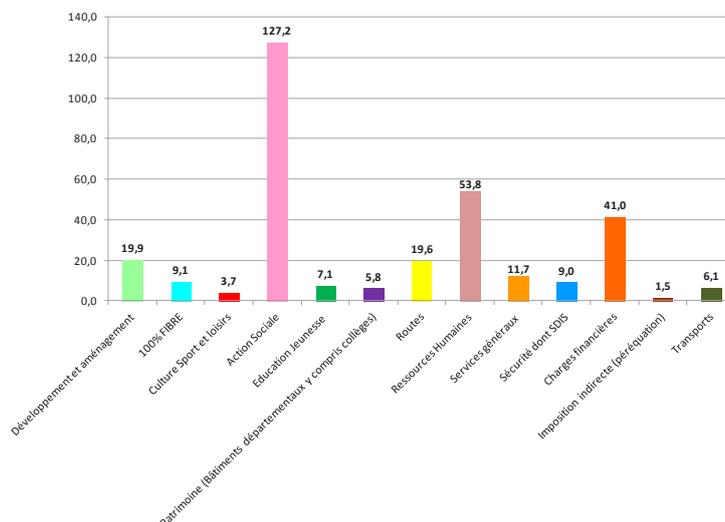
### LES GRANDES MASSES DE RECETTES EN 2018 Total = 332,38 M€



		BP 2018 (en €)	CA 2018 (en €)
Dépenses de fonctionnement	ordre	63 771 590	36 204 010
	réel	247 679 205	238 139 034
<b>S/Total D de F</b>		<b>311 450 795</b>	<b>274 343 044</b>
Dépenses d'investissement	ordre	5 803 500	5 491 940
	réel*	104 615 762	77 407 471
<b>S/Total D d' I</b>		<b>110 419 262</b>	<b>82 899 411</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>421 870 057</b>	<b>357 242 455</b>
Recettes de fonctionnement	ordre	5 553 500	4 769 386
	réel	305 897 295	288 970 685
<b>S/Total R de F</b>		<b>311 450 795</b>	<b>293 740 071</b>
Recettes d'investissement	ordre	64 021 590	36 926 564
	réel*	46 397 672	41 616 418
<b>S/Total R d' I</b>		<b>110 419 262</b>	<b>78 542 982</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>421 870 057</b>	<b>372 283 053</b>

\*Hors emprunt revolving en Dépenses Réelles d'Investissement et en Recettes Réelles d'Investissement (pour info = 20,221 M € en 2018)

### LES GRANDES MASSES DE DEPENSES EN 2018 Total = 315,5 M€



# DIRECTIONS FONCTIONNELLES

## DIRECTION DES FINANCES

### SERVICE BUDGET COMPTABILITE

Le service Budget Comptabilité a en charge la préparation, l'exécution et la réalisation budgétaire et comptable du budget principal et la supervision des 3 Budgets Annexes.

Il assure un suivi et une veille journalière en matière de qualité comptable via le contrôle des engagements et des mandatements.

Le service Budget Comptabilité assure également le paramétrage fonctionnel du logiciel financier de la collectivité.

Il mène également pour l'ensemble de la collectivité départementale les missions de gestion de la dette et de la trésorerie et veille au bon encaissement des recettes dont 85% sont gérés au sein du service.

A travers l'ensemble de ses missions, il assure une fonction d'appui de conseil auprès de l'ensemble des référents financiers et gestionnaires de la collectivité.

#### Les actions & faits marquants

- Contractualisation avec l'Etat dans le cadre du « Contrat de Cahors » et suivi des objectifs
- Poursuite de la dématérialisation : mise en place de la facture dématérialisée obligatoire pour toutes les entreprises de taille intermédiaires 250 à 5 000 salariés via le Portail Chorus Pro
- Création du Budget Annexe «Corrèze Santé»
- Intégration du budget de l'ex Parc Routier Départemental dans celui de la Direction des Routes
- Optimisation de la trésorerie : étude sur l'opportunité de ne pas mettre en place la Ligne de Trésorerie
- Garanties d'emprunt DORSAL 100% fibre
- Garanties d'emprunt EPDA du Glandier
- Consignations rSa
- Accompagnement au changement de direction

#### Chiffres clés

- **3 923** factures via Chorus Pro
- **32,5** jours de formations dispensés sur le logiciel financier pour **61** agents du CD19
- **1 555** demandes de création de tiers
- **3** fusions de tiers
- **70** Demandes de création de natures analytiques
- **197** demandes de création de liens nature analytique/nature comptable

## DIRECTION DE FINANCES

### Témoignage

**Martine PERIER**, Référent financier

Arrivée en 2015 au service budget comptabilité, mes missions se sont définies au fil des mois : aujourd'hui être référent financier c'est :

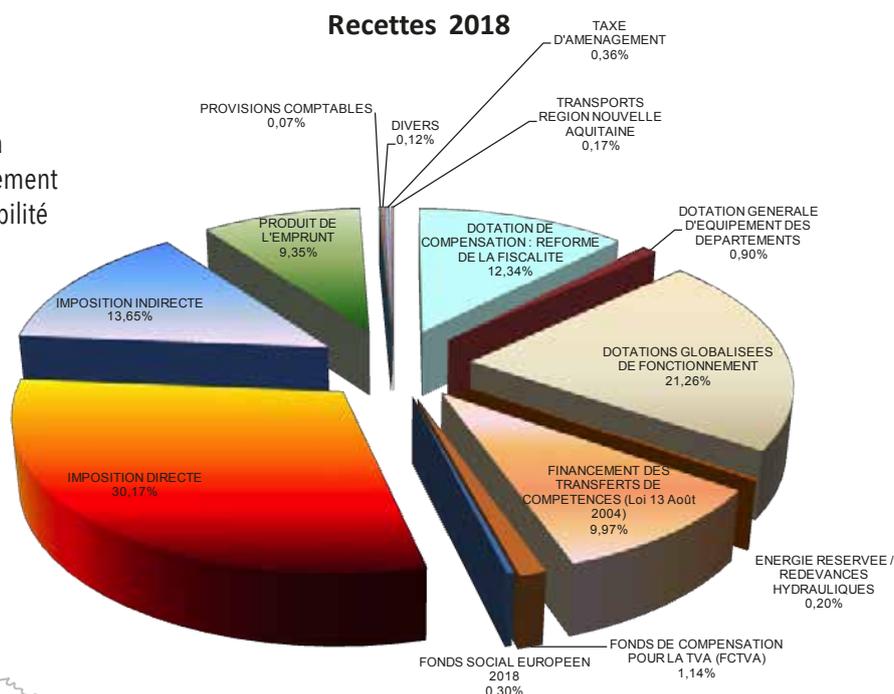
- Elaborer et alimenter des tableaux de bords et de suivi financier et budgétaire
- Former dans le cadre de mes compétences les agents de la collectivité : pour 2018 formations aux évolutions de l'application Igda V.7 et approfondissement du module I-Dossier et e-partenaire.
- Finaliser et gérer les dossiers spécifiques « en transit » à la direction des finances (Aérodrome Brive Souillac, SYMA...)
- Interpréter et analyser des données financières (restes à recouvrer...)
- Collaborer à la préparation et à l'exécution du budget (exploitation logiciel Regards)
- Initier des ateliers thématiques afin de prendre en compte les besoins des référents financiers et leur apporter une réponse
- Epauler les référents financiers dans leurs missions mais également assurer l'intégralité des étapes financières (programmation engagement liquidations) pour les services non pourvu d'un référent ou d'un gestionnaire.
- Notifier des états financiers auprès des divers partenaires nécessaires aux reversements des participations de l'état (Dotation Globale d'Équipement, Taxe d'Aménagement...)
- Conseiller les gestionnaires de dossiers et les demandeurs de subvention dans la mise en application de la procédure de dématérialisation des subventions aux associations (e- partenaire).
- Etre polyvalent et réactif pour mener à bien les missions de référent financier au sein de l'équipe du service budget comptabilité.

## Les finances & ressources humaines

12 agents dont 11 équivalents temps plein

### Recettes réelles du service Investissement et fonctionnement

Plus de 90% des recettes de la collectivité sont gérées directement par le service Budget-Comptabilité



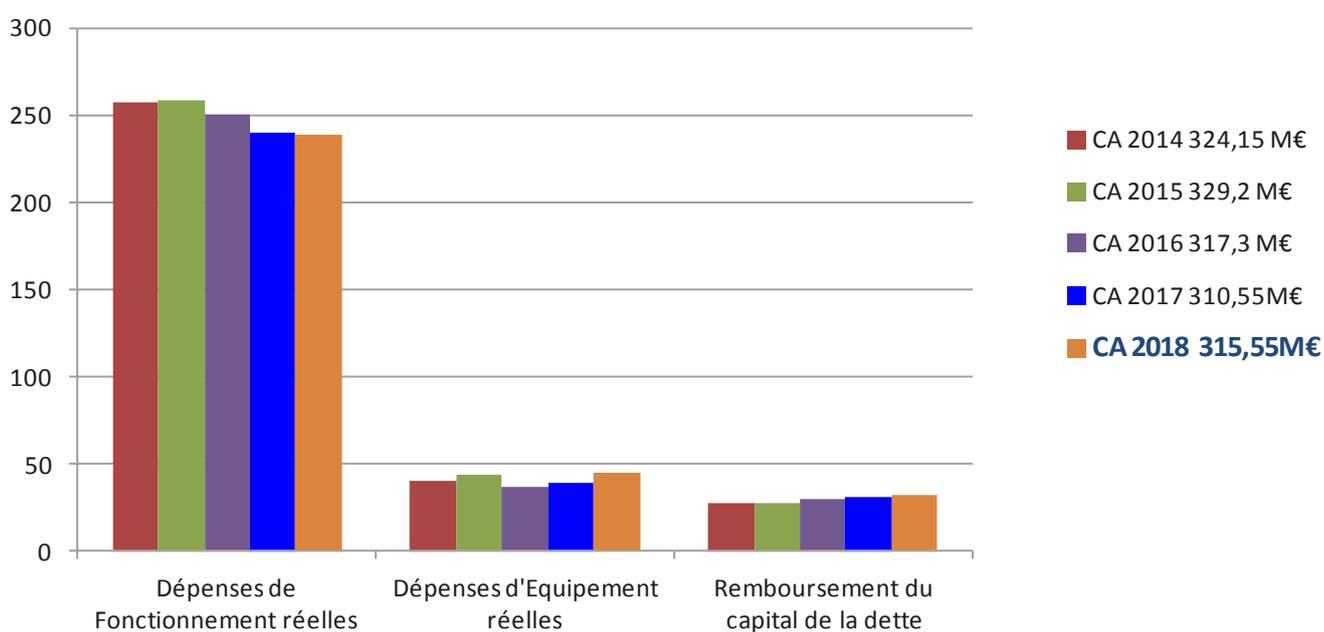
# DIRECTIONS FONCTIONNELLES

## DIRECTION DES FINANCES

### Dépenses sur les 5 derniers exercices

Zoom sur les dépenses

(Dépenses - Fonctionnement)



## SERVICE BUDGET COMPTABILITE

### Nombre de Rejets dématérialisée

REJETS PAIERIE 2018	Mandats	Titres	TOTAL REJETS
Budget Principal	84	13	97
Budget Annexe	7	0	7
<b>Total</b>	<b>91</b>	<b>13</b>	<b>104</b>

### La chaîne comptable dématérialisée

#### Nombre d'engagements validés

DPT	CDEF	TOTAL 2018
11 538	728	12 266
Après 834 refus, soit 6,80%		

Respects  
des règles  
comptables

### Intérêts Moratoires dématérialisée

BUDGET PRINCIPAL	6 346,18 €
CENTRE DPT ENFANCE ET FAMILLE	0,00
<b>TOTAL 2018</b>	<b>6 346,18 €</b>

### Nombre de mandats et titres validés

BUDGET PRINCIPAL	MANDATS	30 786
	TITRES	14 950
<b>TOTAL</b>		<b>45 736</b>
Délai global de paiement		11,64
CENTRE DEPARTEMENTAL DE L'ENFANCE	MANDATS	1 741
	TITRES	103
<b>TOTAL</b>		<b>1 844</b>
Délai global de paiement		6,61
<b>TOTAL</b>		<b>47 580</b>
TOTAL GENERAL		MANDATS 32 527
Source : Tableau de bord financier Hélios		TITRES 15 053
<b>TOTAL 2018</b>		<b>47 580</b>

### Observations Paierie dématérialisée

MANDATS / TITRES	2016	2017	2018
<b>DIRECTIONS FONCTIONNELLES</b>	<b>6</b>	<b>8</b>	<b>16</b>
<b>POLE COHESION SOCIALE</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>18</b>
Dont CDEF (budget annexe)	0	0	0
<b>POLE COHESION TERRITORIALE</b>	<b>18</b>	<b>17</b>	<b>37</b>
Dont PRD (budget annexe) *	2	3	
Dont LDA (budget annexe) *	1	5	
<b>TOTAL</b>	<b>32</b>	<b>28</b>	<b>71</b>

\* Budgets Annexes dissous au 31/12/2017

### Nombre de bordereaux signés

Entités	Nombre de bordereaux visés dans l-parapheur				TOTAL CD19
	DPT	CDEF	LDA	PRD	
<b>TOTAL 2018</b>	<b>6201</b>	<b>328</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>6545</b>

\* Budgets annexes dissous au 31/12/2017

### Lettres de relance dématérialisées

	2018
Relances justifiées	116
Mises en demeure	53

### CONTROLE DE GESTION QUALITE

L'équipe «tarification» du service Contrôle de Gestion Qualité intervient auprès des établissements et services départementaux dédiés aux personnes âgées, handicapées mais aussi à l'enfance au travers, notamment, de la fixation annuelle des prix de journées et/ou dotations et de l'accompagnement de ceux-ci dans leurs projets sur le volet financier, ainsi que dans le cadre de la contractualisation.

L'équipe «Audit Mission» intervient auprès des directions en fonction des thématiques et besoins préalablement définis. L'intervention des agents se concrétisent notamment au travers des états des lieux effectués, de propositions de solutions, et d'un accompagnement dans la mise en œuvre des décisions prises.

#### Les actions & faits marquants

- Lancement de la contractualisation pour les EHPAD
- Analyse des ERRD et EPRD pour les EHPAD
- Analyses financières approfondies sur plusieurs satellites et intervention prolongée sur l'espace 1000 sources
- Référentiel coûts bâtiments
- Participation au projet Routes 4.0
- Missions sur le volet social : DASFI (ASE, procédures actions sociales, modèle économique du centre de santé), Autonomie (portage de repas)

#### Chiffres clés

- Suivi de **82** ESSMS
- **Une dizaine** de missions terminées en 2018 et **8** en cours sur 2018-2019

## CONTROLE DE GESTION QUALITE

### Témoignage

**Anne Lise CLAUX**, Contrôleur de gestion

Trop souvent mal interprété, le terme de contrôle est à comprendre au sens de pilotage, maîtrise, évaluation. Le contrôle de gestion, par une approche transversale, et en partenariat avec les directions et services, apporte une aide à la décision.

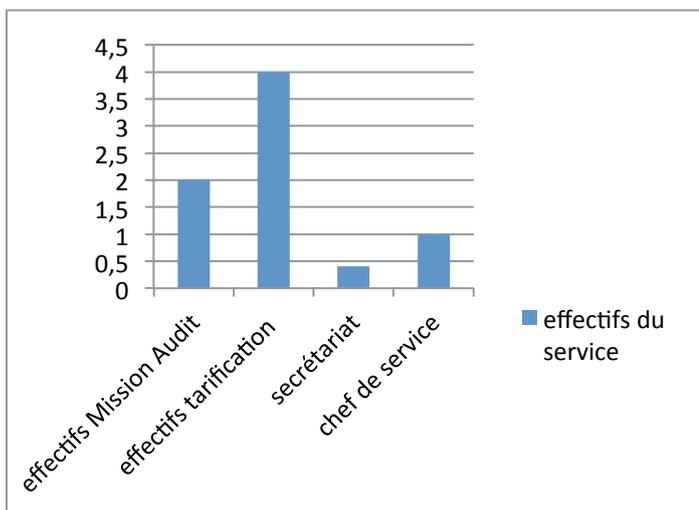
Par ses diagnostics, ses analyses, la mise en place d'outils de modélisation économique et de suivi, le contrôle de gestion permet de mesurer la cohérence entre la stratégie et les actions, et d'adapter la mobilisation des ressources.

Dans la collectivité, les interventions du contrôle de gestion se font sous la forme de missions fixées par le DGS ou le Directeur des Finances. Ainsi j'ai pu intervenir sur des domaines très différents : pour exemples, sur la Direction des Routes (référentiel de coûts), sur l'Autonomie (portage des repas), sur le service Bâtiments, sur l'ASE ou sur l'Espace 1000 Sources.

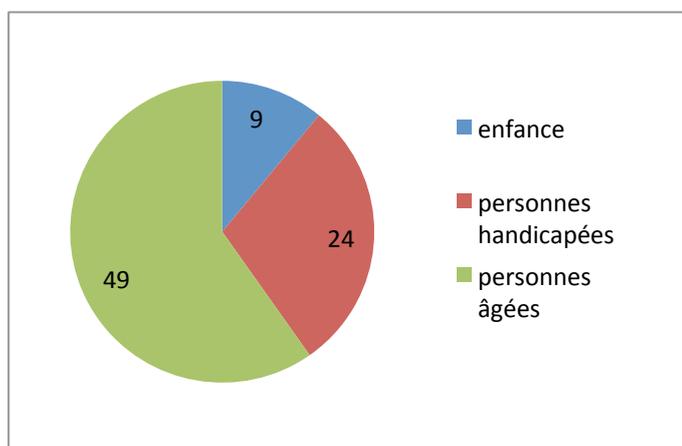
La diversité des problématiques et des organisations, mais surtout les rencontres et les échanges avec les agents de la collectivité font la richesse de ce métier.

## Les finances & ressources humaines

Effectif du service



82 structures suivies



E.H.P.A.D.	Année 2018					Tarif à la charge du résident
	Tarif hébergement	Tarif Dépendance				
		GIR 1-2	GIR 3-4	GIR 5-6	Moins de 60 ans	
<b>MOYENNE</b>	<b>56,21 €</b>	<b>20,38 €</b>	<b>12,93 €</b>	<b>5,49 €</b>	<b>71,60 €</b>	<b>61,69</b>

## DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

L'action de la Direction des Ressources Humaines, en étroite collaboration avec la Direction Générale des Services, s'inscrit dans l'élaboration et la mise en œuvre des orientations stratégiques de la collectivité en matière de ressources humaines :

- Gestion administrative et statutaire des agents,
- Organisation du travail, emploi et formation,
- Gestion des emplois, des effectifs et des compétences et maîtrise de la masse salariale,
- Accompagnement des agents,
- Contribution au dialogue social,
- Gestion de la prévention hygiène, sécurité et santé au travail.

### Les actions & faits marquants

- Mise en œuvre et accompagnement de la réorganisation de la direction des routes
- Création de la bourse de l'emploi
- Mise en œuvre du Compte Personnel de Formation (CPF)
- Renouvellement des marchés « prestations blanchisserie vêtements de travail » et « médecine professionnelle »
- Organisation et gestion des élections professionnelles
- Mise en place du don de jours de repos pour enfant gravement malade
- Poursuite de la prévention de l'absentéisme

### Chiffres clés

Effectifs CD19 au 31/12/2018 :

- **1 247** agents (hors ASF) - **1 229,70** ETP
- Moyenne âge : **47,22** ans
- **56,60 %** de femmes
- Répartition par catégories de grades :
  - catégorie A : **111** agents
  - catégorie B : **360** agents
  - catégorie C : **677** agents
  - sans cat. : **99** agents

Taux absentéisme global 2017 : **8,40 %**

### Témoignage

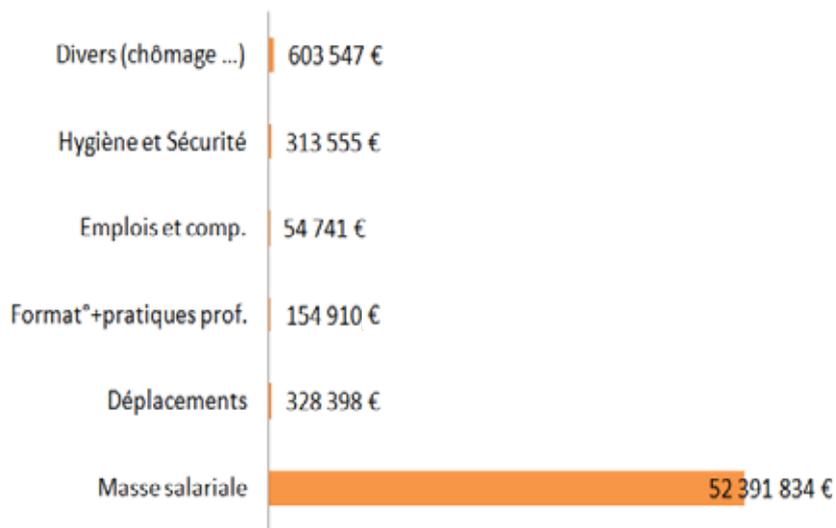
**Cassandra VIGOUROUX**, Apprentie au sein de la cellule Pilotage

J'ai intégré le Conseil Départemental et plus particulièrement la cellule pilotage de la DRH en octobre 2017 pour la réalisation de mon Master II RH. J'interviens sur des missions courantes telles que la réalisation de requêtes (utilisation du logiciel BO) pour répondre à des demandes variées des différents services / directions. Je participe également à l'exécution du budget de la DRH en réalisant quelques mandaterments. Ma mission principale cette année a été de participer à l'organisation des élections professionnelles. Il a fallu réaliser une veille juridique importante pour sécuriser les opérations électorales. C'est un travail très important avec des quantités d'informations conséquentes à traiter. Nous avons apporté une attention particulière à la communication de cet événement avec la création du Guide de l'électeur fourni à tous les agents de la collectivité. Toutes les tâches en lien avec les élections professionnelles ont été menées à terme dans le respect des délais impartis et d'un travail de qualité par une équipe disponible et soudée. Ce projet transversal mené en lien avec les représentants du personnel a été un travail très enrichissant.

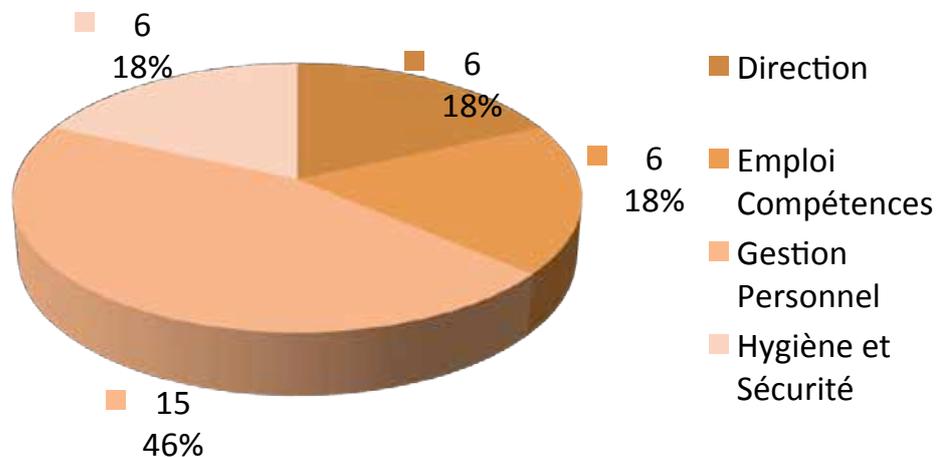
## DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

### Les finances & ressources humaines

Budget 2018 : réalisé en dépenses :  
53 846 985 €



Répartition de l'effectif  
au 31/12/2018 : **33 agents** dont 1 apprentie



# DIRECTIONS FONCTIONNELLES

## DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

### SERVICE EMPLOI ET COMPETENCES

Le service Emploi et Compétences met en œuvre la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences. A ce titre, il est chargé du recrutement, de la mobilité interne, des formations et des entretiens professionnels des agents au sein de la collectivité.

Il est également l'interlocuteur en matière de stages, d'emplois saisonniers et d'apprentissage.

Il est garant du tableau des emplois et du respect des procédures en matière de recrutement.

#### Les actions & faits marquants

- Arrivée d'un nouveau chef de service et réorganisation du service emploi et compétences.

Il s'agit notamment de prendre en compte les évolutions des besoins et des métiers en matière de gestion de l'emploi et des compétences et de la transformation digitale. Ainsi, les missions de chacun ont été redéfinies au sein de 2 équipes à effectif constant. Ce travail a été mené en collaboration avec l'ensemble des agents à l'arrivée du nouveau chef de service.

- Déploiement de la bourse de l'emploi en interne au printemps 2018.

Nouveau système dématérialisé qui permet à l'ensemble des agents de visualiser tous les avis de vacance de postes publiés dans le cadre de la mobilité interne et d'y déposer sa candidature.

- Réorganisation de la direction des Routes.

- Mise en place du Compte Personnel de Formation (CPF) en lieu et place du DIF (Droit Individuel à la Formation).

- Prise en compte d'un nouveau mode de formation développé notamment par le CNFPT : la formation à distance.

Ce nouveau dispositif peut être couplé avec un ou plusieurs jours en présentiel.

#### Chiffres clés

##### Formations

**2 733** jours de formation pour un coût de **132 710,06 €** :

- **1 284** au titre de perfectionnement
- **179** au titre de préparations concours et examens
- **234** pour la formation obligatoire

##### Recrutement

- Candidatures spontanées : **447**
- Opérations de recrutement : **132**
- Demandes de mutation : **48**
- Demandes de détachement : **11**
- Saisonniers : **70**
- Apprentis : **1** (renouvellement de contrat)
- Stagiaires : **228** demandes de stages, **82** acceptées.



## SERVICE EMPLOI ET COMPETENCES

### Témoignage

**Christine POUMIER**, Cellule Foramtion-Compétences

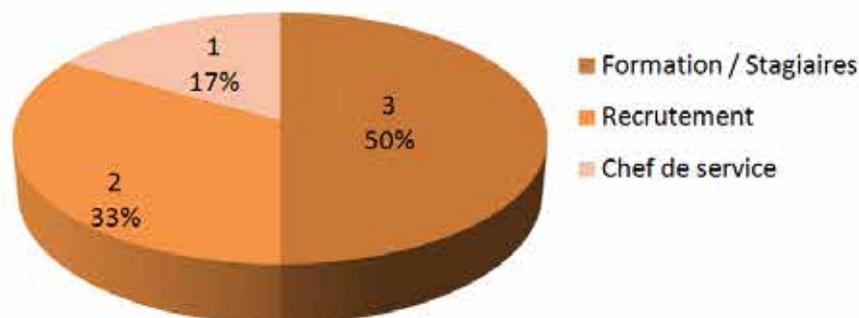
La réorganisation du Service Emploi et Compétences me permet en tant que nouvelle Responsable Formation d'avoir une vision plus large de l'ensemble des missions de la Cellule Formation et de travailler à les assurer au mieux en collaboration étroite avec l'équipe formation et la Chef de Service.

A travers nos missions de conseil et d'accompagnement des agents de notre collectivité depuis leur prise de poste et tout au long de leur parcours professionnel, nous nous attachons à répondre aux besoins de formation individuels, mais aussi collectifs, émanant des différents services et directions. Un plan de formation spécifique a notamment été mis en place pour la Direction des Routes suite à son organisation.

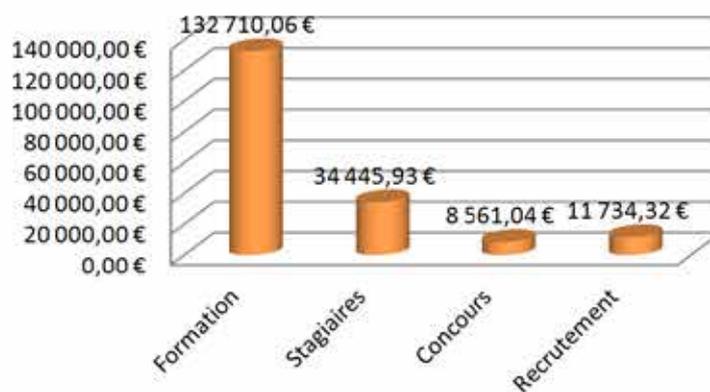
Au-delà de ces missions courantes, nous avons procédé à la mise en œuvre d'un nouveau dispositif de formation, le Compte Personnel de Formation, en définissant une procédure de gestion propre à notre collectivité dans le respect des textes réglementaires. Ce travail de recherche, de réflexion et d'échanges avec d'autres collectivités a été particulièrement enrichissant.

## Les finances & ressources humaines

Répartition de l'effectif  
au 31/12/2018 :  
6 agents



Budget 2018 : réalisé en dépenses :  
187 451,35 €



### SERVICE GESTION DU PERSONNEL

Le service Gestion du Personnel est aujourd'hui organisé en 4 cellules :

- Gestion carrières : prise en charge de l'ensemble des questions administratives liées à la gestion du personnel, de la mise en œuvre du recrutement à l'indemnisation chômage.
- Gestion paye : gestion des rémunérations des agents et des indemnités des Conseillers départementaux : calcul des payes, déclarations sociales
- Gestion des temps de travail : prise en charge de l'ensemble des activités liées au temps de travail, congés statutaires, autorisations d'absence, à l'indisponibilité physique hors accidents du travail et maladies professionnelles, ainsi qu'au suivi des décharges syndicales.
- Retraite : accompagnement et information des agents proches de la retraite, dans le cadre de la préparation de leur fin d'activité professionnelle.

#### Les actions & faits marquants

- Préparation et tests pour la mise en œuvre du prélèvement à la source au 1<sup>er</sup> janvier 2019
- Gestion des différentes situations administratives toutes catégories et filières confondues
- Gestions des frais de déplacement, nouvelle attribution du service
- Mise en place du don de jours de repos à un parent d'enfant gravement malade, prévu par le décret du 28 mai 2015, approuvée par l'Assemblée Départementale lors de sa séance du 13 avril 2018. Ce dispositif, entré en vigueur au 1<sup>er</sup> mai, permet aux agents assumant la

charge d'un enfant (sans limite d'âge) atteint d'une maladie, d'un handicap ou victime d'accident d'une particulière gravité rendant indispensable une présence soutenue et des soins contraignants, de bénéficier d'un congé plafonné à 90 jours par enfant et par an.

#### Chiffres clés

- **1 250** agents et 38 élus concernés par la mise en place du prélèvement à la source
- **5 971** décisions administratives individuelles
- **4 247** demandes de remboursement de frais de déplacement
- **1 232** congés exceptionnels demandés pour événements familiaux et autorisations d'absence diverses

## SERVICE GESTION DU PERSONNEL

### Témoignage

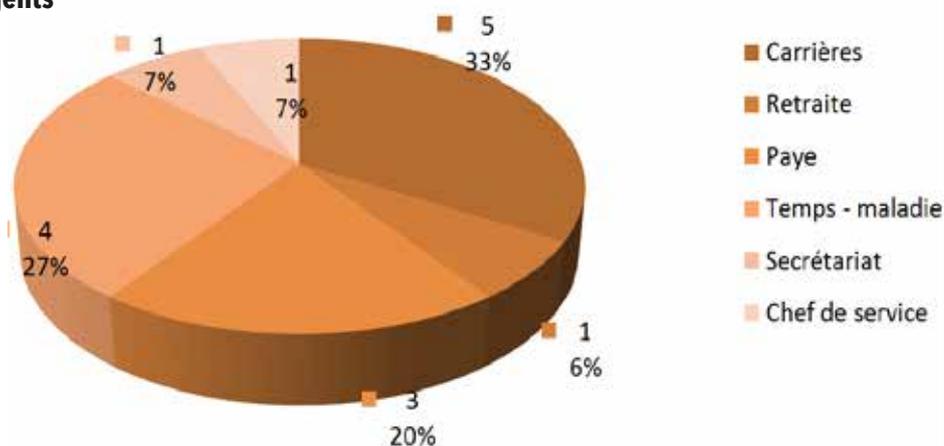
**Angélique ROCHE, Cadre technique / Gestionnaire en Ressources Humaines**

La mise en place du prélèvement à la source a nécessité de nombreux échanges au sein même de la collectivité entre la DRH, la Direction de la Modernisation et des Moyens et la Direction des Finances mais également avec des partenaires externes : la Paierie départementale, la DGFIP, etc.

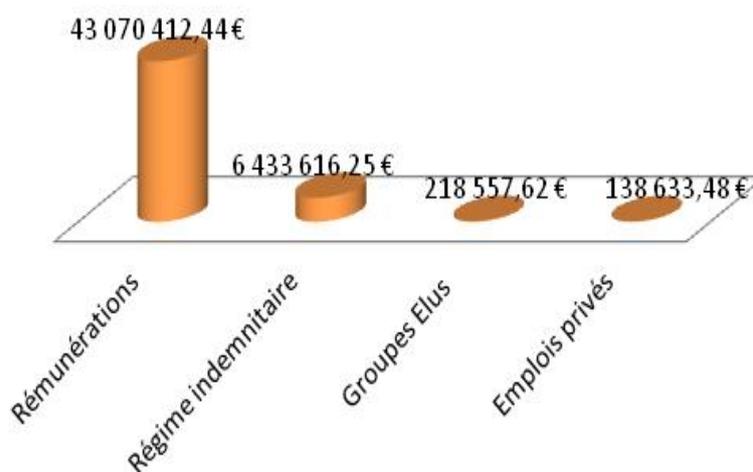
En notre qualité de collecteur, reverser les prélèvements à la source a engendré une charge de travail considérable (formation, information, gestion, contrôle, échanges...) et sans cesse de nouvelles interrogations. Quelques phrases et termes retenus au cours de l'évolution de ce projet vous feront découvrir notre nouvel univers et nos nouvelles compétences : « déposer tous les mois une déclaration spécifique, la déclaration « PASRAU », via un flux retour dit compte-rendu métier (CRM), cette déclaration « PASRAU » permet l'envoi du taux de prélèvement à la source qui doit être appliqué pour chaque employé le mois suivant »...

### Les finances & ressources humaines

Répartition de l'effectif  
au 31/12/2018 : 15 agents



Budget 2018 : réalisé en dépenses :  
52 391 833,86 €



# DIRECTIONS FONCTIONNELLES

## DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

### CELLULE HYGIENE ET SECURITE

La Cellule Hygiène et Sécurité gère le comité d'hygiène et de sécurité, l'analyse des accidents, les actions de prévention, l'analyse des risques professionnels (document unique) ; la gestion des visites médicales (marché public), les trousseaux à pharmacie, la vaccination ; le traitement des dossiers d'accidents du travail, maladies professionnelles, les fiches incidents ; la gestion des dossiers de la commission de réforme, des aménagements de postes, les dossiers FIPHFP, la déclaration annuelle pour l'obligation d'emploi ; la gestion des contrats de télétravail ; la commande des équipements de protection individuelle, des vêtements de travail, des chaussures de sécurité (marché public), le nettoyage des vêtements de travail (marché public) ainsi que l'accompagnement et le suivi social des agents de la Collectivité, la subvention employeur auprès du titulaire du marché de la restauration collective (marché public) et la gestion des conventions avec les autres restaurants collectifs (accès par ticket).

#### Les actions & faits marquants

- 47 visites de sites pour l'actualisation du Document Unique
- 18 interventions de l'ACFI
- 48 dossiers d'aménagement de poste
- 8 études de bruit réalisées dans les restaurants scolaires
- Renouvellement du marché de la médecine préventive
- Renouvellement du marché du nettoyage et entretien des vêtements de travail
- 6 enquêtes accidents
- 12 fiches entreprises du service médecine préventive

#### Chiffres clés

- **540** visites médicales
- **59** dossiers accidents du travail totalisant **1 209** jours d'arrêt (**2 296** jours en comptabilisant les 9 dossiers accident antérieurs)
- **2** maladies professionnelles totalisant **45** jours d'arrêt (**440** jours en comptabilisant les arrêts sur MP antérieurs)
- **39** incidents, dont **21** pour incivilités
- **26** télétravailleurs

## CELLULE HYGIENE ET SECURITE

### Témoignage

**Marie-Hélène TOUZAC**, Assistante sociale du personnel

Intégré à la cellule Hygiène Sécurité, le service social du personnel est à la disposition de l'ensemble des agents titulaires et contractuels. Ses domaines d'intervention touchent les problématiques de maladies (CLM/CLD...), de difficultés financières, familiales, administratives, professionnelles ...

Située au bâtiment B 4ème étage, je reçois sur rendez-vous ou me déplace sur le lieu de travail ainsi qu'à domicile, en toute confidentialité.

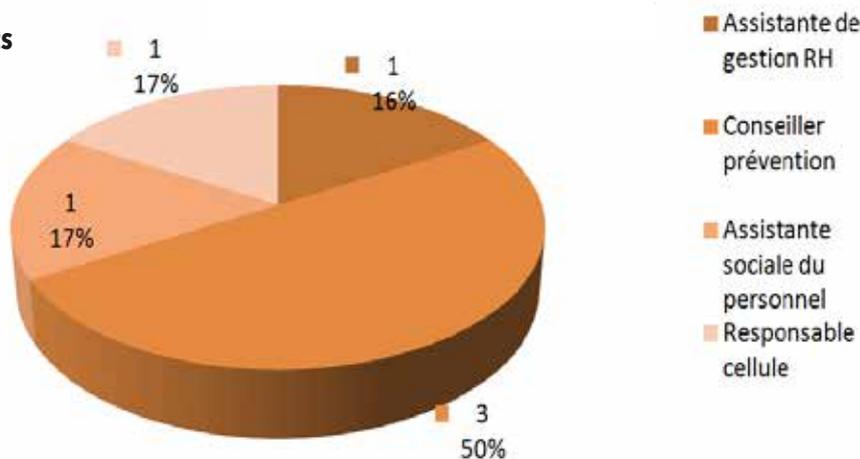
Je travaille en lien avec l'ensemble des agents de la cellule H&S. Je collabore aussi avec différents partenaires internes (DRH, ALOES...) ou externes (administration, autres services sociaux...).

Il est possible de me contacter au 05.55.93.76.49 ou 06.89.89.48.83

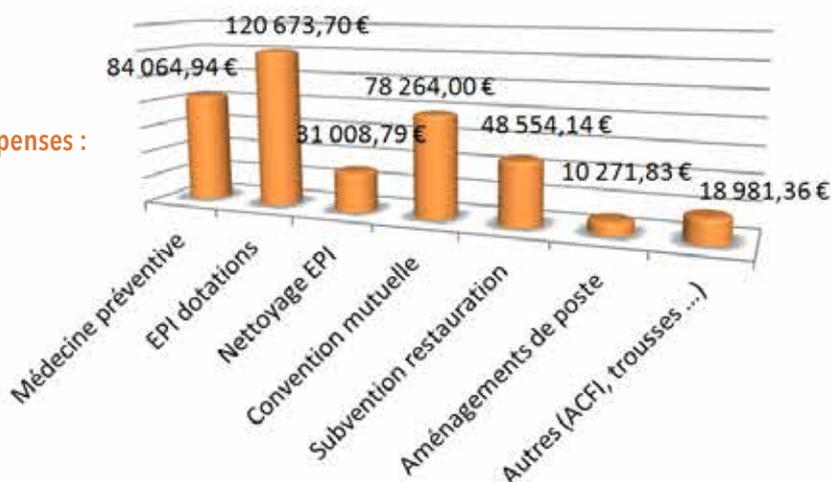
N'hésitez pas à me faire appel.

## Les finances & ressources humaines

Répartition de l'effectif  
au 31/12/2018 : **6 agents**



Budget 2018 : réalisé en dépenses :  
391 818 76 €



## DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES ET DES ASSEMBLEES

La mission principale de la Direction des Affaires Générales et des Assemblées est de mettre à disposition des élus les documents juridiquement sécurisés et harmonisés nécessaires aux tenues des séances plénières du Conseil Départemental et des réunions de la Commission Permanente. La Direction est aussi en charge de l'arrivée et du départ du courrier de la Collectivité, et de l'organisation du Service Intérieur, service chargé d'une partie de la logistique (garage, gestion des salles...) et de l'accueil à Marbot. La Direction est également responsable de la gestion administrative du Domaine de Sédières, des 6 Maisons du Département et des Services Au Public (MDDSAP) ainsi que de la Cellule Documentation.

### Les actions & faits marquants

**L'organisation des Assemblées est la mission initiale de la Direction avec :**

- la préparation et l'intégration de tous les rapports, les délibérations/décisions et les débats votés en Conseil Départemental/ Commission Permanente dans les outils de gestion de la Collectivité (Gédélibération, i-gda, Intranet, Internet, K-Box, e-procédure...) ; mise en place d'une nouvelle organisation de la télétransmission des actes en Préfecture afin que sur toutes les délibérations /décisions apparaissent le numéro d'AR ;
- la dématérialisation (convocations, dossiers CD/CP, diaporamas, notes de synthèse...), la reprographie et le suivi de ces documents (contrôle de légalité, Archives Départementales, élus, services...) ;
- les 3 Commissions préliminaires se réunissant av ant chaque séance plénière : Cohésion Sociale, Cohésion Territoriale et Affaires Générales ;
- la préparation et l'édition des débats des séances CD du Recueil des Actes Administratifs du Département (RAAD) comprenant les rapports, délibérations/décisions et les arrêtés à caractère réglementaire ;

- la mise à jour et le suivi du logiciel de la représentation des élus dans les organismes extérieurs.

**La Cellule Courrier** est composée de 3 agents et d'1 responsable. Elle contribue à la circulation de l'information par le traitement du courrier (entrant, interne et sortant) des Services du Conseil Départemental et de ses prestataires :

- ouvre, trie les courriers, contrôle les lettres recommandées, enregistre les colis et distribue le courrier.
  - assure les échanges de courriers internes entre les services et les sites extérieurs quotidiennement et à la demande.
  - contrôle, affranchie et conditionne le courrier pour être remis à La Poste.
  - informe et explique aux services sur les différents modes d'envoi du courrier dans l'objectif de diminuer les coûts d'affranchissement.
- Par ailleurs, elle assure un suivi du logiciel d'enregistrement des courriers dans les Directions permettant d'harmoniser les pratiques et de sécuriser l'enregistrement de tous les courriers reçus.

### Chiffres clés

- **7** réunions de la Commission Permanente
- **5** séances plénières du CD
- **426** rapports, autant de délibérations / décisions et **306** annexes
- **177** dossiers de travail CP et CD
- **148** diaporamas et notes de synthèse
- **1 158** documents (rapports, délibérations, décisions, contrats, conventions...) transmis par procédure dématérialisée au contrôle de légalité
- **5** comptes-rendus intégraux de séances plénières
- **19** RAAD réalisés et transférés sur le site Internet ;
- **33** exemplaires envoyés à la Préfecture, les Archives Dptales et le Service Intérieur (accueil) du CD

- **108 710** courriers reçus soit une moyenne de **431** courriers/jour
  - **28 416** courriers internes moyenne de **113** courriers/jour
  - **201 682** courriers affranchis moyenne de **800** courriers/jour
- 2** tournées par jour dans les **3** bâtiments du Conseil Départemental et sur **12** sites de la ville de Tulle avec un véhicule électrique.



## DIRECTION DES AFFAIRES GÉNÉRALES ET DES ASSEMBLÉES

### Les actions & faits marquants

#### La Cellule Documentation : 2 agents

- Fonds documentaire mis à la disposition des agents de la Collectivité : un fonds « documentation générale » et un fonds « presse ».
- Diffusion de l'information par différents types :
  - le bulletin signalétique
  - le panorama de presse numérique
  - les différents catalogues
  - la circulation des revues
  - la diffusion des sommaires par messagerie
  - le dossier documentaire
  - le prêt documentaire
  - le relais BDP (Bibliothèque Départementale de Prêt).
- Un agent affecté à la gestion administrative et financière de l'ensemble des abonnements souscrits par la Collectivité.

Il peut être précisé que la version numérique des abonnements prend une part significative.

#### Le Domaine de Sédières

- En 2018, La fréquentation du Domaine a connu un vif succès grâce à l'exposition et aux diverses animations proposées d'une grande qualité.
- Les 4 apéros concerts ont été réalisés en totale autonomie.
- Les visites du Château, l'accueil restauration mais également, en complément de la programmation culturelle relevant de la Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Culture, les activités diverses au profit des associations sportives et culturelles telles que les Foulées Gourmandes, les journées course d'orientation, visites scolaires, chasse au trésor...

### Chiffres clés

- **1 644** documents du bulletin signalétique présentés au lecteur

Panorama de presse numérique :

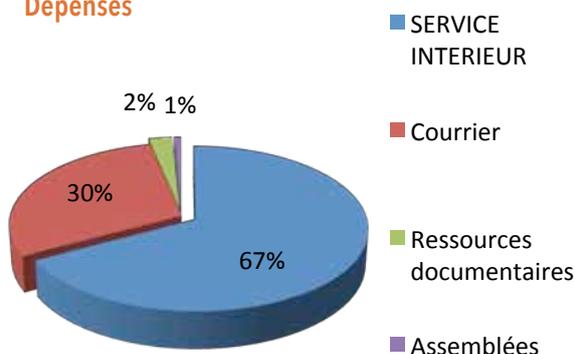
- **298** destinataires / jour
- **7 297** nouveaux articles en 2018
- **10** nouveaux ouvrages catalogués en 2018
- **6 815** articles numérisés et **62** dossiers documentaires thématiques transmis par messagerie aux agents
- **59** ouvrages et périodiques empruntés par les agents
- **22 425,40 €** montant de la dépense

#### Sédières

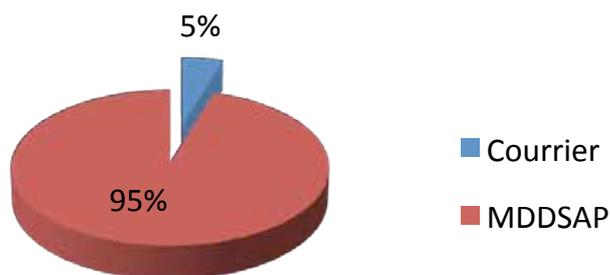
- **3** agents sur le site en période estivale et **une vingtaine** de saisonniers
- **19 864** visiteurs au Domaine dont **6 111** pour l'exposition

### Les finances & ressources humaines

#### Dépenses



#### Recettes



### MAISONS DU DEPARTEMENT ET DES SERVICES AU PUBLIC

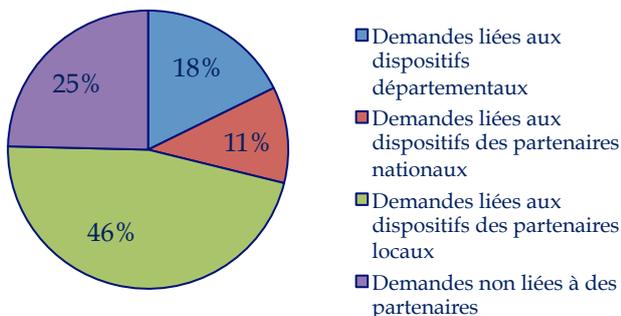
Les MDDSAP ont un rôle de coordination et d'animation. Les missions sont assurées par les agents d'accueil des MDDSAP d'Eygurande, Beaulieu, Beynat, Sornac, Saint-Privat et Mercœur auprès des usagers, comme suit :

- un primo accueil : accueil, information et orientation de 1er niveau ;
- un accompagnement des usagers dans l'utilisation des services en lignes du CD et des partenaires ;
- une facilitation administrative en délivrant une aide à la constitution des dossiers ;
- une facilitation de la mise en relation entre les usagers et les partenaires (aide à la prise de rendez-vous téléphonique ou physique avec un conseiller partenaire) ;
- un lien avec le référent des partenaires lorsque que la situation est complexe ;
- une organisation des plannings d'occupation des bureaux et salles de réunion mis à disposition des différents organismes partenaires ;
- une mise à disposition du public de la documentation relative à l'offre de service du Département et des partenaires ;
- L'organisation de journées d'animation en collaboration avec des partenaires.

#### Les actions & faits marquants

- Organisation d'animations avec les partenaires (journée job, CARSAT, LPO...)
- Participation à la Semaine Nationale des MSAP
- Une fréquentation en hausse de 10%

#### Demandes liées aux dispositifs des partenaires



Des demandes sur des thématiques variées mais fortement axées sur « Social et solidarité » et « Administration et Finance » dues notamment au développement des services en ligne.

#### Chiffres clés

- **26 000** usagers accueillis soit 10% de la population Corrézienne
- Plus de **23 000** demandes traitées et résolues
- Rayonnement sur **142** communes corréziennes
- **38** partenaires effectuent des permanences dans les locaux MDDSAP en plus de celles effectuées par les services départementaux (assistante sociale, service insertion...)

## MAISONS DU DEPARTEMENT ET DES SERVICES AU PUBLIC

### Témoignage

**François DESPROGES**, Animateur

La Maison du Département de Sornac créée en 2007, a été labellisée Maison de

Services au Public (MSAP) en 2017.

- Cette labellisation permet une meilleure reconnaissance auprès des usagers. Les organismes nationaux tels que la CAF, la CPAM, la MSA, Pôle Emploi et la CARSAT sont désormais les partenaires de chaque Maison du Département et de Services au Public (MDDSAP). Depuis novembre 2017 et la fermeture des guichets en préfecture, les MDDSAP sont également devenues un lieu d'accueil et d'accompagnement pour toutes les démarches en ligne concernant les permis de conduire, les cartes d'identité, les passeports et les cartes grises.
- Par un accueil personnalisé la MDDSAP apporte à l'utilisateur un accompagnement dans ses démarches administratives (services en ligne, aide à la constitution de dossier...), sur les aides du département ou sur les aides plus locales
- Par ailleurs, la MDDSAP est au centre d'un «réseau» d'intervenants complémentaires; ainsi, au détour d'une photocopie, on peut avoir des infos sur l'emploi, rencontrer des animateurs de la communauté de commune, l'assistante sociale, le référent RSA ou l'instance de coordination... l'accompagnement prend ainsi tout son sens !

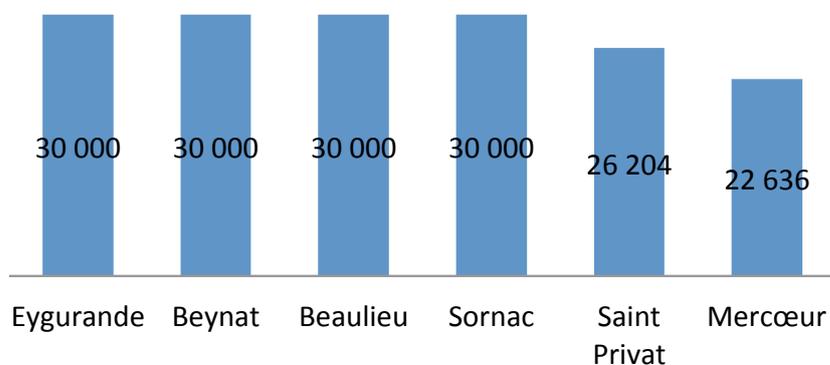
### Les finances & ressources humaines

**Chaque Maison Du Département et de Services Au Public dispose :**

- d'un agent d'accueil dédié et formé sur les dispositifs du CD et des partenaires.
- de bâtiments accessibles PMR et d'équipements adaptés mis à disposition du public et des partenaires (espace multi-média, salle de réunion, bureaux de permanences, photocopieur, fax, scanner).

L'effectif total des MDDSAP est de **6 agents** : 1 responsable et 5 agents.

#### Subvention Etat et Fonds inter-opérateur pour 2018



Subventions moins élevées pour Mercœur et Saint-Privat dues au nombre de jours d'ouverture par semaine moins élevés.

# DIRECTIONS FONCTIONNELLES

## DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES ET DES ASSEMBLEES

### SERVICE INTERIEUR

Le Service Intérieur est un service fonctionnel à la disposition de l'ensemble des services de la collectivité. Il assure une offre de services quotidienne très diversifiée avec une qualité du service au profit des utilisateurs et usagers. La polyvalence des agents du Service Intérieur permet la réalisation de missions spécifiques pour répondre aux besoins de fonctionnement la collectivité départementale.

Le service est organisé en cellule notamment, accueil, administrative, garage et reprographie.

Le service assure la gestion et le suivi de la flotte automobile des véhicules légers, et des fournitures administratives. La logistique des événements qui se déroulent à l'Hôtel du Département nécessitent une organisation rationnelle et méthodique qui s'appuie sur les compétences diversifiées des agents du service. Les petites interventions de manutentions au bénéfice des services sur l'ensemble des sites, imposent une organisation minutieuse qui nécessite une réactivité et des compétences diversifiées. L'accueil du public sur les différents bâtiments de l'Hôtel du Département oblige les agents d'accueil à disposer de compétences transversales nécessaires pour assurer une qualité de services aux usagers, services et élus.

#### Les actions & faits marquants

##### Ses principales missions sont d'assurer :

- l'accueil téléphonique
- l'accueil des usagers sur l'Hôtel du Département « Marbot »
- La sécurisation du site
- la gestion des salles de réunions
- l'aménagement des salles mises à disposition
- les déplacements du Président et des élus
- l'organisation et la logistique des événements, manifestations cérémonies, vœux,...
- la réalisation des petites interventions d'entretien ou manutentions sur l'ensemble des sites du Département
- assurer le travail de reprographie pour l'ensemble des services
- la gestion de la flotte Automobile
- la gestion centralisée des fournitures administratives
- l'exécution du marché de gardiennage du site
- l'exécution du marché de nettoyage du site
- une veille et une action en matière de sécurité et incendie.

#### Chiffres clés

- **44 000** appels traités
- **16 500** personnes accueillies
- **2 495** réservations de salles de réunions
- **2 000** interventions auprès des services
- **2 040 000** kilomètres parcourus
- **400** bons de commandes

## SERVICE INTERIEUR

### Témoignage

**Anne Marie ESTRADE**, Responsable de la gestion de la flotte automobile à la cellule administrative

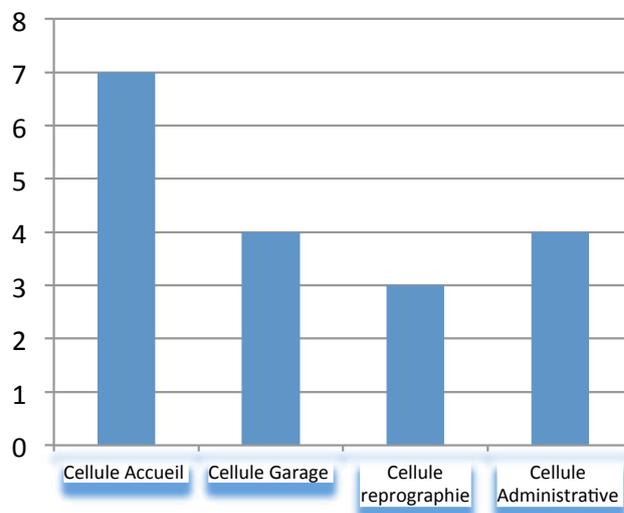
La flotte automobile mis à disposition des services représente 154 véhicules qui sont loués dans le cadre d'un marché, ou détenus en propriété. Nous mettons à disposition des services des véhicules pour permettre aux agents d'assurer leurs missions en direction des usagers, sur l'ensemble de la Corrèze. Une voiture réalise en moyenne 13 000 kilomètres par an. La gestion administrative et financière de la flotte nécessite un suivi quotidien qui nous met en relation avec l'ensemble des services de la collectivité. La rationalisation de l'utilisation des véhicules nous a permis de réduire de 9% le budget de la flotte automobile au sein du service. Notre objectif premier est «le zéro incident». Les évolutions technologiques actuelles permettent de conduire aujourd'hui une réflexion sur l'utilisation de véhicules plus propres pour participer et contribuer à la mutation et la transition écologique.

### Les finances & ressources humaines

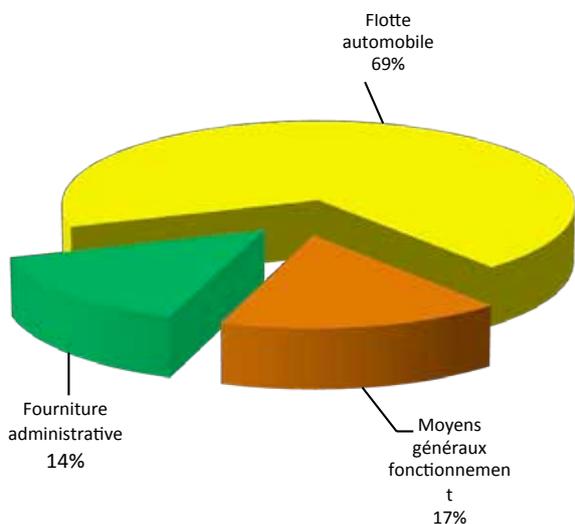
Le budget relatif aux dépenses de l'activité du service intérieur en 2018 s'élève à 623 500 €.

Les moyens humains dédiés à l'activité du service représentent **18 postes** répartis sur 4 cellules.

**Moyens humains au 31/12/2018 : 18 agents**



#### Répartition financière par activité



CONSEIL DÉPARTEMENTAL de la CORRÈZE  
RAPPORT D'ACTIVITÉ  
2018



# DIRECTIONS

CONSEIL DÉPARTEMENTAL de la CORRÈZE  
RAPPORT D'ACTIVITÉ

# 2018



La Direction de la Communication est quotidiennement au cœur d'une multitude de projets élaborés par la collectivité. Elle travaille de manière transversale en lien avec tous les services, les élu.e.s, les partenaires, les administrés. Le champ de ses activités est varié, technique, et exige des compétences et des savoir-faire particuliers : conception graphique, impression offset et numérique, créations audiovisuelles, reportages vidéos et photographiques, organisations d'événementiels, objets promotionnels... Tout est réuni pour remplir de nombreuses missions en lien avec les compétences du Conseil départemental (politique, culture, sport, autonomie, jeunesse, social, etc.)

### Les actions & faits marquants

En 2018, les infographistes du service ont créé de nombreux supports de communication pour la collectivité. En plus des campagnes institutionnelles, la PAO est intervenue sur des événements ponctuels comme l'exposition des Archives départementales «Portraits des Corrèziens dans la Grande Guerre», la soirée 100 % Corrèze à Sédières, etc.

Depuis plusieurs années, la gestion des sites Internet de la collectivité et des réseaux sociaux est un domaine en développement au sein de la collectivité. Les réseaux sociaux utilisés sont Facebook, Twitter, Instagram, Youtube, LinkedIn, Viadeo, Indeed... En 2018, la page Facebook du Département a enregistré 1 943 j'aime de plus, passant de 4 381 à 6 324, soit 44% «d'amis» en plus.

La cellule audiovisuelle a réalisé de nombreux reportages sur les actions du Département : le suivi des travaux routiers importants (Pont de Beaulieu), la progression du programme «100% Fibre 2021», avec notamment le premier raccordement en Haute-Corrèze (Saint-Exupéry-les-Roches), la promotion de la soirée 100 % Corrèze, mais aussi sur des sujets mettant en avant des initiatives locales comme les premières vendanges corrèziennes après l'obtention AOC «Vins de Corrèze» et la réalisation et la projection du film «La Corrèze, terre d'accordéon»

La présence du Département sur différents événements d'ampleur nationale permet de mettre la lumière sur les savoir-faire et les qualités du terroir corrèzien. Des stands ont ainsi été installés à Paris

(salon de l'agriculture), au salon Bordeaux fête le vin».

Quatre numéros de Corrèze Magazine ont été conçus et distribués dans toutes les boîtes à lettres corrèziennes.

Enfin, en 2018, environ 700 demandes de dotations en objets promotionnels, principalement pour les associations corrèziennes, ont été traitées par la direction de la communication.

### Les finances & ressources humaines

Effectif : **13** agents

### Chiffres clés

- **14** réseaux sociaux
- **7** sites gérés par la communication
- **209 666** visites sur le site **correze.fr**
- **32** reportages vidéos
- **138** communiqués de presse
- **504 000** Corrèze Magazine distribués.



## CHEFS DE PROJETS DEVELOPPEMENT

L'attractivité de la Corrèze vis-à-vis de ses habitants, ses entreprises est un enjeu fort. Notre représentation dans une grande région avec une localisation excentrée nous oblige à mettre en œuvre une politique ambitieuse pour son repeuplement, notamment en faveur de l'accueil d'actifs, tout en maintenant une bonne qualité de vie et de préservation de nos valeurs. Les grands enjeux de l'attractivité territoriale sont généralement traduits en termes économiques et nous n'en maîtrisons pas la compétence. Cependant, simultanément, nous pouvons travailler et impulser des actions à partir d'initiatives existantes ou d'innovation.

Le Conseil départemental peut concourir à l'attractivité par quatre thématiques, facteurs d'attractivité, à savoir :  
- Services aux collectivités, aux entreprises et à la population locale - Qualité de vie, aménités, culture et loisirs - Logement et habitat. - Emplois et activités. Pour coordonner l'ensemble de la politique départementale, une cellule de 5 chefs de projets et 1 collaboratrice directement rattachée à la Direction Générale des Services est dédiée. Sa mission principale : l'accompagnement et l'ingénierie de projets. Les Chefs de projets ont un rôle de facilitateur et d'ensemblier, ils interviennent à la demande des collectivités ou de porteurs de projets privés sur l'ensemble du territoire corrézien et sur des thématiques variées. Par la mobilisation des compétences internes et/ou externes, mais aussi en mobilisant, si les projets le nécessitent, nos structures satellites telles que Corrèze Ingénierie, Corrèze Équipement, l'Agence départementale de tourisme. L'intérêt, pour le territoire, est d'avoir une approche globale, et d'en assurer la coordination, pour faire aboutir, dans les meilleures conditions techniques, financières, et dans les meilleurs délais, les projets. L'objectif, pour le Département, est d'assurer une mission de solidarité territoriale au profit du développement équilibré de l'ensemble du territoire départemental.

### Les actions & faits marquants

#### L'année 2018 a été marquée par plusieurs faits :

- La signature en mars 2018 des contrats de ruralité entre la Préfecture, le Conseil départemental et les EPCI afin de coordonner les moyens techniques, humains et financiers en vue d'accompagner la mise en œuvre d'un projet de territoire et de fédérer les partenaires institutionnels, économiques, associatifs dans les territoires ruraux et donner plus de force et de lisibilité aux politiques publiques pour en décupler les effets ;
- Accompagnement d'un Chef de

- projets sur le 1<sup>er</sup> forum de l'emploi organisé sur le Territoire Haute-Corrèze en novembre 2018 avec un bilan très positif ;
- Contrats Département / Région : afin d'optimiser les interventions au bénéfice des collectivités ;
- Elaboration des Contrats de Transition Ecologique ;
- Le programme Actions Cœur de Ville Tulle et Brive ;
- La signature en fin d'année des contrats « Contrat de Solidarité Communale » et « Contrat de Cohésion des Territoires » 2018-2020 entre les communes et le Département.

### Chiffres clés

Répartition pour l'ensemble des contrats 2018/2020 par typologie des investissements.

- **8 416 638 €** Équipements et bâtiments communaux
- **4 152 154 €** Aménagements de bourgs et espaces publics
- **11 396 328 €** Projets structurants
- **1 768 251 €** Équipements sportifs
- **2 350 256 €** Patrimoine
- **9 581 031 €** Voirie

### Témoignage

**Fanny BRINDEL**, Assistante de direction

Je suis l'assistante des cinq Chefs de projets développement et du chargé de Promotion du Territoire. J'ai en charge la partie administrative de la cellule, je m'occupe aussi bien des agendas, que l'élaboration et le suivi des tableaux de suivi qui regroupent les projets sur l'ensemble du Territoire. Je leur apporte une aide quotidienne au plan administratif. Je considère ma fonction comme l'élément central de la cellule, j'assure le lien entre la Direction Générale, le Cabinet, les services et les Chefs de projets.

## DIRECTION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE ET DE L'INNOVATION

La Direction a été créée pour répondre aux enjeux de modernisation et saisir toutes les opportunités nouvelles qu'offre le numérique en faveur de la croissance, de l'emploi, de la formation, de la qualité et du confort de vie. Elle a pour mission le développement des usages du numérique.

### Les actions & faits marquants

#### ■ Budget participatif

Pour la troisième année consécutive, le Département de la Corrèze soumet aux choix et à l'avis des Corrégiens, des propositions qui engagent la collectivité dans des orientations budgétaires. Dans un contexte national agité, la proximité et la solidarité sont les maîtres mots de politiques de développement de nos territoires ruraux et d'accompagnement des Corrégiens.

La Direction a mis en place la plateforme permettant la consultation des Corrégiens : contenu, traitement, analyse, modération. A l'issue, un travail de synthèse et de restitution des avis des Corrégiens a été réalisé.

#### ■ Forum

##### #MATRANSFONUM :

Organisé en partenariat avec l'ADI et en visioconférence avec la Région Nouvelle Aquitaine, La Rochelle et Biarritz, un Forum sur la Transformation Numérique a été organisé en février 2018. Ateliers, témoignages, showroom ont permis de présenter des sujets comme le

financement participatif, les réseaux sociaux, le tourisme 4.0, le Building Information Modeling, le RGPD.

#### ■ Financement participatif :

le dispositif « Coup de Pouce Corrèze » intègre la Direction en cours d'année et poursuit ses objectifs d'accompagnement des porteurs de projets et de communication autour des collectes corréziennes de financement participatif : 56 campagnes ont été menées sur l'année dont 42 réussites (75% de réussite). 493 000 € ont été mobilisés dont 200 000 € sur un projet en investissement énergie renouvelable (énergie solaire de la Montane Nord/seconde tranche).

Une réflexion plus globale a été lancée pour poursuivre l'amélioration du dispositif : positionnement stratégique et marketing, service d'accompagnement des porteurs de projets, politique de référencement sur Internet (SEO- Search Engening Optimised).

### Chiffres clés

- **125** participants, **225** contributions et **1 138** votes pour le Budget Participatif
- **140** participants au Forum #Matransfonum
- **42** collectes financées avec succès et plus de **493 000 €** soulevés
- **4** ateliers créatifs sur **4** thématiques avec **49** participants
- **136** lieux d'accès numériques gratuits recensés
- + **de 2 000** lieux/sites touristiques valorisés dans la carte 3D interactive de la Corrèze.



## DIRECTION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE ET INNOVATION

### ■ Ateliers de créativité

L'analyse des données obtenues lors du diagnostic des usages et services numériques en Corrèze de 2017 a servi de base de réflexion et de travail à des Ateliers chargés de poser les problématiques et de définir des actions et services répondant aux préoccupations des Corrèziens.

Ces Ateliers ont mené leur travail en interne et en externe :

- en interne : les Ateliers ont rassemblé des agents et l'encadrement, pour étudier les améliorations à apporter à diverses applications informatiques utilisées
- en externe : les Ateliers de créativité (avril/mai 2018) ouverts aux corrèziens sur les thèmes de l'emploi, la santé, l'environnement et la notoriété, ont imaginé des services numériques nouveaux (selon les méthodes de Design thinking).

Les résultats issus de ces travaux ont ensuite été rapprochés des projets numériques de la collectivité en cours d'élaboration, en phase de conception, de développement, ou de généralisation pour assurer une cohérence globale au programme d'actions.

■ **Élaboration d'une cartographie départementale des lieux publics connectés à Internet** : les services en ligne se développent afin de faciliter les démarches des utilisateurs mais ces derniers n'ont pas tous les connexions nécessaires pour y accéder. Une cartographie en ligne, a été réalisée ; elle recense tous les points d'accès internet gratuits et est accessible sur le site web de la collectivité.

### ■ Tourisme 4.0

Le tourisme est un des secteurs les plus impactés par le développement d'Internet. Afin de mettre en valeur les atouts touristiques de la Corrèze (sites culturels ou paysagers, patrimoine, activités de loisirs, hébergements, restauration, manifestations) une carte interactive en 3D a été conçue et réalisée. Elle présente plus de 2000 points d'intérêt touristique, géo localisés. Cette carte interactive est accessible en ligne et a été intégrée dans des tables tactiles mises à disposition des Offices de Tourisme.

## Témoignage

**Valérie MARIN**, Chargée de mission Coup de Pouce Corrèze / Financement participatif

Le Département propose un accompagnement individuel ou collectif (ateliers) des porteurs de projets pour leur préparation et l'animation de leurs campagnes de financement participatif par le biais du dispositif « coup de pouce Corrèze ». Ce dispositif en étant intégré dans la direction de la transformation numérique et de l'innovation, s'enrichit et bénéficie des compétences de toute l'équipe en termes de stratégie et de communication digitales, composantes essentielles à la réussite des campagnes de crowdfunding.

## Chiffres clés

- **125** participants, **225** contributions et **1 138** votes pour le Budget Participatif
- **140** participants au Forum **#Matransfonum**
- **42** collectes financées avec succès et plus de **493 000 €** soulevés
- **4** ateliers créatifs sur **4** thématiques - **49** participants
- **136** lieux d'accès numériques gratuits recensés
- **+ de 2 000** lieux/sites touristiques valorisés dans la carte 3D interactive de la Corrèze.

## AGENCE DE DEVELOPPEMENT ET DE RESERVATION TOURISTIQUES

TOURISME : une stratégie digitale de promotion et de mise en marché 4.0

Avec 7,5 millions de nuitées et 200 M€ de consommation touristique, le tourisme en Corrèze représente un secteur économique majeur. Fortement soumis aux mutations liées à la digitalisation, un des enjeux majeur est l'innovation 4.0 dans l'offre, la promotion et l'accompagnement des professionnels. C'est un axe essentiel de la politique départementale dont la mise en œuvre est confiée à l'agence Corrèze Tourisme.

### Les actions & faits marquants

#### ■ NIV'EAU : Une application pêche inédite en France

Le Conseil départemental, EDF et la Fédération de Pêche de la Corrèze ont lancé une solution numérique innovante « NIV'EAU » : cette application unique en France permet de connaître en temps réel les conditions d'accessibilité des mises à l'eau des lacs de barrages. L'application sera prochainement enrichie d'une nouvelle fonction pour connaître aussi celui des rivières.

*« Un véritable service pour les pêcheurs, kayakistes ou simples habitués des baignades en famille au bord d'un lac et un avantage concurrentiel certain. »*

La sortie de cette solution numérique innovante s'inscrit dans le cadre du plan marketing pêche de la Corrèze. A terme, l'objectif est de faire du département une des destinations phares de la Pêche en France.

#### ■ Corrèze Tourisme, au top sur les Réseaux sociaux

Les réseaux sociaux sont au cœur de la stratégie de communication de Corrèze Tourisme. Le travail de fond mené depuis plusieurs années porte ses fruits puisque la barre des 100 000 fans a été atteinte fin 2018. Cela place la Corrèze à la 2<sup>ème</sup> place de Nouvelle Aquitaine derrière

la Charente et à la 16<sup>ème</sup> place au niveau national.

Le compte Instagram n'est pas en reste puisqu'il enregistre 10 000 abonnés ce qui va permettre d'obtenir le statut de compte pro ouvrant de nouvelles opportunités pour Corrèze Tourisme, notamment un trafic complémentaire vers son site portail [www.tourismecorreze.com](http://www.tourismecorreze.com).

#### ■ Lancement d'une solution de vente en ligne 4.0

Le diagnostic numérique de territoire réalisé en début d'année 2018 par le Département fait état de la situation suivante :

- 79% des prestataires ont un site internet mais 42% d'entre eux ne le mettent à jour qu'une fois /an
- Seuls 51% des prestataires affichent leurs disponibilités sur leur site web alors 80% le font sur les sites de vente en ligne
- 58% des prestataires ne proposent pas le paiement en ligne
- 73% des professionnels prennent régulièrement connaissance des avis clients

L'accompagnement de la transformation numérique des prestataires touristiques est une priorité. L'objectif : développer

### Chiffres clés

#### Tourisme pêche

- 4 000 ha de lacs, de barrages et 5 000 kms de ruisseaux et rivières
- 30 hébergements labellisés pêche
- 1 000 téléchargements de l'application en 6 mois

#### Réseaux sociaux

- 100 000 fans du Facebook et 4 millions de personnes touchées par les publications.
- 10 000 abonnés sur Instagram

#### Solution de vente en ligne 4.0

- 40 prestataires corréziens utilisateurs de la solution de vente en ligne départementale.
- 2 700 réservations
- 700 000 € de chiffre d'affaires
- 500 prestataires connectés à la solution de gestion de e-réputation

leurs ventes en direct et limiter leur dépendance aux grandes plateformes de vente en ligne.

Le Département a donc missionné Corrèze Tourisme pour déployer une solution de réservation en ligne 4.0. Ce service vient compléter l'offre déjà proposée par Corrèze Tourisme : audit de sites web - coaching marketing - gestion de e-réputation.



## AGENCE DE DEVELOPPEMENT ET DE RESERVATION TOURISTIQUES

### Témoignage

**Nathalie Jammet**, chargée de mission e-commercialisation à Corrèze Tourisme

J'accompagne les hébergeurs, les prestataires d'activités, les sites de visites ou événementiels, dans l'utilisation de la nouvelle plateforme de vente en ligne. L'enjeu est de relever les défis qu'impose le tourisme digital et, ainsi, développer leur chiffre d'affaires et préserver leurs marges en quelques mots :

- mieux se vendre en ligne, se distribuer plus facilement sur tous les canaux, éviter la dépendance à l'égard des OTAs (agences en ligne), optimiser la stratégie des prix et des promotions ...
- mais aussi, profiter de la notoriété de notre marque de destination Corrèze, l'envie d'ailleurs.

Les retours des 1<sup>ers</sup> utilisateurs sont très bons : l'outil leur permet de gagner en temps et en efficacité dans la gestion de leur activité et d'accroître leur chiffre d'affaires.

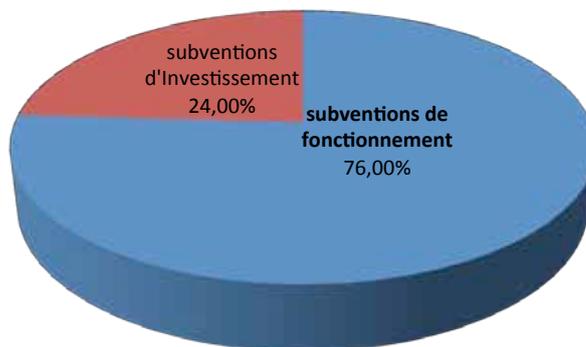
### Les finances & ressources humaines

#### Mission Tourisme du Département

La mission Tourisme compte 1,2 ETP.

L'enveloppe de la mission tourisme du Département s'élève à

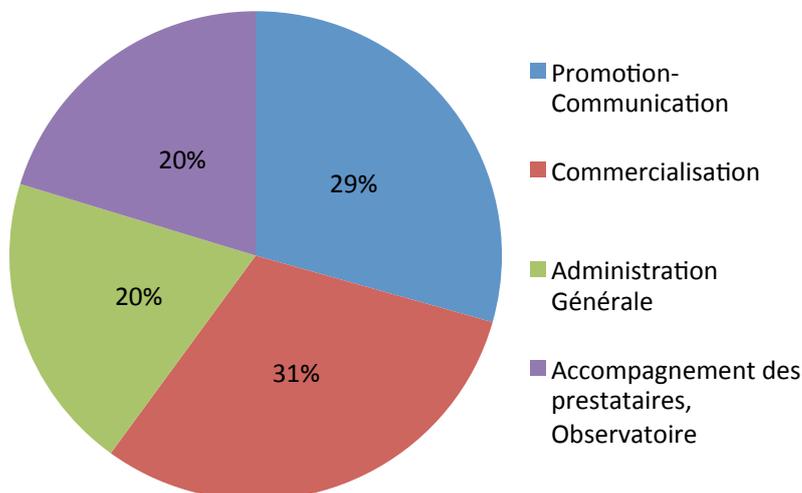
**1 449 500 €**, est répartie comme suit :



#### Corrèze Tourisme

Corrèze Tourisme emploie 16 ETP annuel en 2018 dont **6** agents du Département qui sont mis à disposition auprès de l'agence.

Le budget de Corrèze Tourisme est d'environ **1 700 000 €**. La subvention du département étant de **1 093 000 €**. Le budget de Corrèze Tourisme se décompose ainsi :







Hôtel du Département « Marbot »  
9, rue René et Émile Fage - BP 199  
19005 Tulle Cedex



[www.correze.fr](http://www.correze.fr)

